RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

Délibération N°2023-087.

Election d'un représentant des personnels BIATSS du Conseil d'Administration au sein du Conseil du Carré International

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 15 décembre 2023

Vu l'article D714-11 du code de l'éducation ;
Vu les statuts du Carré International ;

Article 1.

Est candidat : M. Philippe BAZIN.

Résultat du vote : M. Philippe BAZIN : 34 voix.

M. Philippe BAZIN est élu au sein du conseil du Carré International.

Fait à Caen, le 18 décembre 2023.

Le Président de l'Université,

Lamri ADOUI

Délibération publiée le : 22 DEC. 2023

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : 22 DEC. 2023

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

Délibération N°2023-088.

Contrat d'établissement

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 15 décembre 2023

Vu l'article L-712-3 du code de l'éducation ;
Vu l'avis du Conseil académique du 12 décembre 2023,

Article 1.

Le Conseil d'Administration approuve le contrat d'établissement pour les années 2022-2027 annexé à la présente délibération.

Annexe : Contrat d'établissement.

Résultat du vote : 27 pour, 1 contre, 6 abstentions.

Fait à Caen, le 18 décembre 2023.

Le Président de l'Université,

Lamri ADOUI

UNIVERSITÉ CAEN PRÉSIDENCE

Délibération publiée le : 22 DEC. 2023

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : 22 DEC. 2023

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Liberté
Égalité
Fraternité

UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

CONTRAT PLURIANNUEL DE SITE DE NORMANDIE 2022-2027

VOLET SPECIFIQUE DE L'UNIVERSITE CAEN NORMANDIE

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

Contrat de l'établissement
Université Caen Normandie
pour les années 2022-2027

entre

- Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
  représenté par
  Madame Sylvie Retailleau, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche

d'une part

- L'université Caen Normandie
  représentée par
  Monsieur Lamri Adoui, président

d'autre part

Sommaire

I. Présentation générale **5**
L'établissement, son identité et son environnement 5
II. Axes stratégiques et objectifs **6**
Axe 1 : Du local au global : une stratégie partenariale plaçant l'Université de Caen Normandie au cœur de ses territoires 6
Objectif 1 : Placer l'université au coeur de son écosystème territorial : une signature d'établissement 6
Objectif 2 : Jouer un rôle moteur au sein de la Comue « Normandie Université » 7
Objectif 3 : Se doter d'une ambition européenne et internationale 8
Axe 2 : Oeuvrer pour les réussites étudiantes, promouvoir l'excellence de la recherche et innover pour l'avenir d'un monde en transition 8
Objectif 1 : Inscrire la transition écologique et la responsabilité sociétale au cœur des préoccupations 8
Objectif 2 : Promouvoir l'excellence et la visibilité de la recherche 9
Objectif 3 : Diversifier et sécuriser les parcours de formation, expérimenter et innover pour anticiper les compétences et métiers d'avenir 9
Objectif 4 : Faire de la vie étudiante un levier de réussite et favoriser l'engagement étudiant citoyen et responsable 10
Axe 3 : Soutenir la mise en œuvre du projet stratégique de l'établissement en s'appuyant sur sa richesse humaine et en renforçant le pilotage 11
Objectif 1 : Renforcer la professionnalisation du pilotage 11
Objectif 2 : Favoriser l'attractivité professionnelle, accompagner les carrières, veiller à la diversité et à l'inclusion 12
Objectif 3 : Maintenir l'équilibre de la trajectoire financière de l'établissement, sécuriser la soutenabilité du modèle économique et garantir un pilotage immobilier soutenable 13
Objectif 4 : S'appuyer sur les démarches d'amélioration continue, de développement de la qualité, et de l'outillage numérique pour améliorer le service rendu à l'usager et la performance de l'établissement 14
III. Mise en œuvre du contrat **14**
IV. Annexe : récapitulatif des indicateurs et des jalons **15**

I. Présentation générale

L'établissement, son identité et son environnement

Seule université présente au cœur de son bassin de vie sur l'ensemble du territoire de Basse-Normandie (Calvados, Manche et Orne sur un espace de plus de 18 000 km²), l'université de Caen Normandie accueille plus de ¾ des effectifs de l'enseignement supérieur de ces trois départements. Cette position la place au cœur des enjeux de formation, de compétences et d'innovation du territoire. Elle l'oblige à remplir pleinement son rôle de révélateur de potentiels, d'accélérateur de carrières, de vecteur de recherche et de progrès.

Par ailleurs, la région Normandie se caractérise par des données socio-économiques désormais bien documentées selon lesquelles le taux de poursuite d'études des jeunes dans l'enseignement supérieur (bien qu'en augmentation) reste inférieur à la moyenne nationale alors que le taux de boursiers y est plus élevé. Ce constat met en lumière les enjeux d'inclusion et d'égalité des chances, et plus généralement d'une nécessaire élévation du niveau global d'ambition sur des territoires souvent marqués par une faible mobilité, aussi bien géographique que sociale.

La Normandie est enfin maritime et agricole tout en étant également une région de très forte tradition industrielle. Au-delà de son attractivité touristique, c'est une terre appelée à jouer un rôle déterminant dans la transition énergétique, représentant à terme plus de 20% du mix énergétique français pour aujourd'hui 4% de la consommation d'électricité. Elle est donc une région stratégique pour l'avenir économique et énergétique du pays, destinée à jouer un rôle de premier plan aussi bien dans le domaine de la transition écologique de la France que dans sa réindustrialisation.

Au vu de ces enjeux, le fait de disposer d'un appareil de formation et de recherche capable à la fois de relever les défis de l'élévation sociale et de l'employabilité de la jeunesse normande tout en ne cédant rien à l'importance de poursuivre le développement d'une recherche d'excellence au service d'une société innovante, durable et éclairée constitue un défi majeur du territoire normand. Cette double mission d'excellence et de proximité est donc au cœur de son projet.

De sa capacité à rayonner à l'échelon local comme à l'échelle internationale, à placer les réussites étudiantes au cœur de son projet, à participer à la dynamique de ses territoires, à leur développement économique et à leur animation culturelle, à entraîner les partenaires dans une ambition collective à l'échelle régionale, à faire de la recherche une priorité pour l'établissement ou à se doter d'une stratégie européenne et internationale globale, dépendra la place que l'université de Caen Normandie occupera dans le futur dans un paysage de l'enseignement supérieur en continuelle évolution.

Le diagnostic territorial ainsi posé, le projet stratégique de l'université de Caen est donc fondé sur un fil conducteur : celui de placer l'université au centre d'un écosystème associant largement les collectivités territoriales, les acteurs du monde économique et ceux de la société civile afin de construire un modèle puissant où les actions de formation, de recherche et d'innovation se mettent au service de ses territoires. L'université de Caen Normandie fait de cette méthode de travail un modèle pouvant se décliner du local au global, en contractualisant sur chacun de ses territoires d'implantation (6 communautés urbaines ou EPCI) dans une stratégie concertée, mais également en déclinant ce projet jusque dans son ambition internationale (réseau d'alliance européenne, stratégie internationale concertée avec les collectivités). Cette stratégie a conduit également l'établissement à accepter la dévolution totale de son patrimoine immobilier dont l'acte définitif a été signé en juillet 2022, afin de se doter des moyens de renforcer sa capacité stratégique, y compris dans le domaine de la recherche.

La gouvernance s'inscrira dans des principes mis en œuvre depuis 2020 consistant à associer largement la communauté à ses choix et à développer un dialogue de qualité avec les différentes instances internes de l'établissement. L'université apportera également une attention particulière au renforcement de sa capacité de pilotage pour lui permettre de mettre en œuvre sa stratégie globale, de l'idéation au suivi en passant par l'accompagnement au changement, en lien avec les objectifs DD&RS de la mission « campus 30 ».

Ce modèle de travail multi-échelle permet aujourd'hui à l'université de Caen de se trouver dans une dynamique positive : réussite à l'appel à projets ExcellencES dédié à la stratégie recherche de l'établissement, réussites aux appels à projet Compétences et Métiers d'Avenir, succès à l'appel à projet Accélération de la Stratégie de Développement des établissements de l'ESR (ASDESR) labellisation dans la première vague des établissements reconnus travaillant sur le volet « Science avec et pour la Société » (SAPS) associant largement la société civile dans des démarches d'*open innovation* et de recherches participatives, labellisation en tant que Pôle Universitaire d'Innovation (PUI) au sein de Normandie Université pour renforcer les coopérations et le transfert des innovations à l'échelle normande, participation sur proposition de la commission européenne et du MESR dans le « réseau européen des établissements innovants » conseillant la commissaire européenne dans le cadre de la construction de la future stratégie européenne d'innovation, labellisation DD&RS…

Le présent contrat affirme donc quelques priorités qui découlent de ces différents constats et réussites :

- Construire une université solidaire, durable et responsable ; répondre aux enjeux des transitions dans toutes leurs dimensions ;
- Promouvoir l'excellence et la visibilité de la recherche ;
- Placer les réussites étudiantes au cœur de nos actions (intégrant les enjeux de vie étudiante tels que la santé, l'inclusion, l'égalité des chances, l'orientation, la personnalisation et la sécurisation des parcours ou encore l'anticipation des compétences et métiers d'avenir…) ;
- Être un acteur majeur dans les dynamiques territoriales faisant de notre partenariat avec l'ensemble de l'écosystème une signature d'établissement ;
- Se doter d'une ambition européenne et internationale ;
- Renforcer le pilotage et assurer la soutenabilité du modèle économique.

* * *

II. Axes stratégiques et objectifs

Axe 1. Du local au global : une stratégie partenariale plaçant l'université de Caen Normandie au cœur de ses territoires

Riche de ses 15 campus dans 6 intercommunalités (Caen, Cherbourg, Alençon, Saint-Lô, Vire, Lisieux) et 3 départements, accueillant plus de 33 000 étudiants dans 12 composantes dont un Inspé présent sur 3 sites, 21 départements d'IUT, un IAE, une école d'ingénieur interne et 8 UFR, de ses 41 unités de recherche dont plus de la moitié labellisées par le CNRS, l'Inserm, le CEA ou encore l'Inrae, l'université de Caen, pluridisciplinaire avec Santé, constitue un site en elle-même avec des bassins de vie et d'emploi extrêmement hétérogènes.

A l'échelle de l'établissement, l'université est présente dans des territoires ruraux où la question de la poursuite d'étude et de l'égalité des chances sont des enjeux cruciaux mais aussi au sein d'écosystèmes entrepreneuriaux très dynamiques constituant les zones de plus forte croissance de Normandie en termes de création d'emplois. Elle concentre donc en miniature tous les défis qui se posent à l'ESRI français. Au sein de la ComUE Normandie Université, elle joue un rôle moteur ayant vocation à entraîner l'ensemble des partenaires normands dans une coopération renforcée sur les items pour lesquels la valeur ajoutée de la coopération a déjà été démontrée, notamment dans le domaine de la formation doctorale et de l'innovation. A l'échelle internationale enfin, l'université de Caen souhaite intégrer des réseaux lui permettant de définir une politique globale et ambitieuse de partenariats stratégiques sur l'ensemble des dimensions de l'enseignement supérieur (formation, recherche, mobilités, interculturalité, lien avec les collectivités…).

Objectif 1. Placer l'université au cœur de son écosystème territorial : une signature d'établissement

Parce qu'il n'y a pas une Université dans le monde qui réussisse sans l'apport de son territoire, le décloisonnement entre les partenaires issus de milieux différents mais partageant des objectifs communs est indispensable aussi bien en termes de formation, de recherche que d'innovation. De la capacité d'entraînement de l'établissement dépendra le rôle que celui-ci jouera dans les dynamiques territoriales à des échelles très diverses. C'est donc par le décloisonnement et le partage d'objectifs communs ambitieux en termes de formation, de recherche, d'innovation avec l'ensemble des acteurs de son territoire (collectivités, mais aussi monde associatif, économique, culturel, sportif et médical) qu'elle pourra accélérer son développement. Les actions seront déclinées en plusieurs objectifs.

- **Construire des schémas locaux de l'ESR avec toutes les collectivités pour répondre aux enjeux de formation et de recherche territoriaux** : dans une démarche co-construite et avec une gouvernance partagée, la rédaction de schémas locaux de l'enseignement supérieur et de la recherche devra permettre de répondre aux enjeux de développement territoriaux, d'articuler les expertises recherche de l'établissement avec les thématiques locales ou régionales prioritaires notamment exprimées dans la stratégie de spécialisation intelligente (nucléaire, décarbonation, transitions, numérique, industrie verte), de réaliser des synergies et de recenser et accompagner les besoins en formation initiale, en formation continue et en alternance. Il s'agira également d'assurer à chaque étudiant les conditions de son épanouissement au travers du développement de services (offre documentaire, événements culturels, activités sportives, pratiques artistiques, vie associative…). Ces schémas locaux associeront l'ensemble des collectivités locales impliquées (communautés urbaines, villes, départements) avec la Région Normandie dans son rôle de chef de file de l'action des collectivités. Une contractualisation pluriannuelle est par ailleurs en cours plus spécifiquement avec la Région Normandie dans le cadre d'un contrat pluriannuel stratégique de partenariat autour des ambitions définies dans le Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI).

- **Créer et animer un club des partenaires** : l'insertion des diplômés sur les territoires interroge le lien

entretenu entre les employeurs locaux et les acteurs de l'enseignement supérieur. Les acteurs socio-économiques (associations, entreprises, administrations, collectivités…) méconnaissent souvent les expertises des chercheurs, des équipes pédagogiques et des étudiants de l'université, ainsi que les dispositifs de financement existants. L'objectif sera de favoriser les rencontres à travers la constitution d'un club « partenaires », une plateforme dédiée, l'organisation d'événements scientifiques, la participation aux forums inter-filières, l'organisation de rencontres thématiques entre professionnels et étudiants.

Ce "club Phénix" travaillera en collaboration avec les clubs entreprises du territoire, les CCI ou encore l'Agence de Développement de Normandie, afin de proposer des événements conjoints favorisant les rencontres entre la communauté scientifique universitaire et les décideurs locaux. Il animera également les manifestations autour des réalisations d'une future fondation universitaire.

Ce club devra permettre à l'université de se constituer un « carnet d'adresses » et jouera un rôle de facilitateur quant aux demandes des étudiantes et étudiants dans le cadre de leur parcours académique (recherche d'un stage long ou court, recherche d'un contrat d'apprentissage et mise en relation simplifiée avec les acteurs locaux (collectivités, entreprises, industriels…) en fonction des domaines de spécialisation).

- **Créer et animer une fondation universitaire** : l'université entend se doter au cours de ce contrat d'une fondation universitaire. Cette future fondation qui a pour objet de promouvoir l'excellence de l'université de Caen et de participer à son rayonnement et à son attractivité, sera principalement orientée autour de cinq axes :
  - le développement de la recherche, de l'entrepreneuriat et de l'innovation ;
  - le soutien aux activités dans le domaine DD&RS ;
  - l'amélioration des conditions de vie et de réussite étudiante
  - le lien emploi – compétences ;
  - la valorisation du patrimoine historique, culturel et scientifique ;
  - l'appui à la culture et à la diffusion des savoirs.

Indicateur 1. Nombre d'actions annuelles co-construites avec les partenaires de l'écosystème territorial

Jalon 1. Le point sur la politique partenariale (Mise en place d'une fondation, suivi d'ASDESR, événements organisés par le club Phénix ou actions en lien avec le monde socio-économique)

Objectif 2. Jouer un rôle moteur au sein de la ComUE « Normandie Université »

L'université de Caen Normandie entend s'inscrire dans la poursuite et le renforcement des actions menées au sein de l'espace régional normand en privilégiant les domaines pour lesquels la synergie permet d'aller bien au-delà des actions des établissements pris individuellement. La consolidation de l'ESRI normand passe donc par une bonne identification des défis à relever en commun à l'échelle régionale.

Les compétences dévolues à l'échelle normande se concentreront sur les thématiques pour lesquelles une valeur ajoutée du travail collectif est déjà avérée. Il s'agit notamment :

- de la stratégie de valorisation des innovations intellectuelles et technologiques des unités de recherche au travers du dispositif Normandie Valorisation auquel l'université de Caen transfère sa compétence ;
- de la coordination du Pôle Universitaire d'Innovation (PUI) ;
- de la coordination de la formation doctorale ;
- de la coordination des processus d'évaluation et de prospective au sein de pôles de recherche ;
- de la coordination du pôle d'étudiant entrepreneur Pépite Normandie ;
- du portage du projet NCU Réussites plurielles qui a d'ores et déjà abouti à l'uniformisation de la structuration du premier cycle dans les trois universités normandes ;
- du déploiement des Graduate Schools existantes en coopération avec les universités et écoles d'ingénieur normandes et de leur éventuelle extension lorsque la coopération régionale fait sens.
-

L'université de Caen continuera à engager ses moyens et à impulser des actions au service de la dynamique normande en particulier sur des sujets où elle peut être considérée en avance (Sciences avec et pour la Société, science ouverte, Media Normandie, recherche et innovation…). Elle attend aussi une certaine réciprocité de la part de l'ensemble de ses partenaires notamment concernant les membres fondateurs de Normandie Université.

Indicateur 2. Recherche partenariale et transfert dans le cadre du PUI
2.1. Nombre de chercheurs acculturés à l'innovation dans le cadre du PUI
2.2. Nombre de déclaration d'inventions dans le cadre du PUI

Objectif 3. Se doter d'une ambition européenne et internationale

L'université de Caen Normandie entend placer la dimension internationale au cœur de ses perspectives de

développement. Cette ouverture sur le monde doit offrir à tous les acteurs de la communauté universitaire la capacité d'affronter les prochains défis de manière globale en développant les immersions et les échanges interculturels. Forte de plus de 500 accords d'échanges avec plus de 300 universités à travers le monde et de l'expertise de services dédiés en charge de l'accueil et de l'accompagnement des mobilités, l'université souhaite développer une politique internationale globale intégrant tous les enjeux de l'internationalisation. Au cœur de ces coopérations foisonnantes, l'université doit cependant affirmer un certain nombre de partenaires privilégiés créant un espace de confiance, intégrer et développer ses réseaux aux échelles européennes et internationales pour participer plus fortement aussi bien à la construction de l'espace européen de l'ESR qu'aux projets de type ERC ou Horizon Europe.

Elle visera à accroître sa visibilité dans les classements internationaux, tout en s'appuyant sur une politique ciblée de coopération internationale, au niveau européen et au-delà. Cette ouverture devra également offrir à tous les publics (étudiants, chercheurs, personnels et partenaires) les moyens de se projeter et d'échanger au-delà de l'établissement.

Parmi les principales actions envisagées, l'université entend :

- intégrer des réseaux d'établissements aux échelles européenne et internationale en développant des partenariats stratégiques et structurants ;
- construire et porter une Alliance d'Universités Européennes ;
- co-construire des stratégies privilégiées avec les collectivités territoriales sur des zones d'intérêt commun (Balkans, Scandinavie et pays baltes, Irlande, Canada…) ;
- accroître la mobilité entrante ;
- favoriser la mobilité sortante pour tous les acteurs de l'ESRI ;
- promouvoir l'internationalisation de la recherche et développer celle des formations.

Indicateur 3. Mobilité internationale des étudiants
3.1. Nombre d'étudiants en mobilité internationale entrante
3.2. Nombre d'étudiants en mobilité internationale sortante

Indicateur 4. Nombre de formations internationalisées

Jalon 2. Le point sur la politique d'ouverture à l'international (appels à projets notamment à l'échelle européenne, mobilités internationales, internationalisation des formations…)

* * *

Axe 2. Œuvrer pour les réussites étudiantes, promouvoir l'excellence de la recherche et innover pour l'avenir d'un monde en transition

Objectif 1. *Inscrire la transition écologique et la responsabilité sociétale au cœur des préoccupations de l'université*

L'université est un des lieux privilégiés où l'on a la capacité d'observer, d'analyser, de penser et d'accompagner les transitions en imaginant les solutions de demain. Dans un contexte d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets, les campus se doivent d'être exemplaires dans leurs ambitions de réponse aux enjeux des différentes transitions (écologique, énergétique, environnementale, numérique, sociétale). Inclusifs, résilients, attractifs et durables, ils deviendront des démonstrateurs de l'engagement de l'université de Caen en faveur du développement durable et de la responsabilité sociétale. Les actions de ce projet contribueront à la candidature de l'établissement au label DD&RS en 2023 et à la préparation d'un schéma directeur pour la transition d'ici 2024**.**

Parmi les différentes actions sur lesquelles l'université de Caen Normandie s'engage, il s'agira de :

- Mettre en place des formations transversales sur les enjeux du développement durable ;
- Promouvoir les formations spécifiques DD&RS ;
- Soutenir une recherche fondamentale innovante et en appui des politiques publiques ;
- Adopter une démarche éco-citoyenne et favoriser la sobriété énergétique ;
- Saisir les opportunités pour rénover et valoriser le patrimoine immobilier ;
- Elaborer un schéma directeur de la mobilité dans une démarche collaborative avec l'ensemble de la communauté et sur tous les sites d'implantation de l'université.

Indicateur 5. Le DD&RS
Indicateur 5.1. % des étudiants formés aux enjeux du DD&RS
Indicateur 5.2. % des personnels formés aux enjeux du DD&RS
Indicateur 5.3. % des marchés publics intégrant les critères du DD&RS

Jalon 3. Le point sur les TEDS (formation et label DD&RS, démarche qualité, schéma directeur des mobilités)

Objectif 2. Promouvoir l'excellence et la visibilité de la recherche

L'université de Caen Normandie joue un rôle majeur dans le développement et l'attractivité de son territoire. Elle dispose d'un potentiel de recherche de premier plan qui s'appuie sur 41 unités de recherche, dont 21 labellisées par des grands organismes nationaux (CNRS, INSERM, CEA, INRAE…). Elle interagit au travers de coopérations privilégiées avec le GANIL (Grand accélérateur national d'ions lourds), le GIP CYCERON, l'ENSICAEN, le CHU de Caen, le Centre régional de lutte contre le cancer François Baclesse.

Afin de promouvoir la reconnaissance de l'excellence de sa recherche au niveau international, l'université compte améliorer sa visibilité en s'appuyant sur :

- ⇒ le développement d'axes pluridisciplinaires transverses répondant notamment aux différentes transitions tels que les enjeux de paix et de mémoire, de biodiversité, les risques liés au changement climatique, la cancérologie ou encore l'IA pluridisciplinaire ;
- ⇒ des pôles d'excellence qui la distinguent au niveau national et international tels que le nucléaire et ses interfaces, les matériaux et la chimie, les innovations numériques appliquées aux Sciences Humaines et Sociales (document numérique, réalité virtuelle), le neurovasculaire qui ont vocation à devenir des centres de recherche de niveau Européen ;

Cette signature a été construite en concertation avec les organismes nationaux partenaires de l'université et est en parfaite cohérence avec le projet ExcellencES France 2030 dont l'université de Caen est désormais lauréate. Elle sera confortée sur le volet innovation par les moyens obtenus dans le cadre du PUI Normandie (4,5 millions d'euros) qui repose sur la définition de priorités sectorielles en lien avec les forces en recherche du territoire et se concentre sur 4 objectifs majeurs : i) acculturer les différents publics à l'innovation et/ou à l'entrepreneuriat, ii) mettre en lumière le potentiel de recherche partenariale et d'innovation des laboratoires publics, iii) accroitre significativement les interactions public-privé sous toutes leurs formes en fluidifiant les procédures entre les différents acteurs, iv) mieux identifier et exploiter le potentiel d'innovation issu de la recherche publique qui permettra les innovations de rupture d'après-demain.

Cette stratégie en recherche sera, sur le plan opérationnel, accompagnée par la création d'une cellule Europe au sein du service recherche et innovation de l'université, grâce au succès à l'appel ASDESR (*Accélération des stratégies de développement des établissements d'enseignement supérieur et de recherche)* avec pour ambition une attractivité internationale et une meilleure participation aux projets européens qu'il s'agisse notamment d'Horizon Europe ou des ERC. L'ensemble de ces dispositifs doit enfin avoir un impact fort sur le recrutement de doctorants, y compris à l'international, dont le nombre est un indicateur fort de la puissance scientifique d'un site.

Indicateur 6. La recherche
6.1. Nombre de dossiers ERC déposés / nombre de dossiers lauréats
6.2 Nombre de projets HEU déposés
6.3. Nombre de contrats de recherche partenariale

Jalon 4. Mise en place d'un portail de l'innovation

Objectif 3. Diversifier et sécuriser les parcours de formation, expérimenter et innover pour anticiper les compétences et métiers d'avenir

L'université s'attachera à adapter l'offre de formation afin de répondre aux enjeux de transformation de la société et d'adaptation à l'évolution des connaissances, tout en affirmant ses valeurs d'universalisme et de formation critique des esprits. Dans le contexte financier contraint qui est le sien, mais aussi d'opérateur public exclusif sur le territoire dans la plupart des domaines de formation, l'université adoptera et développera un pilotage stratégique adapté à son offre de formation, en s'appuyant sur cinq grandes déclinaisons :

- **Diversifier, sécuriser et personnaliser les parcours de formation**. Afin de conforter la place de l'université de Caen Normandie dans l'écosystème régional de l'enseignement supérieur, seront proposées aux étudiants des passerelles aussi fluides que possibles, au sein de l'établissement comme avec ses partenaires. Le développement de formations originales répondant aux besoins de tous les publics sera également poursuivi, en s'appuyant sur la pluralité des composantes et sur le projet NCU Réussites Plurielles pour proposer des soutiens comme des parcours d'excellence. La personnalisation des parcours passera également par l'élargissement des propositions d'options, d'ouvertures extra-disciplinaires et interdisciplinaires généralistes (développement durable, égalité femme-homme…). Enfin, le travail de fond sur le continuum d'orientation sera poursuivi, avec une attention particulière portée à la facilitation des réorientations au sein de l'établissement.

- **Accompagner les enseignants dans l'évolution de leurs pratiques pédagogiques, développer l'innovation**. Sans jamais être une fin en soi, l'innovation pédagogique est toujours abordée comme un moyen

au service de la réussite des étudiants, qui s'ancre dans la relation, l'encadrement et l'échange. Sans transiger sur les exigences d'excellence nécessaires pour maintenir la qualité académique des formations, l'objectif est de capitaliser sur toutes ces expériences et d'initier de nouvelles dynamiques, par des échanges entre pairs et par l'accompagnement des projets pédagogiques.

- **Anticiper les compétences et métiers d'avenir.** L'une des missions de l'enseignement supérieur est de préparer les jeunes aux mutations sociales et technologiques des années à venir. Cette adaptation doit cependant aujourd'hui être pilotée et structurée, en cohérence notamment avec les objectifs de la stratégie nationale France 2030. C'est pourquoi l'université de Caen Normandie entend répondre, lorsque ses domaines de compétences en formation le justifient, aux appels à manifestation d'intérêt qui lui permettront de soutenir cette stratégie et de former les jeunes de son territoire aux métiers de demain. C'est par exemple avec ce même objectif que deux nouvelles spécialités de diplômes (génie nucléaire et génie énergétique) seront ouvertes à l'ESIX, sur le site de Cherbourg, grâce auxquelles l'école interne d'ingénieurs rejoindra en outre le réseau Polytech.

- **Développer la FTLV sous différentes formes pour s'adapter aux évolutions de la formation professionnelle.** Les entreprises se tournent aujourd'hui vers des formations courtes plus adaptées avec les contraintes professionnelles et les attendus des métiers. C'est pourquoi le développement de la FTLV au sein de l'établissement passera notamment par la construction de micro-certifications en lien avec les DU et les diplômes d'État. L'objectif final étant de permettre l'obtention de diplômes par briques et de répondre aux besoins de formation des entreprises et des collectivités du territoire.

- **Expérimenter dans le cadre des études en Santé pour répondre aux enjeux et aux besoins du territoire : un modèle à essaimer ?** Dans le cadre des études de santé, l'établissement engage une politique de sécurisation des parcours ainsi qu'une culture de travail pluriprofessionnel. En effet, dans le cadre de la réforme de l'accès aux études de santé, c'est le modèle LAS exclusif qui a été choisi, offrant un panel de 10 licences accès santé dans différents domaines de formation, permettant ainsi de recruter des étudiants présentant des profils variés. Un bilan de cette nouvelle organisation sera établi afin de permettre de partager des conclusions et de faire bénéficier la communauté des Universités de ce retour d'expérience. Dans le cadre de l'universitarisation des formations paramédicales, l'expérimentation engagée permet d'inscrire en licence Sciences pour la santé (parcours sciences du soin) la presque totalité des formations paramédicales du territoire, ce qui garantit à la fois le respect de la formation dans le cadre du diplôme d'Etat, une unité de formation dans tous les instituts, et une initiation à la recherche *via* la formation universitaire.

Indicateur 7. Transformation de l'offre de formation et réussite étudiante
7.1. Nombre de contrats d'alternance
7.2. Nombre d'AMI CMA portés par l'université
7.3. Taux de réussite en licence en 3 ou 4 ans

Jalon 5. Remise d'un rapport sur les Licences Accès santé (LAS)

Indicateur 8. FTLV et insertion professionnelle
8.1. Nombre de micro-certifications produites
8.2. Chiffre d'affaires de la formation continue

Objectif 4. Faire de la vie étudiante un levier de réussite et favoriser l'engagement étudiant citoyen et responsable

L'université, dans son sens même, porte une idée d'universalité et d'ouverture sur le monde. Elle doit être le pont et le lien nécessaire entre la vie sociale, la vie scientifique et la vie étudiante. L'enjeu est de faire de l'établissement un lieu de bien-être, de culture et de sociabilité, un lieu d'épanouissement personnel, qui n'en sera que plus propice à la réussite académique. C'est pourquoi la question des conditions de vie sur les campus sera envisagée dans une acception large, incluant la construction des liens sociaux, l'acquisition de l'autonomie, l'accompagnement social et la lutte contre la précarité étudiante, par le biais des multiples facettes et activités liées à la vie étudiante : pratiques associatives, culturelles, sportives…

Cet objectif global se décline ainsi en cinq volets :

- structurer et coordonner les différents volets de la vie étudiante afin d'améliorer la visibilité des actions proposées par l'ensemble des acteurs (services, associations, partenaires…) en créant sur tous les campus un guichet unique pour la diffusion des informations concernant la vie étudiante et ainsi simplifier pour les étudiants leur accès aux droits ;
- poursuivre le développement du catalogue d'offre de pratiques culturelles et artistiques, sportives ainsi que l'accès aux soins sur tous les sites en se saisissant des évolutions réglementaires (transformation du Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé - SUMPPS - en Service de Santé Étudiante – SSE -, utilisation de la CVEC pour financer la vie étudiante, création du Service Universitaire de l'Action Culturelle - SUAC) ;

- créer un centre de santé étudiant ;
- développer les partenariats avec les collectivités territoriales dans le cadre de stratégies communes. La réussite des étudiants relevant beaucoup de leurs conditions de vie, les problèmes de santé, la recherche d'un logement, d'une activité rémunérée ou encore les difficultés à se déplacer sont autant de contraintes qui peuvent être partiellement levées en agissant de concert avec des structures d'accompagnement locales ;
- améliorer la gestion du temps étudiant par un meilleur équilibre entre les temps de formation, d'évaluation, de détente, de cohésion et d'emploi. L'emploi étudiant sera plus fortement mobilisé, pour en faire un levier de la réussite étudiante (moniteurs de BU, tuteurs, assistants pédagogiques, emplois étudiants ponctuels…).

L'ensemble de ces objectifs sera intégré au Schéma Directeur de la Vie Etudiante (SDVE) après un travail de concertation réalisé avec l'ensemble des acteurs.
Enfin, les relations avec les acteurs de l'enseignement secondaire devront être consolidées afin de mieux faire connaître l'offre de formations universitaires, valoriser les compétences locales et attirer les nouveaux talents.

Indicateur 9. Conditions de vie et de réussite et engagement étudiants
9.1. Nombre d'open badges délivrés dans le cadre de l'engagement étudiant
9.2. Nombre de consultations de soins de premier recours dans le cadre du nouveau Centre de Santé

Jalon 6. Conditions de vie et de réussite des étudiants (Création d'un guichet unique vie étudiante sur tous les campus (BDVE), schéma directeur (SDVE), Centre de santé, engagement étudiant…)

* * *

Axe 3. Soutenir la mise en œuvre du projet stratégique de l'établissement en s'appuyant sur sa richesse humaine et en renforçant le pilotage

La première richesse de l'établissement est sans nul doute sa richesse humaine. L'implication de la communauté dans la construction et la mise en œuvre du projet d'établissement a été et sera indispensable pour déployer une stratégie cohérente. La mise en œuvre de la politique des ressources humaines devra permettre à chacun d'avoir des conditions de travail de qualité et une lisibilité des possibilités d'évolution qui lui sont offertes dans un cadre favorisant l'équité et le dialogue.

L'amélioration des outils de pilotage de l'établissement représente un levier indispensable pour atteindre l'ambition de l'établissement en matière d'attractivité et de rayonnement. Enfin, après avoir mené des opérations immobilières faisant peser un risque financier important à l'établissement, le pilotage financier devra faire l'objet d'une attention particulière sur la durée du présent contrat et le pilotage immobilier devra s'inscrire dans une optique de soutenabilité tout en répondant aux enjeux stratégiques de l'université.

Objectif 1. Renforcer la professionnalisation du pilotage

Le déploiement d'une stratégie globale d'établissement ne peut se faire sans un pilotage solide et structuré. Le pilotage doit en effet permettre de vérifier que la trajectoire fixée dans le projet est respectée, d'optimiser les leviers d'action, d'identifier les risques et de les traiter mais aussi de nourrir la réflexion pour acquérir une vision prospective des défis de demain.

Conformément aux préconisations du Hcéres, la structuration d'une direction d'aide au pilotage et à l'amélioration continue (DAPAC) est en cours et un projet participatif pour la mise en place d'un système d'information décisionnel a été lancé. Il devrait permettre une appropriation large des outils de pilotage par les directions.

Un effort particulier devra être mené pour poursuivre la structuration des démarches et le déploiement d'outils de pilotage et notamment :

- La cartographie des risques doit être mise à jour et un plan d'actions concerté défini et mis en œuvre en proposant un bilan annuel au CA ;
- La mise en place de la nouvelle offre de formation, le déploiement de plusieurs expérimentations et les succès à plusieurs AMI CMA nous imposent de renforcer notre capacité à mieux mesurer la soutenabilité globale de l'offre de formation et à anticiper la construction de la suivante. Des outils existent et un groupe de travail se réunit régulièrement à ce sujet. Il apparait toutefois indispensable de consolider cette démarche en professionnalisant le suivi et en associant plus largement les directions de composante ;
- Le succès à de nombreux appels à projet (ASDESR, AMI CMA, Excellences…) impose également de structurer le pilotage de ces projets pluriannuels. L'établissement mettra en place des modalités de pilotage spécifiques pour permettre l'optimisation des moyens, une évaluation et une capitalisation des résultats obtenus ;
- L'environnement évolutif de l'ESR, les orientations fortes de transformation portées dans le projet d'établissement, impliquent de structurer une véritable politique de gestion prévisionnelle des emplois et

des compétences. C'est une démarche longue et complexe qu'il faudra engager dans le cadre du présent contrat ;

- L'année 2022 a vu l'aboutissement du processus de dévolution immobilière qui donne à l'université de Caen Normandie la pleine propriété de la presque totalité des 283 000 m² qu'elle occupe. Cette dévolution est avant tout une chance puisqu'elle permet à l'établissement de se donner des leviers supplémentaires dans le but d'être pleinement maître de sa stratégie. Toutefois, le processus n'a pas été pleinement achevé et n'a pas encore permis à l'université d'avoir les moyens de piloter sa stratégie recherche, notamment dans le domaine des Sciences et Technologies, ces surfaces n'ayant pas été intégrées d'emblée dans l'assiette de la dévolution. Il s'agira ici d'organiser au fil du temps les conditions du retour de ce patrimoine dans le giron de l'université.

Cette dévolution, qui sera consolidée sur la période du contrat, doit toutefois être vue comme une opportunité pour développer une stratégie patrimoniale au plus près des usagers offrant accessibilité, sécurité, confort et vie participative pour des campus résilients, attractifs et durables. La stratégie en ce domaine sera mise à jour dans le futur schéma directeur de la stratégie immobilière.

Jalon 7. Mise en place d'un schéma directeur de la stratégie immobilière (SDSI)
Jalon 8. Finalisation de la dévolution du patrimoine intégrant les bâtiments des laboratoires de sciences et technologie au patrimoine universitaire

Objectif 2. Favoriser l'attractivité professionnelle, accompagner les carrières, veiller à la diversité et à l'inclusion

L'université de Caen a pour ambition de faire vivre au quotidien une communauté solidaire, bienveillante, participative et créative. Elle entend pour cela s'appuyer sur la confiance, le respect, la considération et la reconnaissance accordés à toutes et tous, qui contribuent à forger le sens d'une appartenance et d'un engagement communs au service du public. L'ensemble de ses actions tend ainsi à s'appuyer sur un dialogue social exigeant et sincère au sein des instances représentatives, mais aussi sur des échanges permanents avec la communauté *via* l'utilisation de plateformes participatives ou le déploiement régulier de questionnaires.

A ce titre, l'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail de l'ensemble des personnels est centrale afin de répondre à un besoin de sens au travail, de favoriser l'engagement et la motivation de toutes les catégories de personnels, et de renforcer l'attractivité de l'université en tant qu'employeur. Il s'agira d'assurer tant une meilleure visibilité et lisibilité des actions déjà existantes au sein de l'établissement, que le développement de nouvelles actions :

- Assurer une meilleure clarté et organisation du travail au travers de la rationalisation de certaines procédures administratives (meilleure structuration des tâches, meilleure répartition, réduction des tâches rébarbatives et chronophages, etc.) ;
- Veiller à la santé et la sécurité au travail (poursuite du déploiement et de la mise à jour des DUERP, en y incluant systématiquement les risques psychosociaux, clarification des missions des assistants de prévention, etc.) ;
- Clarification de la politique d'action sociale de l'Université à travers principalement la création d'un guide de l'action sociale recensant l'ensemble des mesures sociales et d'attractivité professionnelle de l'établissement ;
- Mise en place d'actions permettant de mieux articuler vie privée et vie professionnelle (rédaction d'un guide de la parentalité à l'Université contribuant à une meilleure information des agents, incitation à limiter les activités professionnelles sur les temps familiaux, etc.).
- Mise en place d'un calendrier annuel d'actions de cohésion, de moments de vie collective, permettant de renforcer le sentiment d'appartenance des agents à l'université de Caen.

L'établissement doit, par ailleurs, doter ses personnels de compétences professionnelles renforcées dans le but de répondre aux évolutions des métiers et des outils de travail, ce qui contribue aussi à la motivation au travail et à l'adéquation entre les missions et les compétences. L'établissement mettra ainsi en place diverses actions, comme le déploiement d'une démarche de plan de formation pluriannuelle afin de permettre aux personnels de construire leur projet de formation et d'évolution de carrière, ou la mise en place d'un parcours d'entrée dans le métier pour tous les personnels nouvellement recrutés.

Le dépôt d'un dossier pour l'obtention du label HRS4R par l'université, label principalement lié aux ressources humaines dans la recherche, a aussi été perçu comme une opportunité pour revoir globalement l'ensemble des processus de recrutement et assurer la transparence et l'égalité d'accès aux emplois de l'université :

- Meilleure communication des procédures règlementaires d'accès aux emplois d'enseignants-chercheurs et de BIATSS, permettant une meilleure transparence ;

- Elaboration en partenariat avec les organisations syndicales d'un accord-cadre relatif aux agents contractuels de manière à rendre plus claires et lisibles leurs règles de recrutement et leurs perspectives de carrière.
- Création (dès 2021) d'une vice-présidence déléguée à l'égalité, la parité et la vie citoyenne marquant une volonté forte d'inscrire l'égalité professionnelle, la diversité et l'inclusion dans une politique d'établissement structurée. Dans la continuité du plan d'action adopté en 2021, d'autres actions seront menées :
- Attention particulière portée aux opérations de recrutement et de promotion pour permettre un égal accès des femmes et des hommes aux emplois et promotions (actions de sensibilisation à toutes les étapes du recrutement et de la carrière des personnels, repyramidages, etc.) ;
- Prévention et traitement des discriminations, actes de violence, de harcèlement moral ou sexuel ainsi que des agissements et discours sexistes ;
- Adoption d'un nouveau schéma directeur du handicap concernant usagers et personnels, qui sera l'occasion du renforcement du recrutement et de l'accompagnement des agents bénéficiaires d'une obligation d'emploi (BOE).

Indicateur 10. Egalité professionnelle H/F et prévention VSS
10.1. Proportion de femmes dans le corps des professeurs des universités
10.2. Nombre d'actions de sensibilisation aux VSS proposées à la communauté

Jalon 9. Le point sur la fonction et la politique RH (GPEEC, agents contractuels et LDG, dialogue social, QVT et santé au travail, cellule VSS, inclusion…)

Jalon 10. Mise en place d'un schéma directeur du handicap

Objectif 3. Maintenir l'équilibre de la trajectoire financière de l'établissement, sécuriser la soutenabilité du modèle économique et garantir un pilotage immobilier soutenable

La maîtrise des équilibres financiers de l'établissement nécessite de renforcer le pilotage de la dépense et de développer les ressources propres.

S'agissant des dépenses, il s'agira d'assurer un pilotage renforcé de l'évolution de la masse salariale (avec l'objectif affiché d'une masse salariale inférieure à 83% des produits encaissables), de suivre le volume des heures d'enseignement (effectifs étudiants, structure CM/TD/TP des maquettes, rythmes de formation FI/FC/FA, heures complémentaires) et de contenir les enveloppes des opérations d'investissement fléchées (notamment en ayant recours à des marchés de conception/réalisation et en s'appuyant sur un partenariat étroit avec les collectivités locales pour le portage de certaines maîtrises d'ouvrage) dans un contexte pour l'instant fortement inflationniste.

S'agissant des recettes, il s'agira de développer les ressources propres (avec l'objectif d'une CAF moyenne établie à 6,5 M€) en incitant les structures contributives (composantes et unités de recherche) *via* des moyens dédiés.

Parmi les leviers qui seront actionnés :

- la réalisation de contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (COM) avec les composantes contribuera à la formalisation des objectifs dans un cadre intégré à la stratégie de l'établissement et sur un horizon à court terme (de 3 à 4 ans) ;
- la création d'une fondation universitaire ;
- Conformément aux engagements pris dans le cadre de l'AAP ASDESR, la constitution, au sein de la direction de la recherche et de l'innovation, d'une cellule d'ingénierie de projets pour développer les réponses aux AAP européens ;
- le renforcement de la dynamique de développement des formations par apprentissage et de la formation tout au long de la vie.

Indicateur 11. Pilotage et maitrise de la trajectoire financière et soutenabilité du modèle économique
11.1. Poids des ressources propres sur les produits encaissables
11.2. Evolution de la charge des personnels dans le budget

Objectif 4. S'appuyer sur les démarches d'amélioration continue, de développement de la qualité, et de l'outillage numérique pour améliorer le service rendu à l'usager et la performance de l'établissement

Les démarches d'amélioration continue des activités de l'université, et de développement de la qualité constituent des éléments structurants pour l'établissement afin de développer la performance des organisations et la satisfaction des usagers. Ce sont des méthodes qui doivent permettre d'améliorer la qualité du service rendu aux usagers, qu'ils soient internes ou externes, sur l'ensemble des champs d'intervention de l'université – formation,

vie étudiante et recherche – avec pour ambition de rendre l'excellence accessible.

Si l'établissement a déjà investi ce domaine en lançant de multiples chantiers (labélisations HRS4R et DD&RS, projet de labélisation interne des plateformes de recherche, certification Qualiopi, démarche Service Public+, sécurisation des conventions dans le domaine de la recherche), il parait pertinent aujourd'hui de formaliser un schéma directeur de la qualité. La plus-value d'un tel document sera de proposer une démarche globale, de créer un réseau de correspondants à même de développer les compétences méthodologiques en la matière et de gagner en efficience. Il permettra également de prioriser les chantiers à mener, notamment dans les domaines de la simplification et de la dématérialisation.

L'outillage numérique conforte ces démarches tout en permettant de dégager du temps ou de simplifier les missions pour permettre aux agents d'exercer leur cœur d'activité dans un environnement sécurisé. La maîtrise de son développement et sa capacité à répondre aux besoins exprimés sont des enjeux forts. La sécurité du système d'information (et plus globalement de l'ensemble des réseaux de l'établissement) est également un axe qui devra faire l'objet d'une attention particulière.

Pour renforcer et améliorer la capacité de pilotage de l'établissement une feuille de route des chantiers numériques prioritaires a été établie et fait l'objet d'un suivi régulier pour permettre d'évaluer sa mise en œuvre, mais également de l'adapter aux priorités stratégiques de l'établissement.
Plusieurs chantiers d'envergure seront menés sur la durée du projet :

- Scolarité : la mise en place de Pégase, nouveau SI scolarité, permettra de mettre l'étudiant au cœur du système et notamment de lui offrir un suivi individualisé de son parcours au sein de l'université ;
- Patrimoine : le remplacement du SI patrimonial permettra une meilleure connaissance du patrimoine et un pilotage conforté, notamment en matière de consommation d'énergie et de gestion des espaces ;
- Entrepôt de données : la structuration d'un entrepôt de données permettra de développer un outil de visualisation des données performant et d'automatiser la production de réponses à des enquêtes, de tableaux de bord et d'indicateurs divers ;
- Recherche : le renforcement du SI de la recherche (Oscar) sera mis au service du pilotage de la politique de recherche ;
- Sécurité : les menaces de cyberattaque se sont considérablement accrues et doivent s'accompagner d'une définition claire de la stratégie de sécurisation du SI, d'un plan de sensibilisation de l'ensemble des usagers (personnels et étudiants) et de la rédaction d'un plan de continuité des activités au travers la formalisation d'une politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI).

Indicateur 12. Nombre de composantes et de services impliqués dans la démarche Services Publics +

Jalon 11. Adoption d'un schéma directeur d'amélioration continue

Jalon 12. Le point sur la fonction SI et la stratégie de sécurisation des systèmes et des données (SPSI, SIRH, SISco, database, cybersécurité)

* * *

III. Mise en œuvre du contrat

Un rendez-vous de dialogue annuel permettra, d'une part, de faire le bilan de la mise en œuvre des orientations et des actions du présent contrat, et d'autre part, de faire un point sur la situation financière et en emplois et sur ses principaux projets contribuant à la réalisation des objectifs décrits ci-dessus.

IV. Annexe : récapitulatif des indicateurs et des jalons

INDICATEURS	Valeur 2021	Valeur 2022	Cible 2027
AXE 1. Préciser la politique de site et la stratégie partenariale de l'université			
1. Nombre d'actions annuelles co-construites avec les partenaires de l'écosystème territorial	0	5	15
2. Recherche partenariale et transfert dans le cadre du PUI			
2.1. Nombre de chercheurs acculturés à l'innovation dans le cadre du PUI	80	120	300
2.2. Nombre de déclaration d'inventions dans le cadre du PUI	4	5	12
3. Mobilité internationale des étudiants			
3.1. Nombre d'étudiants en mobilité internationale entrante	177	223	400
3.2. Nombre d'étudiants en mobilité internationale sortante	472	482	800
4. Nombre de formations internationalisées	20	26	40
AXE 2. Œuvrer pour les réussites étudiantes, promouvoir l'excellence de la recherche et innover pour l'avenir d'un monde en transition			
5. Le DD&RS			
5.1. Pourcentage des étudiants formés aux enjeux du DD&RS	25%	25%	100%
5.2. Pourcentage des personnels formés aux enjeux du DD&RS	*Non suivi*	*Non suivi*	20%
5.3. Pourcentage des marchés publics intégrant les critères du DD&RS	*Non suivi*	24 %	80%
6. La recherche			
6.1. Nombre de dossiers ERC déposés / Taux de réussite	1 / 0	2 / 0	5 / 1
6.2 Nombre de projets HEU	11	13	35
6.3. Nombre de contrats de recherche partenariale	64	76	150
7. Transformation de l'offre de formation et réussite étudiante			
7.1. Nombre de contrats d'alternance	1393	1554	2 200
7.2. Nombre d'AMI CMA portés par l'université	0	1	4
7.3. Taux de réussite en licence en 3 ou 4 ans	46,7% (Cohorte 2017) Source : MESR/ SIES	nd	50%
8. FTLV et insertion professionnelle			
8.1. Nombre de micro certifications produites	0	0	40
8.2. Chiffre d'affaires de la FTLV (en M€)	5,6	5,7	6,5
9. Conditions de vie et de réussite étudiante et engagement étudiant			
9.1. Nombre d'open badges délivrés dans le cadre de l'engagement étudiant	52	32	200
9.2. Nombre de consultations de soins de premier recours dans le cadre du nouveau Centre de Santé	0	0	3 500
AXE 3. Soutenir la mise en œuvre du projet stratégique de l'établissement en s'appuyant sur sa richesse humaine et en renforçant le pilotage			
10. Egalité professionnelle H/F et prévention VSS			
10.1. Proportion de femmes dans le corps des professeurs des universités	25%	26%	30%
10.2. Nombre d'actions de sensibilisation sur les VSS proposées à la communauté	9	9	15
11. Pilotage et maitrise de la trajectoire financière et soutenabilité du modèle économique			
11.1. Poids des ressources propres sur les produits encaissables	11%	10,8%	12%
11.2 Evolution de la charge des personnels dans le budget	81%	81,5%	83%
12. Nombre de composantes et de services impliqués dans la démarche Services Publics +	1	1	12

JALONS	2022	2023	2024	2025	2026	2027
AXE 1. Préciser la politique de site et la stratégie partenariale de l'université dans le cadre de la ComUE						
1. Le point sur la politique partenariale				X		X
2. Le point sur la politique d'ouverture à l'international				X		X
AXE 2. Œuvrer pour les réussites étudiantes, promouvoir l'excellence de la recherche et innover pour l'avenir d'un monde en transition						
3. Le point sur les TEDS			X	X	X	X
4. Mise en place d'un portail de l'innovation			X	X		
5. Remise d'un rapport sur les Licences Accès santé (L.AS)			X			
6. Conditions de vie et de réussite des étudiants		X	X	X	X	X
AXE 3. Soutenir la mise en œuvre du projet stratégique de l'établissement en s'appuyant sur sa richesse humaine et en renforçant le pilotage						
7. Mise en place d'un schéma directeur de la stratégie immobilière (SDSI)			X			
8. Finalisation de la dévolution du patrimoine immobilier						X
9. Le point sur la fonction et la politique RH		X	X		X	
10. Mise en place d'un schéma directeur du handicap				X		
11. Adoption d'un schéma directeur d'amélioration continue				X		
12. Le point sur la fonction SI et la stratégie de sécurisation			X	X	X	

Fait à Paris, le

La ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche	Le président de l'université de Caen
Sylvie Retailleau	**Lamri Adoui**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

Délibération N°2023-089.

Budget initial – Exercice 2024

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 15 décembre 2023

Vu les articles L712-3, R. 719-51 et suivants du code de l'éducation, notamment l'article R. 719-66,
Vu l'article 175 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique.
Vu l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes,
Vu l'arrêté du 18 décembre 2015 relatif aux tableaux budgétaires applicables aux établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) et aux établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST) dans le cadre de l'élaboration, de la présentation et de l'exécution de leur budget,

Article 1 :

Le Conseil d'administration vote les autorisations budgétaires suivantes :

- 2 378 ETPT sous plafond d'emplois législatif et 450 ETPT hors plafond d'emplois législatif pour un plafond global de 2 828 ETPT.
- 291 611 679 € en autorisations d'engagement dont :
  - 218 118 219 € en personnel ;
  - 44 715 614 € en fonctionnement ;
  - 28 777 846 € en investissement.
- 286 402 082 € en crédits de paiement dont :
  - 218 118 219 € en personnel ;
  - 43 641 328 € en fonctionnement ;
  - 24 642 535 € en investissement.
- 280 861 969 € de prévisions de recettes.
- - 5 540 113 € de solde budgétaire (déficit).

Article 2 :

Le Conseil d'administration vote les prévisions comptables suivantes :

- -5 853 113 € de variation de trésorerie ;
- 1 920 684 € de résultat patrimonial ;
- 7 035 279 € de capacité d'autofinancement ;
- -2 845 416 € de variation de fonds de roulement.

Article 3 : Le budget agrégé comprend le budget principal UNICAEN et le budget annexe immobilier.

Annexe : Tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, de la situation patrimoniale et des opérations pluriannuelles.

Résultat du vote : 28 pour, 1 contre, 5 abstentions.

Fait à Caen, le 18 décembre 2023.

Le Président de l'Université,

Lamri ADOUI

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE PRÉSIDENCE

Délibération publiée le : 22 DEC. 2023

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : 22 DEC. 2023

Tableau des emplois présenté par l'établissement à l'appui du budget initial 2024

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Catégories d'emplois	Nature des emplois		(A) Emplois sous plafond Etat En ETPT		(B) Emplois sous plafond établissement En ETPT	(C) = (A) + (B) Plafond global
Enseignants, Enseignants-Chercheurs, Chercheurs	Permanents	Titulaires	1 065	(1)		1 065
		CDI	18		8	26
	Non permanents	CDD	312		143	455
		S/total EC	**1 395**		**151**	**1 546**
Elèves fonctionnaires stagiaires des ENS			**0**			**0**
BIATSS	Permanents	Titulaires	721	(2)		721
		CDI	112		23	135
	Non permanents	CDD	150		276	426
		S/total Biatss	**983**		**299**	**1 282**
Totaux			**2 378**	(3)	**450**	**2 828** (4)
						Plafond global des emplois voté par le CA (arrondi)
Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat			**2 489**	(5)		

Note sur les modalités de renseignement du tableau

Ce tableau doit être annexé au budget de l'établissement et, en cas de modification, aux budgets rectificatifs. Les chiffres qu'il contient doivent être exprimés en équivalents temps plein travaillés (ETPT). Le guide de décompte des emplois élaboré par la DAF et la DGESIP précise les régles de décompte des emplois en ETPT en fonction des catégories de personnel.

Seul est soumis au vote du conseil d'administration le plafond global des emplois (case annotée (4))

Le nombre total d'emplois sous plafond Etat (case annotée (3)) ne peut être supérieur au plafond des emplois Etat qui a été notifié à l'établissement et rappelé en case (5)

13/11/2023

TABLEAU 2
Autorisations budgétaires Budget initial 2024

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

DEPENSES						
	Montants Budget N-1 (BR2 voté le 13/10/2023)		**Montants prévision d'exécution N-1**		**Montants Budget initial N**	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Personnel	**211 626 369**	**211 626 369**	**211 626 369**	**211 626 369**	**218 118 219**	**218 118 219**
dont contributions employeur au CAS Pension	**58 761 985**	**58 761 985**	**58 761 985**	**58 761 985**	**60 564 568**	**60 564 568**
Fonctionnement	**46 542 845**	**40 914 602**	**46 542 845**	**40 914 602**	**44 715 614**	**43 641 328**
Intervention						
Investissement	**21 338 885**	**30 088 995**	**21 338 885**	**30 088 995**	**28 777 846**	**24 642 535**
TOTAL DES DEPENSES AE (A) CP (B)	**279 508 099**	**282 629 966**	**279 508 099**	**282 629 966**	**291 611 679**	**286 402 082**
SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1 = C - B)						

RECETTES			
Montants Budget N-1 *(BR2 voté le 13/10/2023)*	***Montants prévision d'exécution N-1***	**Montants Budget initial N**	
266 441 702	**266 441 702**	**273 098 547**	**Recettes globalisées**
207 944 772	207 944 772	211 606 133	Subvention pour charges de service public
-	-	-	Subvention pour charges d'investissement
265 659	265 659	350 000	Autres financements de l'Etat
2 076 858	2 076 858	2 186 167	Fiscalité affectée
28 760 577	28 760 577	28 441 617	Autres financements publics
27 393 836	27 393 836	30 514 630	Recettes propres
6 710 444	**6 710 444**	**7 763 422**	**Recettes fléchées***
-	-		Subvention pour charges d'investissement fléchée
5 200 000	5 200 000	1 873 422	Autres financements de l'Etat fléchés
1 510 444	1 510 444	5 890 000	Autres financements publics fléchés
-	-		Recettes propres fléchées
273 152 146	**273 152 146**	**280 861 969**	**TOTAL DES RECETTES (C)**
9 477 820	**9 477 820**	**5 540 113**	**SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)**

(*) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU 4
Equilibre financier Budget initial 2024 - Agregé

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

BESOINS				FINANCEMENTS			
	Montants Budget N-1 *(BR2 voté le 13/10/2023)*	**Montants prévision d'exécution N-1**	**Montants Budget initial N**	**Montants Budget N-1** *(BR2 voté le 13/10/2023)*	**Montants prévision d'exécution N-1**	**Montants Budget initial N**	
Solde budgétaire (déficit) (D2)*	9 477 820	9 477 820	5 540 113	-			Solde budgétaire (excédent) (D1)*
dont Budget Principal	*458 825*	458 825	*1 268 339*			-	*dont Budget Principal*
dont Budget Annexe	*9 018 995*	9 018 995	*4 271 774*				*dont Budget Annexe*
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b1)	354 175	354 175	313 000	0	0	0	Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b2)
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c1)**	4 820 000	4 820 000	9 318 000	16 520 000	16 520 000	9 318 000	Opérations au nom et pour le compte de tiers (c2)**
Autres décaissements non budgétaires (e1)	0	0	2 000	2 200	2 200	2 000	Autres encaissements non budgétaires (e2)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)=D2+(b1)+(c1)+(e1)	14 651 995	14 651 995	15 173 113	16 522 200	16 522 200	9 320 000	**Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)=D1+(b2)+(c2)+(e2)**
ABONDEMENT de la trésorerie (I)= (2) - (1)	1 870 205	1 870 205			-	5 853 113	**PRLELEVEMENT de la trésorerie (II)=(1) - (2)**
*dont Abondement de la trésorerie fléchée (a)****	*0*	-	-	*6 623 215*	*6 623 215*	*497 437*	*dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée (a)****
dont Abondement de la trésorerie non fléchée (d)	*8 950 045*	*8 950 045*	-	*456 625*	*456 625*	5 355 676	*dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d)*
	-	-	-	-	-	-	
TOTAL DES BESOINS (1) + (I)	**16 522 200**	**16 522 200**	**15 173 113**	**16 522 200**	**16 522 200**	**15 173 113**	**TOTAL DES FINANCEMENTS (2) + (II)**

(*) Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires"
(**) Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers"
(***) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU 6
Situation patrimoniale Budget initial 2024 - Agrégé

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Montants Budget N-1 *(BR2 voté le 13/10/2023)*	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget initial N	PRODUITS	Montants Budget N-1 *(BR2 voté le 13/10/2023)*	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget initial N
Personnel	209 280 319	209 280 319	216 578 981	Subventions de l'Etat	207 944 772	207 944 772	211 606 133
*dont charges de pensions civiles**	58 830 018	58 830 018	60 881 718	Fiscalité affectée	2 076 858	2 076 858	2 186 167
Fonctionnement autre que les charges de personnel	62 712 351	62 712 351	63 139 896	Autres subventions	14 583 441	14 583 441	20 997 197
Intervention (le cas échéant)	0	0	0	Autres produits	44 327 618	44 327 618	46 850 064
TOTAL DES CHARGES (1)	**271 992 670**	**271 992 670**	**279 718 877**	**TOTAL DES PRODUITS (2)**	**268 932 689**	**268 932 689**	**281 639 561**
Résultat : bénéfice (3) = (2) - (1)	**0**	**0**	**1 920 684**	**Résultat : perte (4) = (1) - (2)**	**3 059 981**	**3 059 981**	**0**
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat (1) + (3) = (2) + (4)	**271 992 670**	**271 992 670**	**281 639 561**	**TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat (1) + (3) = (2) + (4)**	**271 992 670**	**271 992 670**	**281 639 561**

** il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions*

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Montants Budget N-1 *(BR2 voté le 13/10/2023)*	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget initial N
Résultat de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4)	-3 059 981	-3 059 981	1 920 684
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	18 588 350	18 588 350	19 121 330
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	0	0	0
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	1 129 897	1 129 897	0
- produits de cession d'éléments d'actifs	150 000	150 000	0
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs	15 358 359	15 358 359	14 006 734
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	**1 149 908**	**1 149 908**	**7 035 279**

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants Budget N-1 *(BR2 voté le 13/10/2023)*	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget initial N	RESSOURCES	Montants Budget N-1 *(BR2 voté le 13/10/2023)*	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget initial N
Insuffisance d'autofinancement	**0**	**0**	**0**	Capacité d'autofinancement	**1 149 908**	**1 149 908**	**7 035 279**
Investissements	30 088 995	30 088 995	24 642 535	Financement de l'actif par l'État	5 200 000	5 200 000	1 873 422
				Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	12 230 567	12 230 567	13 201 418
				Autres ressources	0	0	0
Remboursement des dettes financières	354 175	354 175	313 000	Augmentation des dettes financières	0	0	0
TOTAL DES EMPLOIS (5)	**30 443 170**	**30 443 170**	**24 955 535**	**TOTAL DES RESSOURCES (6)**	**18 580 475**	**18 580 475**	**22 110 119**
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)	**0**	**0**	**0**	**Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)**	**11 862 695**	**11 862 695**	**2 845 416**

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Montants Budget N-1 *(BR2 voté le 13/10/2023)*	Montants prévision d'exécution N-1	Montants Budget initial N
Niveau initial du FONDS DE ROULEMENT	**18 842 943**	**18 842 943**	**6 980 250**
Niveau initial du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	**-5 191 661**	**-5 191 661**	**-18 924 559**
Niveau initial de la TRESORERIE	**24 034 604**	**24 034 604**	**25 904 809**
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	**-11 862 695**	**-11 862 695**	**-2 845 416**
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRESORERIE)	**-13 732 900**	**-13 732 900**	**3 007 697**
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	**1 870 205**	**1 870 205**	**-5 853 113**
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT	**6 980 250**	**6 980 250**	**4 134 834**
Niveau final du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	**-18 924 559**	**-18 924 559**	**-15 916 862**
Niveau final de la TRESORERIE	**25 904 809**	**25 904 809**	**20 051 696**

* Montant issu du tableau "Equilibre financier"

Périmètre financier : UniCaen
Type de budget : BI

Exercice : 2024
Version : PR0

Tableau agrégé des opérations pluriannuelles (prévisionnel)

Dépenses

Opérations		Montant de l'opération	Autorisations d'engagement					Crédits de paiement					Restes	
			AE ouvertes < N	Conso AE < N	Reports ou Reprogrammations N	AE nouvelles ouvertes N	Total AE N	CP ouverts < N	Conso CP < N	Reports ou Reprogrammations N	CP nouveaux ouverts N	Total CP N	Restes à engager > N (AE)	Restes à payer > N sur AE consommées <= N (CP)
111	D111- SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	10 235 975	5 218 539	5 218 539	0	2 420 600	2 420 600	5 218 539	4 229 646	0	2 420 600	2 420 600	2 596 836	988 893
107	D107- MATHEMATIQUES, SC ET TECHN. INFO	11 659 838	3 466 869	3 466 869	0	1 901 100	1 901 100	3 466 869	2 944 856	0	1 901 100	1 901 100	6 291 869	522 013
110	D110- SC DE LA TERRE, UNIVERS ET ENVT	7 569 268	3 159 669	3 159 669	0	1 615 800	1 615 800	3 159 669	2 732 146	0	1 615 800	1 615 800	2 793 799	427 523
106	D106- SCIENCES DE LA VIE, SANTÉ	51 896 439	29 356 210	29 356 210	0	11 472 800	11 472 800	29 356 210	26 899 263	0	11 472 800	11 472 800	11 067 429	2 456 947
108	D108- PHYSIQUES CHIMIE	14 456 394	7 283 438	7 283 438	0	2 693 800	2 693 800	7 283 438	6 982 041	0	2 693 800	2 693 800	4 479 156	301 397
112	D112- INTERDISCIPLINAIRE ET TRANSVERSALE	1 682 583	424 883	424 883	0	1 075 900	1 075 900	424 883	395 573	0	1 075 900	1 075 900	181 800	29 310
1153	D1153 - PILOTAGE	3 000 000	0	0	0	590 000	590 000	0	0	0	590 000	590 000	2 410 000	0
	Total Contrats de recherche	**100 500 497**	**48 909 608**	**48 909 608**	**0**	**21 770 000**	**21 770 000**	**48 909 608**	**44 183 525**	**0**	**21 770 000**	**21 770 000**	**29 820 889**	**4 726 083**
IF50ER01	REHABILITATION BATIMENT B	29 295 678	29 275 341	29 275 341		20 337	20 337	28 712 068	28 712 068		583 610	583 610	0	0
IF50ER02	RENOVATION CREC	10 182 826	9 770 993	9 770 993		411 833	411 833	7 581 749	7 581 749		2 300 000	2 300 000	0	301 077
IF50ER03	RENOVATION AILE B CYCERON	12 997 516	449 217	449 217		11 000 000	11 000 000	138 666	138 666		2 750 000	2 750 000	1 548 299	8 560 551
IF50ER04	REHABILITATION STADE CAMPUS1	4 840 000	2 974 314	2 974 314		1 706 000	1 706 000	2 718 613	2 718 613		1 300 000	1 300 000	159 686	661 701
IF50ER05	MISE EN ACCESSIBILITE COUR D'HONNEUR	869 736	869 736	869 736		0	0	864 928	864 928		4 808	4 808	0	0
IF50ER06	CAMPUS NOUVEAU SIECLE BU PIERRE SINEUX	300 000	300 000	300 000		0	0	300 000	300 000		0	0	0	0
IF50ER07	CAMPUS 2025 SAINT-LO	7 921 000	0	0		200 000	200 000	0	0		200 000	200 000	7 721 000	0
PRF000002	CONVERSION EN CHAUFFERIE BIOMASSE	8 587 614	8 587 614	8 587 614		0	0	7 465 173	7 465 173		1 122 441	1 122 441	0	0
	Total Programme pluriannuels d'inv	**74 994 370**	**52 227 215**	**52 227 215**	**0**	**13 338 170**	**13 338 170**	**47 781 197**	**47 781 197**	**0**	**8 260 859**	**8 260 859**	**9 428 985**	**9 523 329**
		175 494 867	**101 136 823**	**101 136 823**	**0**	**35 108 170**	**35 108 170**	**96 690 805**	**91 964 722**	**0**	**30 030 859**	**30 030 859**	**39 249 874**	**14 249 412**
	Ss total personnel	48 039 855	17 098 032	17 098 032	0	11 270 000	11 270 000	17 098 032	17 098 032	0	11 270 000	11 270 000	19 671 823	0
	Ss total fonctionnement	27 192 349	12 095 075	12 095 075	0	5 500 000	5 500 000	12 095 075	9 300 593	0	5 500 000	5 500 000	9 597 274	2 794 482
	Ss total investissement	100 262 663	71 943 716	71 943 716	0	18 338 170	18 338 170	67 497 698	65 566 097	0	13 260 859	13 260 859	9 980 777	11 454 930

Périmètre financier : UniCaen
Type de budget : BI

Exercice : 2024
Version : PR0

Tableau agrégé des opérations pluriannuelles (prévisionnel)

Recettes

Opérations		Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs			
				Montant	Encaissements < N	Encaissements prévus N	Restes à encaisser > N
111	D111- SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	10 235 975	0	10 235 975	4 560 540	2 228 529	3 446 906
107	D107- MATHEMATIQUES, SC ET TECHN. INFO	11 659 838	0	11 659 838	3 565 200	2 056 994	6 037 644
110	D110- SC DE LA TERRE, UNIVERS ET ENVT	7 569 268	0	7 569 268	1 626 247	1 236 986	4 706 035
106	D106- SCIENCES DE LA VIE, SANTÉ	51 896 439	0	51 896 439	18 445 997	14 120 530	19 329 912
108	D108- PHYSIQUES CHIMIE	14 456 394	0	14 456 394	5 973 051	2 668 224	5 815 119
112	D112- INTERDISCIPLINAIRE ET TRANSVERSALE	1 682 583	0	1 682 583	307 527	150 538	1 224 518
1153	D1153 - PILOTAGE	3 000 000	0	3 000 000	307 527	238 200	2 454 273
	Total Contrats de recherche	**100 500 497**	**0**	**100 500 497**	**34 786 089**	**22 700 000**	**43 014 408**
IF50ER01	REHABILITATION BATIMENT B	29 295 678	15 730 071	13 565 607	12 500 000	0	1 065 607
IF50ER02	RENOVATION CREC	10 182 826	1 246 958	8 935 868	5 175 434	2 090 000	1 670 434
IF50ER03	RENOVATION AILE B CYCERON	12 997 516	0	12 997 516	1 797 516	3 900 000	7 300 000
IF50ER04	REHABILITATION STADE CAMPUS 1	4 840 000	2 640 000	2 200 000	2 000 000	200 000	0
IF50ER05	MISE EN ACCESSIBILITE COUR D'HONNEUR	869 736	369 736	500 000	0	500 000	0
IF50ER06	CAMPUS NOUVEAU SIECLE BU PIERRE SINEUX	300 000	0	300 000	300 000	0	0
IF50ER07	CAMPUS 2025 SAINT-LO	7 921 000	0	7 921 000	0	0	7 921 000
PRF000002	CONVERSION EN CHAUFFERIE BIOMASSE	8 587 614	-190 186	8 777 800	7 704 378	1 073 422	0
	Total Programme pluriannuels d'inv	**74 994 370**	**19 796 579**	**55 197 791**	**29 477 328**	**7 763 422**	**17 957 041**
	Total	**175 494 867**	**19 796 579**	**155 698 288**	**64 263 417**	**30 463 422**	**60 971 449**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

Délibération N°2023-090.

Règles en matière d'immobilisation

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 15 décembre 2023

Vu l'article L-712-3 du code de l'éducation ;

Article 1.

Le Conseil d'Administration approuve les règles en matière d'immobilisation avec effet à compter du 1er janvier 2023 et annexées à la présente délibération.

Annexe : Règles d'immobilisation.

Résultat du vote : Unanimité (34 pour).

Fait à Caen, le 18 décembre 2023.

Le Président de l'Université,

Lamri ADOUI

Délibération publiée le : 22 DEC. 2023

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : 22 DEC. 2023

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

Dépenses faites sur Contrat de Recherche/Projet transversal

Dépenses faites Hors Contrat de Recherche

TYPE DE DEPENSE	DEPENSE DE FONCTIONNEMENT	DEPENSE D'INVESTISSEMENT
CONTRAT RECHERCHE/PROJET TRANSVERSAL	Pour tout achat, il faut se référer aux dispositions prévues dans le contrat de recherche (afin de savoir si le contrat mentionne les dépenses relevant du fonctionnement ou de l'investissement). Si rien n'est prévu dans le contrat de recherche, il faut se référer aux lignes ci-dessous.	

TYPE DE DEPENSE	DEPENSE DE FONCTIONNEMENT	DEPENSE D'INVESTISSEMENT
DOCUMENTATION	Abonnement papier (annuel, semestriel) quel que soit le montant. Abonnement électronique (revues scientifiques en ligne, AEF…) quel que soit le montant. Achats individualisés d'ouvrages (achat d'un code de l'éducation pour l'administration) quel que soit le montant.	Collections (acquisition d'un ensemble encyclopédique, acquisition groupée d'ouvrages destinées à alimenter ou renouveler un fonds documentaire existant).

		Achats de fonds documentaires (acquisition d'un nombre important d'ouvrages)
TYPE DE DEPENSE	**DEPENSE DE FONCTIONNEMENT**	**DEPENSE D'INVESTISSEMENT**
INFORMATIQUE/AUDIOVISUEL	Achat isolé ou bien achat en lot de : - Clavier - Souris - Casque - Enceinte - Disque dur externe Ex : achat d'un lot de 100 souris	Tablette Smartphone Unité centrale Station de travail Ecran Pack Ordinateur portable ou fixe (ordinateur + clavier + souris, etc.) Ordinateur portable Casque réalité virtuelle Audiovisuel, vidéoprojecteur, caméra etc. Appareil photo ***Sans tenir compte du seuil unitaire de 800 € HT***
LOGICIEL/LICENCE	- Tout logiciel ou licence dont **la valeur unitaire** est inférieure à 800€ HT - Droit d'accès sans tenir compte du seuil à 800€ HT - Abonnement même si valeur supérieure à 800€ PU HT	Tout logiciel ou licence dont la durée de vie est supérieure à 1 an **et** dont la **valeur unitaire** est supérieure à 800 € HT
REPARATION	Tout bon de commande dont la **valeur unitaire** est inférieure à 800 € HT	Tout bon de commande (matériel + main d'œuvre) dont la **valeur unitaire** est supérieure à 800 € HT Ex : pièce de rechange et main d'œuvre supérieures à 800 € Prix unitaire HT concernant un matériel déjà immobilisé.
MAINTENANCE	Tout contrat de maintenance (**sans notion de valeur**)	
MATERIEL ET PETIT EQUIPEMENT	Tout matériel dont **la valeur unitaire** est inférieure à 800 € HT et qui ne fait pas partie d'un ensemble immobilisable ou **consommable** (dont la durée de vie < 1 an) **sans notion de seuil.** Ex : Achat d'un petit équipement à moins de 800 € HT	Ensemble immobilisable = ensemble dont le **prix unitaire HT** d'une ligne du devis ou du bon de commande est supérieure ou égale à 800 € HT : l'ensemble du bon de commande est alors en investissement (frais de port, d'installation ou de douane compris)

		Attention : achat d'un bien à 790 € PU HT et frais de port à 50 € HT = fonctionnement
TYPE DE DEPENSE	**DEPENSE DE FONCTIONNEMENT**	**DEPENSE D'INVESTISSEMENT**
MOBILIER	Tout bien mobilier dont **la valeur unitaire** est inférieure à 800 € HT et qui ne fait pas partie d'un ensemble immobilisable. Ex : chaise, tabouret, table, armoire, petite machine-outil	1- Ensemble immobilisable = ensemble dont le prix unitaire HT d'une ligne du devis ou du bon de commande est supérieure ou égale à 800 € HT : l'ensemble du bon de commande est alors en investissement (frais de port, d'installation ou de douane compris) Attention : achat d'un bien à 790 € PU HT et frais de port à 50 € HT = fonctionnement Ex : achat d'un bien à 900 € PU HT et frais de port à 80 € HT = tout le bon de commande est en investissement 2-Acquisition de mobilier dans le cadre du 1er équipement d'un bâtiment (opérations pilotées par la DPL) Ex : acquisition de premier équipement dans le cadre de réhabilitation d'un bâtiment = investissement

TYPE DE DEPENSE	**DEPENSE DE FONCTIONNEMENT**	**DEPENSE D'INVESTISSEMENT**
TRAVAUX	Tout bon de commande de travaux qui ne contient pas une **valeur unitaire** supérieure à 800 € HT Contrat de maintenance Contrat d'entretien	Tout bon de commande de travaux (matériel + main d'œuvre) qui contient au moins une **valeur unitaire** supérieure à 800 € HT : alors tout le bon de commande est en investissement Ex : constructions, travaux exécutés ou opérations de GER dans le cadre de programme pluriannuel, travaux de sécurité ou liés à l'environnement, pièce de rechange et main d'œuvre supérieures à 800 € PU HT

Voté au CA du 15/12/2023

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

TYPE DE DEPENSE	DEPENSE DE FONCTIONNEMENT	DEPENSE D'INVESTISSEMENT
GROS ENTRETIEN RENOUVELLEMENT (GER)	Toute dépense (sans notion de valeur) liée au remplacement d'un composant existant qui cependant rempli sa fonction de base mais présente des dysfonctionnements. Le nouveau composant présente les mêmes caractéristiques techniques et fonctionnelles que l'ancien composant. (Aucune valeur ajoutée) <u>Exemple</u> : • Je change une fenêtre à 1000 €/U d'un bâtiment ➔fonctionnement	1 - Tout dépense (sans notion de valeur) pour un composant nouveau non existant sur un ensemble immobilier. 2 - Toute dépense pour un composant ou groupe de composant existant qui prolonge la durée de vie de l'ensemble immobilier. <u>Exemple</u> : • Je change toutes les fenêtres à 1000€/U d'un bâtiment ➔ investissement (travaux 1030)
MAINTENANCE	Tout contrat de maintenance (sans notion de valeur) visé de toutes les parties (Unicaen – société) - renouvelable <u>Exemple</u> : contrat maintenance tribune télescopique (Master Industrie)	
ACHAT MATERIEL ET PETIT EQUIPEMENT	Tout achat de matériel et de petit équipement en **remplacement** car le matériel existant est en défaut de fonctionnement (sans notion de valeur) <u>Exemple</u> : Je commande des clés ou des serrures à l'unité en remplacement ponctuel ➔ Fonctionnement <u>Exemple</u> : Une campagne de renouvellement de petits équipements ou consommable en masse ➔ Fonctionnement	Toute **nouvelle acquisition de matériel et de petit équipement** dont le prix unitaire HT est supérieur ou égal à 800 € HT ➔l'ensemble du bon de commande est alors en investissement (frais de port, d'installation compris) Sur un même bon de commande, un matériel de plus 800 € PU HT et divers autres matériels dont prix unitaire inférieur à 800 € HT qui ne ***forment pas un ensemble cohérent*** : ligne de plus 800 € HT en investissement uniquement. <u>Exemple</u> : Je refais l'organigramme d'un bâtiment et remplace l'ensemble des serrures ➔ Investissement (1010)
OPERATION DE TRAVAUX		Toutes commandes de travaux au BAIM (1030)

MAJ – 27/11/2023

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

Délibération N°2023-091.

Démarche de gestion des risques

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 15 décembre 2023

Vu l'article L-712-3 du code de l'éducation ;

Article 1.

Le Conseil d'Administration approuve la démarche en matière de gestion des risques budgétaires et comptables annexée à la présente délibération.

Annexe : Démarche de gestion des risques.

Résultat du vote : Unanimité (34 Pour).

Fait à Caen, le 18 décembre 2023.

Le Président de l'Université,

Lamri ADOUL

Délibération publiée le : 22 DEC. 2023

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : 22 DEC. 2023

UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE

Note relative à la

GESTION DES RISQUES

SOMMAIRE

1. PREAMBULE ET CONTEXTE 3

2. LES TROIS LIGNES DE MAITRISE 3

3. LE CONTRÔLE INTERNE 4

3.1. ANIMATION DU CONTROLE INTERNE A L'ECHELLE DE L'ETABLISSEMENT 4
3.2. LE CONTROLE INTERNE BUDGETAIRE (CIB) / LE CONTROLE INTERNE COMPTABLE (CIC) 4

4. L'AUDIT INTERNE (AI) 5

4.1. DEFINITION 5
4.2. MISSIONS 6
4.3. RATTACHEMENT DE LA MISSION D'AUDIT INTERNE 6

5. LA GOUVERNANCE 6

5.1. LE COMITE DE GESTION DES RISQUES (CGR) 6
5.1.1. Rôle et missions 6
5.1.2. Composition 7
5.1.3. Fonctionnement 7
5.2. LE COMITE OPERATIONNEL DE GESTION DES RISQUES (COGR) 7
5.2.1. Rôle et missions 7
5.2.2. Composition 8
5.2.3. Fonctionnement 8
5.3. LA COMMISSION PILOTAGE FINANCIER ET PATRIMONIAL 8

1. PREAMBULE ET CONTEXTE

Dans le cadre de son amélioration continue, l'Université de Caen Normandie développe une démarche de gestion de ses risques stratégiques, budgétaires et comptables.

La présente note a pour objectif de préciser l'organisation de l'université pour la conduite de cette démarche qui s'appuie notamment sur deux activités : le contrôle interne et l'audit interne.

Le document sera présenté au Conseil d'administration et pourra faire l'objet de révisions annuelles.

2. LES TROIS LIGNES DE MAITRISE

Face à un environnement de plus en plus complexe, l'université se doit d'assurer l'atteinte de ses objectifs stratégiques et opérationnels dans les meilleures conditions de conformité et d'efficacité.
Toute organisation doit se prémunir des risques et définir le meilleur moyen de les identifier en amont pour mieux les appréhender, les anticiper et les maîtriser. Pour ce qui concerne l'université, l'observation de l'environnement permet déjà d'identifier plusieurs risques significatifs : perte de ressources financières (non facturation, sous-consommation des subventions), fraude, cybersécurité…
Pour réduire les risques ou limiter les impacts, différents dispositifs de maîtrise des risques doivent être mis en place au sein de l'Etablissement (mesures de prévention pour agir sur les facteurs de risques, mesures de correction pour agir sur les impacts, mesures de détection pour déterminer des seuils d'alerte).
La gestion des risques est une démarche collective, tous les acteurs de l'université participent chacun à leur niveau à la maîtrise des risques. Trois lignes de maîtrise sont ainsi identifiées :

- **1ère ligne : le management opérationnel** par la mise en œuvre de dispositifs de contrôle adéquat, portant sur les processus relevant de leur responsabilité et de leur périmètre d'intervention.
- **2ème ligne : les fonctions support** (SI, RH, Juridique, Finance, HSE, Contrôle de gestion) **/ et le contrôle interne pour la gestion des risques et la conformité,** apportant une expertise à un domaine ciblé et un accompagnement à la mise en place de dispositifs de maîtrise des risques.
- **3ème ligne : l'audit interne** à travers une approche fondée sur le risque.

3. LE CONTRÔLE INTERNE

Le contrôle interne est un processus mis en œuvre par la présidence destiné à fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs suivants :

- La réalisation et l'optimisation des opérations,
- La fiabilité des informations financières et de gestion,
- La conformité aux lois et aux réglementations en vigueur.

3.1. Animation du contrôle interne à l'échelle de l'établissement

La DAPAC (Délégation de l'Appui au Pilotage et de l'Amélioration Continue) est en charge d'animer la dynamique globale de contrôle interne. Elle est notamment en charge de l'actualisation de la cartographie des risques stratégiques dont l'un des risques majeurs concerne les risques budgétaires et comptables et de la construction du plan d'actions pluriannuel afférent. Elle accompagne la présidence dans la sécurisation de certains processus prioritaires dans le cadre du plan d'actions défini à l'échelle de l'établissement.
Une personne en charge de l'animation du dispositif est désignée.

3.2. Le Contrôle Interne Budgétaire (CIB) / Le Contrôle Interne Comptable (CIC)

Le contrôle interne budgétaire (CIB) et le contrôle interne comptable (CIC) sont définis dans le décret n° 2012-1246 du 7 novembre relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (article 215) :

- *« Le contrôle interne budgétaire a pour objet la maîtrise des risques afférents à la poursuite des objectifs de qualité de la comptabilité budgétaire et de soutenabilité de la programmation et de son exécution »*
- *« Le contrôle interne comptable a pour objet la maîtrise des risques afférents à la poursuite des objectifs de qualité des comptes, depuis le fait générateur d'une opération jusqu'à son dénouement comptable »*

Le cadre de référence des CIB et CIC est fixé par l'arrêté du 17 décembre 2015. Le contrôle interne est un ensemble de dispositifs, formalisés et permanents, permettant de couvrir les missions, les enjeux et les risques comptables et financiers.

L'ordonnance du 23 mars 2022 relative au régime de responsabilité financière des gestionnaires publics met en place un régime juridictionnel unifié de responsabilité des gestionnaires publics, qu'ils exercent des fonctions d'ordonnateur ou de comptable. Cette ordonnance vient renforcer la nécessité de sécuriser les processus budgétaires et comptables dans le cadre du contrôle interne. La démarche concerne l'ensemble des acteurs, encadrants comme opérationnels dans l'objectif de maîtriser le fonctionnement des

activités en vue de fournir une assurance raisonnable sur la qualité des comptabilités (budgétaire et comptable) et sur la soutenabilité budgétaire.

Au sein de l'Université de Caen Normandie, sous la responsabilité du Directeur Général des Services Adjoint en charge des finances :

- le contrôle interne budgétaire est porté par la Direction des Finances et du Budget, un référent CIB y est désigné,
- le contrôle interne comptable est porté par l'Agence Comptable, un référent CIC y est désigné.

En articulation avec la cartographie des risques, ces deux services sont en charge de mettre en œuvre le plan d'actions afférent et de renforcer les Dispositifs de Maîtrise des Risques (DMR) comptables et budgétaires permettant :

- une organisation structurée et connue,
- une évaluation de son efficacité,
- un recensement des risques et des procédures,
- une traçabilité des opérations et des acteurs,
- un pilotage en mode projet qui s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue.

A noter :
La masse salariale représente 82 % du budget de l'Université. A ce titre, la Direction des Ressources Humaines, en lien avec les référents en charge du CIC et du CIB, met en œuvre des dispositifs de maitrise des risques (DMR) dans le cadre de son contrôle de gestion.

En fonction de la cartographie des risques et du plan d'action afférent, d'autres référents contrôle interne pourront le cas échéant être désignés.

4. L'AUDIT INTERNE (AI)

4.1. Définition

L'audit interne est défini par le Comité d'Harmonisation de l'Audit Interne de l'Etat (CHAIE).
« *L'audit interne est une activité indépendante et objective qui donne à une organisation une assurance sur le degré de maîtrise de ses opérations et lui apporte ses conseils pour l'améliorer. L'audit interne s'assure que les dispositifs de contrôle interne d'une organisation sont efficaces* ».

4.2. Missions

Les diagnostics peuvent concerner un processus, une activité, une entité, une fonction de l'université ou l'application d'une politique de l'établissement afin d'en évaluer l'organisation, le fonctionnement et les résultats par rapport aux objectifs fixés et la maîtrise des risques encourus.

L'audit interne a pour objectif :

- de s'assurer de la conformité des activités de l'Université aux lois et règlements en vigueur ainsi qu'aux obligations et engagements contractuels,
- de tester et d'évaluer l'efficacité et l'effectivité des dispositifs de contrôle interne, d'apprécier le risque résiduel,
- de s'assurer de la qualité de l'organisation et de la gestion.

Deux types de missions d'audit sont possibles :

a) L'audit d'assurance : l'audit d'assurance est organisé à partir d'un référentiel précis (référentiel interne ou référentiel externe).
b) L'audit de conseil : l'audit n'est pas lié à un référentiel précis, il a pour objectif de formuler des conseils et recommandations sur un périmètre d'étude donné.

4.3. Rattachement de la mission d'audit interne

La DAPAC (Délégation de l'Appui au Pilotage et de l'Amélioration Continue) porte la fonction d'audit interne. La personne en charge de l'audit interne ne se substitue pas aux responsables opérationnels. Les recommandations formulées ne doivent en aucune façon décharger les personnels audités des responsabilités qui leur sont confiées.

5. LA GOUVERNANCE

5.1. LE COMITE DE GESTION DES RISQUES (CGR)

5.1.1. Rôle et missions

Pour piloter le déploiement de la démarche, le président de l'université est accompagné d'un comité de gestion des risques qui l'informe et l'éclaire sur le degré de maîtrise de ses opérations et apporte si nécessaire des conseils pour les améliorer. Le comité s'appuie pour cela sur les travaux du contrôle et de l'audit internes.

Les missions du comité de gestion des risques sont les suivantes :

- valider la cartographie des risques stratégiques et le plan d'actions afférent,
- suivre les dispositifs de maîtrise des risques mis en place par l'université dans le cadre du contrôle interne,
- arrêter la programmation des travaux d'audit et en suivre la réalisation,
- présenter un bilan d'activité annuel au conseil d'administration.

5.1.2. Composition

Sont membres du comité de gestion des risques :

- Le Président de l'Université de Caen Normandie,
- Le Vice-Président en charge de la stratégie de développement et du pilotage,
- la Directrice Générale des Services,
- le Directeur Général des Services Adjoint en charge des finances,
- la Directrice Générale des Services Adjointe en charge de la vie étudiante,
- la Directrice de la DAPAC,
- l'Agent comptable,
- la Directrice des Finances et du Budget,
- le Directeur des ressources humaines,
- les référents du CIC et CIB,
- la ou les personnes en charge de l'audit interne et de l'animation du contrôle interne à la DAPAC.
- Eventuellement une personnalité extérieure choisie pour ses compétences,

Pourront être invitées à ces comités toute personne et/ou direction pertinente en fonction des enjeux identifiés.

5.1.3. Fonctionnement

Le comité de gestion des risques se réunit au moins deux fois par an, sur convocation du président. Des réunions supplémentaires peuvent être organisées. Chaque réunion fait l'objet d'un relevé de conclusions établi par la DAPAC.
Le comité des risques rend compte de son activité au Conseil d'administration. A cette fin, il établit un rapport annuel dont le pilotage relève de la DAPAC. Le Président présente ce rapport lors d'une séance du Conseil d'administration.

5.2. LE COMITE OPERATIONNEL DE GESTION DES RISQUES (COGR)

5.2.1. Rôle et missions

Le comité opérationnel de gestion des risques a pour rôle de coordonner la mise en œuvre du plan d'actions afférent à la cartographie des risques dans le cadre des dispositifs de maîtrise des risques liés au contrôle interne.
Les missions du comité sont les suivantes :

- Appuyer la réalisation et la mise à jour de la cartographie des risques et du plan d'actions afférent en proposant notamment la priorisation des actions,

- Valider la méthodologie en amont de la mise en œuvre de dispositifs de maitrise des risques,
- Faire des points d'étape réguliers des dispositifs de maitrise des risques mis en œuvre,
- Préparer les comités de gestion des risques.

5.2.2. Composition

Sont membres du comité opérationnel des risques :

- la ou les personnes en charge de l'animation du contrôle interne à la DAPAC
- le référent CIB
- le référent CIC

En fonction de la cartographie des risques et du plan d'action afférent, d'autres référents contrôle interne pourront le cas échéant être associés au comité opérationnel.

5.2.3. Fonctionnement

Le comité opérationnel de gestion des risques se réunit régulièrement, tout au long de l'année. Il est convoqué par la personne en charge de l'animation du contrôle interne à la DAPAC. Le comité opérationnel agit en lien avec les directions.
Les travaux du comité opérationnel sont soumis à la validation de la Direction Générale des Services et aux directions concernées (DAPAC, DFB, AC) sur leurs périmètres respectifs.

5.3. LA COMMISSION PILOTAGE FINANCIER ET PATRIMONIAL

La commission instituée par les statuts peut être force de propositions sur la nécessité de renforcer les Dispositifs de Maîtrise des Risques dans le domaine financier et patrimonial. Chaque année, la Direction des Finances et du Budget et l'Agence Comptable présentent un bilan sur les activités menées au cours de l'année dans le domaine du contrôle interne budgétaire et du contrôle interne comptable.
La DAPAC est invitée à la commission lorsque ce point est inscrit à l'ordre du jour.

Criticité nette

Bas	Moyen	Haut	Très haut	Préjudiciable	A compléter

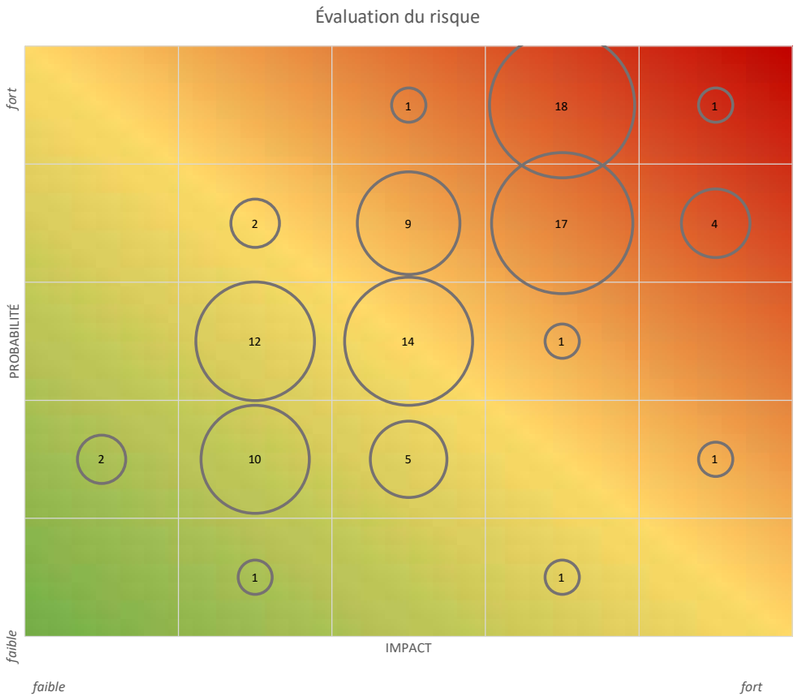

Domaine

- Dépenses
- Fiscalité
- Immobilisations
- Organisationnel
- Recettes
- Rémunération
- Stocks
- Trésorerie

Processus

- Admission en non-valeur
- Amortissements
- Avances et prêts
- Avoirs
- Budget
- Carte achat
- Carte logée
- Cessions de créances
- CET
- Clients
- Commande publique
- Contrôle interne
- Délégation de signature
- Encaissement et rapproc...
- Entrée du bien
- Exécution financière de l...
- Formalisation des contrat...
- Fournisseur
- Gestion administrative d...
- Heures complémentaires
- heures complémentaires ...
- Intégration de la paie da...
- Intérêts moratoires
- Missions
- Opérations pour compte ...
- Paie
- Plan de trésorerie

Dom.	Libellé du risque	Processus	Sous processus (	Réf.	Moyenne de Imp	Moyenne de Probabilité	nette	cotation
DÉP	Absence de computa tion des seuils de par l'absence de code NACRES				2	2		
	Bug plateforme invitant à payer avec carte bancaire				2	3		
	Dépenses payées avec des fournisseurs étrangers en TTC (non récupération de la TVA)				4	4		
	Dépenses présentant un caractère personnel et n'entrant pas dans le champs des missions de l'établissement				3	5		
	Erreur RIB				2	2		
	Gestion de fait - Non remboursement du régisseur				3	3		
	Ne pas récupérer la somme dûe				2	3		
	Non éligibilité de la dépense du fait de l'émission de bons de commandes simples alors que cela doit faire l'objet d'un marché				4	5		
	Non-paiement des intérêts moratoires				4	5		
	Opportunité de la dépense (utilisation abusive)				4	4		
	Oubli d'informer changement de RIB				2	3		
	Payer à tort				3	3		
	Payer au mauvais débiteur				2	2		
	Payer des dépenses en double				4	3		
	Payer des dépenses qui font l'objet d'un marché				4	4		
	Payer des intérêts moratoires				4	5		
	Payer prestation non faite				2	3		
	Perte de disponibilités				3	3		
	Rejet ou blocage AC pour non-conformité avec les dispositions financières du marché				4	4		
	Remboursement à tort de frais de déplacement				2	4		
	Réservations de nuitées et de billets train/avion frauduleuses par les chargés de voyage / Détournement de fonds publics				3	4		
	Retard paiement de la facture sur marché				4	4		
	Versement de subventions à des associations. Manque de vérification relative à la correcte utilisation des fonds.				3	4		
FIS	Redressement fiscal suite à erreur déclaration TVA				3	3		
	Sous-évaluation de la TVA collectée et/ou déductible				5	4		
	TVA à l'importation et TVA autoliquidée (UE) payée à tort ou inversement				4	4		
IMM	Amortissements non comptabilisés ou comptabilisés pour un montant erroné				2	2		
	Carence dans la mise en service des biens				2	4		
	Image non fidèle du patrimoine (Actif)				3	3		
ORG	Absence de formalisation de la chaîne de la dépense et des impacts en termes de responsabilité				4	5		
	Insuffisance de contrôle de gestion quant à la soutenabilité de l'offre de formation (en amont et au fil de l'eau)				5	4		
	Insuffisance générale de formalisation : Documentations (OFN, procédures...) / Actualisation / Traçabilité des contrôles...				5	5		
	Signature sans délégation de signature - Mise en jeu RGP				4	5		
REC	Défaut de recouvrement				2	3		
	Double titrage des notications complémentaires				2	2		
	Emploi du modèle associatif pour obtenir le versement d'une subvention dans le cadre d'un contrat de recherche partenarial et o				3	3		
	Erreur client facturé				4	4		
	Erreur montant facturé				4	4		
	Erreur transmission facture				4	4		
	Fraude (détournement)				3	3		
	Mise en cause responsabilité université (exécution du contrat avant signature)				4	5		
	Ne pas justifier de l'irrecouvrabilité d'une créance lors d'une admission en non-valeur				1	2		
	Ne pas justifier de l'irrecouvrabilité d'une créance lors d'une remise grâcieuse				2	3		
	Non éligibilité de la dépense ou dépense non remontée dans le bilan				4	5		
	Non exhaustivité des recettes				4	5		
	Non exhaustivité du suivi des conventions et absence de facturation				4	5		
	Non neutralisation de la charge d'amortissement (impact résultat comptable)				3	3		
	Non sincérité de la trésorerie disponible				2	3		
	Non sincérité du résultat comptable				4	4		
	Pas de date de signature sur les contrats/conventions				4	4		
	Payer aux partenaires plus qu'on a reçu ou qu'on va recevoir du financeur				3	4		
	Remboursement à tort				2	3		
	Trésorerie : retard encaissement				3	4		
RÉM	Absence de suivi des écarts IJSS en cas de subroga tion				3	2		
	Agent payé sur le mauvais plafond (Etat /ressources propres)				4	5		
	Alimentation à tort du CET				4	5		
	Création et paiement d'un agent fictif				4	3		
	Eléments de rémunération erronés				3	3		
	Embauche d'un agent ayant a tteint l'âge limite de départ à la retraite				4	4		
	Erreur dans le suivi du CET				4	4		
	Erreur de saisie dans l'attribution d'une prime / maintien d'une prime				3	3		
	Justification du service d'enseignement réalisé, risque de versement de rémunération indue				3	4		
	Les documents à destination de l'AC sont classés ou archivés de manière impropre				3	2		
	Non respect du cadre juridique (articles et conditions de recrutement pour les vacataires, doctorants et post-doctorants)				4	4		
	Paiement d'heures de vacations pour des enseignements non réalisés				5	4		
	Paiement d'un agent titulaire par 2 administrations en cas d'absence de CCP				2	1		
	Réalisation d'un recrutement en l'absence de crédits disponibles (ressources propres) et pérennes sur la durée totale du contrat				5	4		
	Rémunération à tort d'un agent en cas de départ, mutation...				3	3		
	Retard dans la PEC financière				3	3		
	Retard dans l'intégration de la paie dans SIFAC				5	2		
	Saisie des données de paie en dehors de la période autorisée				4	1		
	Saisie des dossiers administra tifs et financiers du contractuel a postériori de la prise de poste (vacataires ou contractuels)				3	4		
	Saisie d'une imputation budgétaire erronée (RP et RE)				3	2		
	Utilisation d'un élément de paie par erreur				3	3		
STO	Erreur comptabilisation montant				2	3		
TRÉ	Attribution sans décision réglementaire				2	2		
	Enregistrement non exhaustif sur le registre de caisse				1	2		
	Erreur restitution plan de trésorerie				2	3		
	Ne pas obtenir le remboursement				2	3		
	Non remboursement des avances de fonds				2	2		
	Traitement incomplet des relevés de compte				3	2		
(vide)	(vide)							

FICHE DE RISQUE

FAMILLE	Risques financiers	*Identifié le : CGR du 17/05/2023*
DOMAINE	Organisationnel	*N° de risque(s) : 92*
RISQUE	**Insuffisance générale de formalisation : Documentations (OFN, procédures…) / Actualisation / Traçabilité des contrôles**	
Propriétaire du risque	*DAPAC - Référent Contrôle interne*	
Définition	*Facultatif*	
Contexte	*Facultatif*	
Exemples	*Facultatif*	

EVALUATION	Risque brut *(avant toute mise en place de dispositifs de maîtrise des risques)*		Risque net *(en prenant en compte les dispositifs de maîtrise des risques - DMR propres à l'université)*		Risque cible *(quelle appétence au risque ? quel objectif politique visé à moyen-long terme ?)*	
	Probabilité brute	Impact brut	Probabilité nette	Impact net	Probabilité cible	Impact cible
	Très probable	Sévère	Très probable	Sévère	Modérément probable	Modéré
	Criticité brute	**Très haut**	**Criticité nette**	**Très haut**	**Criticité cible**	**Moyen**

ANALYSE	Causes	Conséquences
1	Processus de gestion documentaire non optimisé	Possible mise en cause de la responsabilité de l'établissement ou d'un agent
2	Absence de procédures, d'OFN… / non actualisation / non diffusion	
3	Absence des listings de contrôles à effectuer et de la traçabilité des contrôles effectifs	
4	Absence de cartographie générale des processus / Abence d'identification des pilotes de processus	
5	Contrôle interne défaillant	

Dispositifs de Maîtrise des Risques (DMR) / Mesures de contrôle	Effectives	Depuis le	Sous la responsabilité de	Actions en cours	Fin prévue le	Sous la responsabilité de
1	Relance de la dynamique Contrôle interne : Elaboration d'une note sur la gestion des risques et constitution d'un CGR et COGR	déc-22	DAPAC	Elaboration de la cartographie générale des processus dans le cadre du Schéma directeur de la démarche qualité	déc-23	DAPAC - Pôle Développement de la Qualité
2						
3						
4						
5						

PLAN D'ACTIONS COMPLEMENTAIRE A PREVOIR	Action proposée	Graduation *de 1 à 4 cf onglet "Graduation actions"*	Date de validation (par CGR ou présidence ou DGS)	Pilote de l'action	Autres acteurs impliqués	Délai
1	Elaboration / Actualisation de la cartographie des processus financiers	2	28/11/2023	DAPAC	Référents CI	avr-24
2	Identification des ressources documentaires associée à chaque processus financier (ce qui existe, ce qui est à créer)	2	28/11/2023	COGR		juil-24
3	Diffusion des ressources documentaires existantes / Arborescence des dossiers informatique / Mise en commun	1	28/11/2023	COGR	Archiviste	En continu
4	Création des ressources manquantes selon degré d'importance > . Logigramme listant par processus les étapes, les risques associés, les contrôles clés à opérer, . OFN…	2	28/11/2023	A définir pour chaque ressource		En continu

FICHE DE RISQUE

FAMILLE	Risques financiers	*Identifié le : CGR du 17/05/2023*
DOMAINE	Organisationnel	*N° de risque(s) : 40-91*
RISQUE	**. Signature sans délégation de signature - Mise en jeu RGP** **. Absence de formalisation chaîne dépense/recette et des impacts en termes de responsabilité**	
Propriétaire du risque	*DFB - Directrice*	
Définition	*Facultatif*	
Contexte	*Facultatif*	
Exemples	*Facultatif*	

EVALUATION	Risque brut *(avant toute mise en place de dispositifs de maîtrise des risques)*		Risque net *(en prenant en compte les dispositifs de maîtrise des risques - DMR propres à l'université)*		Risque cible *(quelle appétence au risque ? quel objectif politique visé à moyen-long terme ?)*	
	Probabilité brute	Impact brut	Probabilité nette	Impact net	Probabilité cible	Impact cible
	Très probable	Sévère	Très probable	Sévère	Improbable	Modéré
	Criticité brute	**Très haut**	**Criticité nette**	**Très haut**	**Criticité cible**	**Bas**

ANALYSE	Causes	Conséquences
1	Méconnaissance des prérogatives et champs de responsabilités de chaque acteur à chaque étape des différents flux	Erreur dans le processus dépenses (engagement à tort, doublon, non respect des marchés publics…)
2	Manque de formalisation des contrôles à réaliser et effectués	Mise en cause de la responsabilité d'un agent dans le cadre du RGP non amoindrie du fait d'un contrôle interne renforcé
3	Processus en amont d'une action pas suffisamment formalisé ; un agent peut s'engager sans maîtriser la phase amont.	Engagement d'une dépense ou titrage d'une recette sans autorisation, le recouvrement ne pourra pas être mis en œuvre par l'AC
5	Accès SIFAC à des personnes insufisamment formées	
4	Méconnaissance des délégations de signature accordées (signataires et contrôleurs)	
6	Difficulté d'identification des signataires / Non dématérialisation de l'acte ordonnateur	

Dispositifs de Maîtrise des Risques (DMR) / Mesures de contrôle	Effectives	Depuis le	Sous la responsabilité de	Actions en cours	Fin prévue le	Sous la responsabilité de
1	Présence des délégations de signature accordées sur le site Unicaen	Inconnu	DAJI	Création d'une "Procédure de validation des conventions de recherche"	sept-23	DRI
2	Création et modification des droits d'accès SIFAC avec visa DFB	2017	DFB - Direction			

PLAN D'ACTIONS COMPLEMENTAIRE A PREVOIR	Action proposée	Graduation *de 1 à 4 cf onglet "Graduation actions"*	Date de validation (par CGR ou présidence ou DGS)	Pilote de l'action	Autres acteurs impliqués	Délai
1	Audit interne sur les délégations de signature	2	nov-23	DAPAC	DAJI	mars-24
2	Création d'une procédure de gestion des conventions	2	nov-23	DAPAC	DAJI	déc-24
3	Procédure - Logigramme "Chaîne de la dépense" et "Chaîne de la recette" (Etapes, Acteurs, Rôles, Contrôles clés à opérer et à formaliser, risques liés à l'activité-à la fonction, niveau de responsabilité vis-à-vis du décret RGP)	2	nov-23	DFB		sept-24
4	Formation à différents niveaux	1	nov-23	AC/DFB - Direction	DRH pour déploiement du plan de formation	2024-2025
5	Sensibilisation / Communication interne à différents niveaux	1	nov-23	AC/DFB - Direction	DIRCOM	2024-2025
6	Workflows intégrés à Sifac + (l'ordonnateur qui a délégation de signature validera directement électroniquement sous SIFAC)	1	nov-23	AMUE		janv-26
7	Déploiement de la signature électronique : . Sur la période transitoire avant le déploiement de SIFAC+ pour les bons de commande . De manière pérenne pour Ordres de mission / Conventions / Devis / Bilans financiers / Rapports scientifiques…	2	nov-23	A définir suite à l'audit		A définir suite à l'audit
8	Revue des droits d'accès webeurs et valideurs sous SIFAC 1 fois par an	1	nov-23	AC - Référent CI	DSI	janv-24

FICHE DE RISQUE

FAMILLE	Risques financiers	*Identifié le : CGR du 17/05/2023*
DOMAINE	Organisationnel	*N° de risque(s) : 74*
RISQUE	**Non soutenabilité de l'offre de formation (en amont et au fil de l'eau)**	
Propriétaire du risque	*DRH - Directeur*	
Définition	*Facultatif*	
Contexte	*Facultatif*	
Exemples	*Facultatif*	

EVALUATION	Risque brut *(avant toute mise en place de dispositifs de maîtrise des risques)*		Risque net *(en prenant en compte les dispositifs de maîtrise des risques - DMR propres à l'université)*		Risque cible *(quelle appétence au risque ? quel objectif politique visé à moyen-long terme ?)*	
	Probabilité brute	Impact brut	Probabilité nette	Impact net	Probabilité cible	Impact cible
	Probable	Critique	Probable	Critique	Improbable	Mineur
	Criticité brute	**Très haut**	**Criticité nette**	**Très haut**	**Criticité cible**	**Bas**

ANALYSE	Causes	Conséquences
1	Difficulté de projection en fonction des effectifs cible (groupes TD et TP)	Dépassement du budget prévisionnel de la MS dont HC
2	Fiabilisation des données paramétrées dans le SI (cohérence maquettes / mise en œuvre de l'OF)	
3	Insuffisance de contrôle de gestion	
4		

Dispositifs de Maîtrise des Risques (DMR) / Mesures de contrôle	Effectives	Depuis le	Sous la responsabilité de	Actions en cours	Fin prévue le	Sous la responsabilité de
1	Campagne de saisie avec un calendrier préalablement défini - Paramétrage des dates de saisie dans OSE pour le service prévisionnel et le service réalisé	2014	DRH - Pôle enseignants			
2	Les composantes peuvent assurer le suivi et le contrôle grâce aux indicateurs.	2014	Composantes - DAC / Responsables pédagogiques			
3	Contrôle du référentiel et des services dûs à la DRH.	2014	DRH - Pôle enseignants			
4	Comparaison du service prévisionnel et réalisé.	2014	DRH - Pôle enseignants			
5	Suivi, contrôle et comparaison du service réalisé avec l'emploi du temps (ADE) dans les composantes.	2014	Composantes - DAC / Responsables pédagogiques			
6						

PLAN D'ACTIONS COMPLEMENTAIRE A PREVOIR	Action proposée	Graduation *de 1 à 4 cf onglet "Graduation actions"*	Date de validation (par CGR ou présidence ou DGS)	Pilote de l'action	Autres acteurs impliqués	Délai
1	Groupe de travail sur la soutenabilité de l'OF sous le pilotage des VP concernés	2	Démarrage mars 2023	DGSA	DRH-DEVE-Composantes	Pas de date de fin prévue à ce stade
2	En appui au groupe de travail sur l'offre de formation > Recrutement d'un chargé d'analyse des données à la DAPAC en charge des indicateurs de pilotage de l'offre de formation (contrat Janvier 2024 - Août 2026)	1	juin-23	DAPAC		janv-24
3						
4						

FICHE DE RISQUE

FAMILLE	Risques financiers	*Identifié le : CGR du 17/05/2023*
DOMAINE	Dépenses	*N° de risque(s) : 2-3-4-5*
RISQUE	**Utilisation incorrecte des cartes achats**	
Propriétaire du risque	*DFB - Directrice*	
Définition	*L'utilisation des cartes achats n'est pas suffisamment contrôlée*	
Contexte	*Facultatif*	
Exemples	*Facultatif*	

EVALUATION	Risque brut *(avant toute mise en place de dispositifs de maîtrise des risques)*		Risque net *(en prenant en compte les dispositifs de maîtrise des risques - DMR propres à l'université)*		Risque cible *(quelle appétence au risque ? quel objectif politique visé à moyen-long terme ?)*	
	Probabilité brute	Impact brut	Probabilité nette	Impact net	Probabilité cible	Impact cible
	Probable	Sévère	Probable	Sévère	Improbable	Modéré
	Criticité brute	**Haut**	**Criticité nette**	**Haut**	**Criticité cible**	**Bas**

ANALYSE	Causes	Conséquences
1	Absence de check-list de contrôles à effectuer	Payer des dépenses en double (facture remboursée par carte achat et payée aussi via Chorus ou menues dépenses)
2	Pas de cadrage de défini à l'échelle Etablissement	Contournement de la règle de la commande publique (des dépenses peuvent être faites via carte achats alors qu'elles devraient passer par un BC)
3		Utilisation abusive / Opportunité de la dépense, le périmètre relève davantage d'une dépense à caractère personnel)
4		Non-récupération de la TVA (dépenses payées avec des fournisseurs étrangers en TTC)

Dispositifs de Maîtrise des Risques (DMR) / Mesures de contrôle	Effectives	Depuis le	Sous la responsabilité de	Actions en cours	Fin prévue le	Sous la responsabilité de
1	Signature d'une charte par les titulaires de carte	juil-19	DFB			
2						
3						
4						
5						

PLAN D'ACTIONS COMPLEMENTAIRE A PREVOIR	Action proposée	Graduation *de 1 à 4 cf onglet "Graduation actions"*	Date de validation (par CGR ou présidence ou DGS)	Pilote de l'action	Autres acteurs impliqués	Délai
1	Revue mensuelle des dépenses par porteur. Demande de justificatifs pour les flux les + importants et d'autres flux en fonction du libellé de la dépense -> contrôles à formaliser.	1	28/11/2023	Directrice DFB		mars-24
2	Note sur les cartes achats : ce que dit la réglementation ; les statistiques d'utilisation ; les dépenses autorisées ; etc. A faire valider par le conseil d'administration.	1	28/11/2023	Directrice DFB		juil-24
3						
4						

FICHE DE RISQUE

FAMILLE	Risques financiers	*Identifié le : CGR du 17/05/2023*
DOMAINE	Dépenses	*N° de risque(s) : 18-19-20*
RISQUE	**Paiement ou non-paiement des intérêts moratoires**	
Propriétaire du risque	*AC- Fondée de pouvoir*	
Définition		
Contexte		
Exemples	*Facultatif*	

EVALUATION	Risque brut *(avant toute mise en place de dispositifs de maîtrise des risques)*		Risque net *(en prenant en compte les dispositifs de maîtrise des risques - DMR propres à l'université)*		Risque cible *(quelle appétence au risque ? quel objectif politique visé à moyen-long terme ?)*	
	Probabilité brute	Impact brut	Probabilité nette	Impact net	Probabilité cible	Impact cible
	Très probable	Sévère	Très probable	Sévère	Modérément probable	Modéré
	Criticité brute	**Très haut**	**Criticité nette**	**Très haut**	**Criticité cible**	**Moyen**

ANALYSE	Causes	Conséquences
1	Les services faits non constatés ou non certifiés malgré la réception allongent la durée de traitement de liquidation de la facture (blocage DEMAT/workflows)	Paiement au-delà des 30 jours réglementaires, intérêts moratoires dûs
2	Retard de paiement en raison de pièces justificatives non conformes (ex.: révisions de prix, commandes sur marché hors BPU, marchés de travaux : non fiabilité à la maîtrise d'ouvrage - externe Unicaen ; pbs titulaires et sous-traitants)	Non respect de la règlementation : Risque de sanction financière et risque réputationnel (image dégradée de l'Université "mauvais payeur")
3	Non respect de la réglementation : on ne paie pas automatiquement les intérêts moratoires lorsqu'ils sont dûs.	
4		

Dispositifs de Maîtrise des Risques (DMR) / Mesures de contrôle	Effectives	Depuis le	Sous la responsabilité de	Actions en cours	Fin prévue le	Sous la responsabilité de
1	Réunion hebdomadaire AC/DPL pour anticiper ou lever les points de blocage pour les marchés de travaux	mars-20	AC			
2						
3						
4						
5						

PLAN D'ACTIONS COMPLEMENTAIRE A PREVOIR	Action proposée	Graduation *de 1 à 4 cf onglet "Graduation actions"*	Date de validation (par CGR ou présidence ou DGS)	Pilote de l'action	Autres acteurs impliqués	Délai
1	Fiabiliser le calcul du délai de paiement dans Sifac	2	28/11/2023	AC		avr-24
2	Etablir une procédure pour suspension ou rejet des factures dans Chorus Pro (suspendre le délai quand les éléments manquants pour payer ne sont pas imputables à Unicaen)	2	28/11/2023	AC		déc-24
3	Former/sensibiliser sur constat et certification du service fait	1	28/11/2023	DFB/AC		En continu
4	Systématiser la mise en paiement automatique des intérêts moratoires lorsqu'ils sont dûs (CCP : Article L2192-13) => environ 170 000 € par an	2	28/11/2023	AC		mai-25

FICHE DE RISQUE

FAMILLE	Risques financiers	*Identifié le : CGR du 17/05/2023*
DOMAINE	Dépenses	*N° de risque(s) : 22*
RISQUE	**Réservations de nuitées/billets de transport erronées par les chargés de voyage**	
Propriétaire du risque	*DFB - Directrice*	
Définition	*Facultatif*	
Contexte	*Facultatif*	
Exemples	*Facultatif*	

EVALUATION	**Risque brut** *(avant toute mise en place de dispositifs de maîtrise des risques)*		**Risque net** *(en prenant en compte les dispositifs de maîtrise des risques - DMR propres à l'université)*		**Risque cible** *(quelle appétence au risque ? quel objectif politique visé à moyen-long terme ?)*	
	Probabilité brute	**Impact brut**	**Probabilité nette**	**Impact net**	**Probabilité cible**	**Impact cible**
	Probable	Modéré	Probable	Modéré	Modérément probable	Mineur
	Criticité brute	**Haut**	**Criticité nette**	**Haut**	**Criticité cible**	**Bas**

ANALYSE	Causes	Conséquences
1	Nombre de chargés de voyage très élevé (environ 80)	Détournement possible de fonds publics
2	Pas de contrôles sur les réservations effectuées : réservations sans validation et signature ni a priori ni a postériori. Un chargé de voyage peut réserver une nuitée/un billet à titre personnel.	
3		
4		

Dispositifs de Maîtrise des Risques (DMR) / Mesures de contrôle	Effectives	Depuis le	Sous la responsabilité de	Actions en cours	Fin prévue le	Sous la responsabilité de
1				Pour réduire le risque non pas sur le volume mais sur les conséquences de potentielles fraudes : plafonnement demandé à la plateforme : 200 € maximum Paris ; 180 € Grand Paris et grandes villes et 140 € province	déc-23	DCP
2						
3						
4						
5						

PLAN D'ACTIONS COMPLEMENTAIRE A PREVOIR	Action proposée	Graduation *de 1 à 4 cf onglet "Graduation actions"*	Date de validation (par CGR ou présidence ou DGS)	Pilote de l'action	Autres acteurs impliqués	Délai
1	Revoir potentiellement l'organisation pour réduire le nombre de chargés de voyage	2	28/11/2023	A définir		A définir
2	Faire du contrôle par sondage avec traçabilité via la base de données Vairon	1	28/11/2023	DFB	DCP/Vairon vis-à-vis de la BDD	juil-24
3	Voir si on peut rapprocher les noms des personnes pour lesquelles on a fait des réservations vs la liste des tiers / et du personnel	2	28/11/2023	DFB	AC/DRH	juil-24
4						

FICHE DE RISQUE

FAMILLE	Risques financiers	*Identifié le : CGR du 17/05/2023*
DOMAINE	Dépenses	*N° de risque(s) : 25*
RISQUE	**Manque de vérification relative à la correcte utilisation des fonds après le versement de subventions à des associations**	
Propriétaire du risque	*DFB - Directrice*	
Définition	*Facultatif*	
Contexte	*Facultatif*	
Exemples	*Facultatif*	

EVALUATION	Risque brut *(avant toute mise en place de dispositifs de maîtrise des risques)*		Risque net *(en prenant en compte les dispositifs de maîtrise des risques - DMR propres à l'université)*		Risque cible *(quelle appétence au risque ? quel objectif politique visé à moyen-long terme ?)*	
	Probabilité brute	Impact brut	Probabilité nette	Impact net	Probabilité cible	Impact cible
	Probable	Modéré	Probable	Modéré	Très improbable	Mineur
	Criticité brute	**Haut**	**Criticité nette**	**Haut**	**Criticité cible**	**Bas**

ANALYSE	Causes	Conséquences
1	Pas de processus défini - Communication auprès des associations	Non-respect de la règlementation
2		
3		
4		

Dispositifs de Maîtrise des Risques (DMR) / Mesures de contrôle	Effectives	Depuis le	Sous la responsabilité de	Actions en cours	Fin prévue le	Sous la responsabilité de
1				ASUC : intervention d'un expert-comptable ; pour récupération ensuite d'un bilan financier. Dans le cadre de la CVEC, il leur est demandé aussi un bilan d'activité.		DFB
2						
3						
4						
5						

PLAN D'ACTIONS COMPLEMENTAIRE A PREVOIR	Action proposée	Graduation *de 1 à 4 cf onglet "Graduation actions"*	Date de validation (par CGR ou présidence ou DGS)	Pilote de l'action	Autres acteurs impliqués	Délai
1	Audit interne "Versement des subventions aux associations"	2	28/11/2023	DAPAC		A définir
2	Etablir un mode opératoire à l'échelle Etablissement Des bilans financiers et d'activité doivent être systématiquement demandés…	1	28/11/23	DFB - Commission CVEC (DGSA) ou la	Direction de composante ou service qui attribue la subvention.	
3	Une nouvelle subvention n'est pas versée tant que le bilan financier et d'activité N-1 n'est pas fourni.	1	28/11/2023	Attributaire des subventions		

FICHE DE RISQUE

FAMILLE	Risques financiers	*Identifié le : CGR du 17/05/2023*
DOMAINE	Dépenses	*N° de risque(s) : 98*
RISQUE	**Dépense présentant un caractère personnel et n'entrant pas dans le champ des missions de l'établissement**	
Propriétaire du risque	*DFB - Directrice*	
Définition	*Facultatif*	
Contexte	*Facultatif*	
Exemples	*Facultatif*	

EVALUATION	Risque brut *(avant toute mise en place de dispositifs de maîtrise des risques)*		Risque net *(en prenant en compte les dispositifs de maîtrise des risques - DMR propres à l'université)*		Risque cible *(quelle appétence au risque ? quel objectif politique visé à moyen-long terme ?)*	
	Probabilité brute	Impact brut	Probabilité nette	Impact net	Probabilité cible	Impact cible
	Très probable	Modéré	Très probable	Modéré	Improbable	Mineur
	Criticité brute	**Haut**	**Criticité nette**	**Haut**	**Criticité cible**	**Bas**

ANALYSE	Causes	Conséquences
1	Nombre d'intervenants sur la chaîne de dépenses très important	Dépense inéligibile
2	Utilisation des cartes achat qui peut accroître ces dépenses	
3	Pas de délibération du CA sur les frais de restauration notamment	
4		

Dispositifs de Maîtrise des Risques (DMR) / Mesures de contrôle	Effectives	Depuis le	Sous la responsabilité de	Actions en cours	Fin prévue le	Sous la responsabilité de
1						
2						
3						
4						
5						

PLAN D'ACTIONS COMPLEMENTAIRE A PREVOIR	Action proposée	Graduation *de 1 à 4 cf onglet "Graduation actions"*	Date de validation (par CGR ou présidence ou DGS)	Pilote de l'action	Autres acteurs impliqués	Délai
1	Diffusion d'une circulaire précisant les règles d'éligibilité des dépenses (frais de restauration…)	2	28/11/2023	DGSA		mars-24
2	Contrôle interne sur les cartes achats en cours (identification potentielle de "dépenses à titre personnel")	1	28/11/2023	DFB		mars-24
3						
4						

FICHE DE RISQUE

FAMILLE	Risques financiers	*Identifié le : CGR du 17/05/2023*
DOMAINE	dépenses-recettes	*N° de risque(s) : 28*
RISQUE	**Sur ou Sous-évaluation de la TVA collectée et/ou déductible**	
Propriétaire du risque	*DFB - Directrice*	
Définition	*Facultatif*	
Contexte	*Facultatif*	
Exemples	*Facultatif*	

EVALUATION	**Risque brut** *(avant toute mise en place de dispositifs de maîtrise des risques)*		**Risque net** *(en prenant en compte les dispositifs de maîtrise des risques - DMR propres à l'université)*		**Risque cible** *(quelle appétence au risque ? quel objectif politique visé à moyen-long terme ?)*	
	Probabilité brute	**Impact brut**	**Probabilité nette**	**Impact net**	**Probabilité cible**	**Impact cible**
	Probable	Critique	Probable	Critique	Modérément probable	Mineur
	Criticité brute	**Très haut**	**Criticité nette**	**Très haut**	**Criticité cible**	**Bas**

ANALYSE	Causes	Conséquences
1	Méconnaissance des règles relatives à la TVA (imputations erronées sur le BC…)	Perte de récupération de TVA pour l'établissement
2	Calcul régularisation de TVA via SIFAC : manque de fiabilité (Régul sur 2023 : le montant donné par sifac était incohérent ; utilisation d'une autre transaction ; on a trouvé un autre montant, davantage cohérent mais sans certitude)	
3	Conventions qui ne mentionnent pas toujours la notion de TVA. Exemple : Université Inter Age	
4	Facturation sans TVA dans les prestations de recherche	

Dispositifs de Maîtrise des Risques (DMR) / Mesures de contrôle	Effectives	Depuis le	Sous la responsabilité de	Actions en cours	Fin prévue le	Sous la responsabilité de
1				Intégration de la TVA dans les conventions UIA	oct-23	DAJI
2				Audit interne "Plateformes Recherche" dont volet d'accompagnement pour la mise en œuvre des tarifications (DFB)	déc-23	DRI-DRB-DAPAC
3				Procédure de validation des conventions de recherche (cf 6.2.3) => modèle type de fiche d'analyse financière et comptable co-validée DRI-AC	oct-23	DRI-DAPAC
4						
5						
6						

PLAN D'ACTIONS COMPLEMENTAIRE A PREVOIR	Action proposée	Graduation *de 1 à 4 cf onglet "Graduation actions"*	Date de validation (par CGR ou présidence ou DGS)	Pilote de l'action	Autres acteurs impliqués	Délai
1	Intervention d'un cabinet fiscaliste pour un audit (aussi en termes opportunité optimisation)	2	28/11/2023	AC		mai-24
2						
3						
4						

FICHE DE RISQUE

FAMILLE	Risques financiers	*Identifié le : CGR du 17/05/2023*
DOMAINE	Recettes	*N° de risque(s) : 8-51*
RISQUE	**Perte de recettes dues au caractère non éligible des dépenses ou à la non remontée des dépenses (secteur Recherche)**	
Propriétaire du risque	*AC- Fondée de pouvoir*	
Définition		
Contexte		
Exemples	*Facultatif*	

EVALUATION	**Risque brut** *(avant toute mise en place de dispositifs de maîtrise des risques)*		**Risque net** *(en prenant en compte les dispositifs de maîtrise des risques - DMR propres à l'université)*		**Risque cible** *(quelle appétence au risque ? quel objectif politique visé à moyen-long terme ?)*	
	Probabilité brute	Impact brut	Probabilité nette	Impact net	Probabilité cible	Impact cible
	Très probable	Sévère	Très probable	Sévère	Modérément probable	Modéré
	Criticité brute	**Très haut**	**Criticité nette**	**Très haut**	**Criticité cible**	**Moyen**

ANALYSE	Causes	Conséquences
1	Méconnaissance des règles relatives à la commande publique, les financeurs refusent le financement des dépenses pour non respect des règles de mise en concurrence	Dépense non éligible / perte de recette
2	Délai prévu dans les conventions trop court pour mise en œuvre du marché et paiement dans les délais	Dépenses non remontées dans le bilan financier / perte de recette
3	Dépenses engagées trop tardivement et service fait et/ou paiement au-delà de la date de prise en compte des dépenses	
4	Pas d'imputation des dépenses sur un PFI dédié : l'agent comptable ne peut pas attester des dépenses	

Dispositifs de Maîtrise des Risques (DMR) / Mesures de contrôle	Effectives	Depuis le	Sous la responsabilité de	Actions en cours	Fin prévue le	Sous la responsabilité de
1	Suivi d'une partie des projets par la DAPAC (CMA, Normandie Sup, ASDESR) - Méthodologie partagée de gestion de projets	sept-22	DAPAC	Pour la Recherche, circuit de la contractualisation mis en place (cf "Procédure de validation des conventions de recherche") : . avec sollicitations et informations de tous les acteurs (procédure dématérialisée sous OSCAR et E-Sup Signature) . avec réunion de lancement au démarrage de chaque projet avec les acteurs impliqués et rappel des règles financières applicables . fiche d'analyse financière et comptable créée et co-validée par DRI et AC	sept-23	DRI
2						
3						
4						

PLAN D'ACTIONS COMPLEMENTAIRE A PREVOIR	Action proposée	Graduation *de 1 à 4 cf onglet "Graduation actions"*	Date de validation (par CGR ou présidence ou DGS)	Pilote de l'action	Autres acteurs impliqués	Délai
1	Pilotage et suivi de l'exécution des conventions avec rappels systématiques en fonction des jalons prévisionnels saisis dans SIFAC	2	28/11/2023	DRI		A définir
2	Création d'une procédure de suivi d'exécution du contrat de recherche	2	28/11/2023	DRI		déc-24
3						
4						

FICHE DE RISQUE

FAMILLE	Risques financiers	*Identifié le : CGR du 17/05/2023*
DOMAINE	Recettes	*N° de risque(s) : 37-38-39-45-50-52*
RISQUE	**Non exhaustivité des recettes (hors recherche/hors formation professionnelle)**	
Propriétaire du risque	*AC- Fondée de pouvoir*	
Définition		
Contexte		
Exemples	*Facultatif*	

EVALUATION	Risque brut *(avant toute mise en place de dispositifs de maîtrise des risques)*		Risque net *(en prenant en compte les dispositifs de maîtrise des risques - DMR propres à l'université)*		Risque cible *(quelle appétence au risque ? quel objectif politique visé à moyen-long terme ?)*	
	Probabilité brute	Impact brut	Probabilité nette	Impact net	Probabilité cible	Impact cible
	Très probable	Sévère	Très probable	Sévère	Modérément probable	Modéré
	Criticité brute	**Très haut**	**Criticité nette**	**Très haut**	**Criticité cible**	**Moyen**

ANALYSE	Causes	Conséquences
1	Le circuit des conventions avec incidence financière est "flou", les acteurs en charge de l'exécution financière varient : service en charge de l'éxécution financière non identifié et/ou non informé de l'existence de la convention (ex : immobilier - DPL)	Pas de facturation (ou facturation à l'encaissement)
2	Les commandes de vente ne sont pas effectuées dès la signature des conventions	Non comptabilisation de la recette si le "client" ne paie pas / Pas de recouvrement possible puisque la créance n'est pas enregistrée en comptabilité
3	Les titres de recettes sont saisis au vu de l'encaissement et non au moment de l'acquisition du droit	Risque de sous-évaluation de la recette si le client paie moins que le montant dû
4	Les conventions pluriannuelles ne sont pas toujours gérées dans le module "conventions" de Sifac qui permet d'indiquer les jalons de facturations	Suivi inexistant ou externe via tableurs, pas de recensement en comptabilité

Dispositifs de Maîtrise des Risques (DMR) / Mesures de contrôle	Effectives	Depuis le	Sous la responsabilité de	Actions en cours	Fin prévue le	Sous la responsabilité de
1	Recensement en partie des conventions dans l'outil ADAJ	mars-20	DAJI - Composantes et services			
2						
3						
4						
5						
6						

PLAN D'ACTIONS COMPLEMENTAIRE A PREVOIR	Action proposée	Graduation *de 1 à 4 cf onglet "Graduation actions"*	Date de validation (par CGR ou présidence ou DGS)	Pilote de l'action	Autres acteurs impliqués	Délai
1	Groupe de travail "Sécurisation de la procédure de signature des conventions"	2	nov-23	DAPAC	DAJI	déc-24
2	Améliorer ADAJ : indiquer le service en charge de titrer et instaurer un circuit avec visa des services concernés (sur le modèle des conventions de Recherche/Oscar)	2	nov-23	DAJI	DSI - DAPAC-AC-DFB	A définir
3	Saisir une commande de vente ou convention dans le SI dès connaissance d'une créance à facturer pour permettre un suivi des commandes ou conventions non facturées => Informer les composantes et services	2	nov-23	DFB-AC	Composantes et services	avr-24
4	Gestion de toutes les conventions pluriannuelles via le module "convention" de Sifac qui permet d'indiquer et de suivre les jalons de facturation (avec fiche d'analyse financière ordo/compta sur modèle recherche) => Informer les composantes et services	2	nov-23	DFB-AC	Composantes et services	avr-24

FICHE DE RISQUE

FAMILLE	Risques financiers	*Identifié le : CGR du 17/05/2023*
DOMAINE	Recettes	*N° de risque(s) : 44*
	. Non exhaustivité des recettes (secteur Recherche)	
RISQUE	**. Taux de consommation / Sous-utilisation des enveloppées allouées déclenchant en effet cascade une baisse de l'aide**	
Propriétaire du risque	*AC- Fondée de pouvoir*	
Définition	*Titrage à l'encaissement et non en droits constatés (Recherche)*	
Contexte		
Exemples	*Facultatif*	

EVALUATION	Risque brut *(avant toute mise en place de dispositifs de maîtrise des risques)*		Risque net *(en prenant en compte les dispositifs de maîtrise des risques - DMR propres à l'université)*		Risque cible *(quelle appétence au risque ? quel objectif politique visé à moyen-long terme ?)*	
	Probabilité brute	Impact brut	Probabilité nette	Impact net	Probabilité cible	Impact cible
	Très probable	Sévère	Très probable	Sévère	Modérément probable	Modéré
	Criticité brute	**Très haut**	**Criticité nette**	**Très haut**	**Criticité cible**	**Moyen**

ANALYSE	Causes	Conséquences
1	Beaucoup de titre sont faits à l'encaissement et non en droits constatés. Si le client ne paie pas, l'AC ne peut pas recouvrer puisque les créances ne sont pas comptabilisées.	Non comptabilisation de la recette si le "client" ne paie pas
2	Systèmes d'alertes insufisants	Pas de recouvrement possible puisque la créance n'est pas enregistrée en comptabilité
3		Risque de sous-évaluation de la recette si le client paie moins que le montant dû
4		

Dispositifs de Maîtrise des Risques (DMR) / Mesures de contrôle	Effectives	Depuis le	Sous la responsabilité de	Actions en cours	Fin prévue le	Sous la responsabilité de
1				Création d'une "Procédure de validation des conventions de recherche"	sept-23	DRI
2						
3						
4						

PLAN D'ACTIONS COMPLEMENTAIRE A PREVOIR	Action proposée	Graduation *de 1 à 4 cf onglet "Graduation actions"*	Date de validation (par CGR ou présidence ou DGS)	Pilote de l'action	Autres acteurs impliqués	Délai
1	Titrage DRI et transmission des factures par l'AC dès que les bilans financiers sont signés.	1	nov-23	AC/Fondée de pouvoir	DFB / DRI	janv-24
2	Tableau de suivi bilans financiers/titres émis mis en place à l'AC	1	nov-23	AC/Fondée de pouvoir	DFB / DRI	janv-24
3	Création d'une procédure de suivi d'exécution du contrat de recherche	2	nov-23	DRI		déc-24
4	Créer le connecteur SIFAC - OSCAR	2	nov-23	DSI	DRI-DFB-AC	A définir
5	Développer des systèmes d'alerte pour suivre la sous-consommation des enveloppes	2	nov-23	DSI	DRI-DFB-AC	A définir
6	Plan de formation des gestionnaires financiers	2	nov-23	DRI	DRH	A définir

FICHE DE RISQUE

FAMILLE	Risques financiers
DOMAINE	Recettes
RISQUE	**Non exhaustivité des recettes (Formation professionnelle)**
Propriétaire du risque	*AC- Fondée de pouvoir*
Définition	*Recettes FC/FA non titrées*
Contexte	
Exemples	*Facultatif*

Identifié le : CGR du 17/05/2023
N° de risque(s) : 46-47-48

EVALUATION	Risque brut (avant toute mise en place de dispositifs de maîtrise des risques)		Risque net (en prenant en compte les dispositifs de maîtrise des risques - DMR propres à l'université)		Risque cible (quelle appétence au risque ? quel objectif politique visé à moyen-long terme ?)	
	Probabilité brute	Impact brut	Probabilité nette	Impact net	Probabilité cible	Impact cible
	Très probable	Sévère	Très probable	Sévère	Modérément probable	Mineur
	Criticité brute	**Très haut**	**Criticité nette**	**Très haut**	**Criticité cible**	**Bas**

ANALYSE	Causes	Conséquences
1	Recettes formation professionnelles décentralisées : organisation et pratiques hétérogénes.	Non facturation ou facturation tardive
2	Non-transmission ou tardivement des éléments de facturation des gestionnaires FC/FA aux gestionnaires financiers.	
3		
4		

Dispositifs de Maîtrise des Risques (DMR) / Mesures de contrôle	Effectives	Depuis le	Sous la responsabilité de	Actions en cours	Fin prévue le	Sous la responsabilité de
1	Processus Sécurisation Recettes Formations par apprentissage avec les clés de contrôle	juil-22	DAPAC (MAJ à l'avenir à la charge du SUFCA)	Apprentissage : gestion administrative et financière via Yparéo pour tous les contrats d'apprentissage avec connecteur Sifac pour la comptabilisation des recettes > interconnexion avec OPCO (financements) et France Compétences (tarifs) puis Sifac pour facturation et titrage de la recette => chaîne complète dans le SI qui permet ainsi de supprimer les doubles saisies et de sécuriser la recette	01/09/2023	AC/Fondée de pouvoir
2	Création du processus ci-dessus sous forme de logigramme avec les clés de contrôle + élargissement à la formation continue	déc-22	Démarche conjointe SUFCA/CAC	Correspondance entre les inscrits administrativemente en FA et FC fiable du fait de la transmission des liens d'inscription via YPAREO ou FCA Manager / Centralisation des changements de régime d'inscription au SUFCA / Pointage régulier des régimes d'inscription notamment pour fiabiliser les statuts apprentis sans employeur au bout de 3 mois (paiement des frais d'inscription en FI)	juil-23	SUFCA (DAC)
3	Revue trimestrielle des cas particuliers (ruptures, dossiers OPCO en attente…)	mars-23	SUFCA/AC			
4						
5						

PLAN D'ACTIONS COMPLEMENTAIRE A PREVOIR	Action proposée	Graduation *de 1 à 4 cf onglet "Graduation actions"*	Date de validation (par CGR ou présidence ou DGS)	Pilote de l'action	Autres acteurs impliqués	Délai
1	FC : mise en qualité et déployer connecteur FCA Manager / Sifac	2	28/11/2023	SUFCA	DSI/DFB/AC	sept-24
2	Actualisation du logigramme "Sécurisation recettes formations par apprentissage" suite au basculement sous YPAREO	2	28/11/2023	SUFCA	DFB/AC	Décembre 2023 (demande des CAC)
3	FA : Formation et accompagnement des gestionnaires financiers	1	28/11/2023	SUFCA	DRH pour inscription au plan de formation	nov-23
4	FC : Formation et accompagnement des gestionnaires financiers	1	28/11/2023	SUFCA	DRH pour inscription au plan de formation	déc-24
5	Mise à disposition de tableaux de bord financiers pour les composantes	1	28/11/2023	SUFCA	DSI / DFB / représentants DAC composantes	mars-24

FICHE DE RISQUE

FAMILLE	Risques financiers	*Identifié le : CGR du 17/05/2023*
DOMAINE	Recettes	*N° de risque(s) : 54*
RISQUE	**Mise en cause responsabilité université (exécution du contrat avant signature) - Domaine immobilier**	
Propriétaire du risque	*DGS-DGSA*	
Définition	*Facultatif*	
Contexte	*Facultatif*	
Exemples	*Facultatif*	

EVALUATION	**Risque brut** *(avant toute mise en place de dispositifs de maîtrise des risques)*		**Risque net** *(en prenant en compte les dispositifs de maîtrise des risques - DMR propres à l'université)*		**Risque cible** *(quelle appétence au risque ? quel objectif politique visé à moyen-long terme ?)*	
	Probabilité brute	Impact brut	Probabilité nette	Impact net	Probabilité cible	Impact cible
	Très probable	Sévère	Très probable	Sévère	Modérément probable	Modéré
	Criticité brute	**Très haut**	**Criticité nette**	**Très haut**	**Criticité cible**	**Moyen**

ANALYSE	Causes	Conséquences
1	Circuit de gestion Immobilier-conventions prestations	Occupation des locaux par tiers avant date de signature : quid en cas d'accident ?
2	Méconnaissance possible de mises à disposition auprès des tiers (décisions composantes)	Risque de concussion
3		
4		

Dispositifs de Maîtrise des Risques (DMR) / Mesures de contrôle	Effectives	Depuis le	Sous la responsabilité de	Actions en cours	Fin prévue le	Sous la responsabilité de
1	Audit interne "Valorisation du patrimoine immobilier"	sept-21	DAPAC	Nouvelle grille tarifaire pour les MAD de locaux	juin-23	Vice-présidence (soutien DAPAC)
2				Principes directeurs - Procédure de mise à disposition des locaux	?	DGS (soutien DAPAC)
3						
4						
5						

PLAN D'ACTIONS COMPLEMENTAIRE A PREVOIR	Action proposée	Graduation *de 1 à 4 cf onglet "Graduation actions"*	Date de validation (par CGR ou présidence ou DGS)	Pilote de l'action	Autres acteurs impliqués	Délai
1	Information - Sensibilisation composantes-services sur l'importance sur le plan sécurité et financier de contractualiser avant toute mise à disposition de locaux	1	28/11/2023	DGS-DGSA		A l'issue de la finalisation de la procédure
2	Selon organisation définie : Constitution - Animation - Formation d'un pôle de gestionnaires (campus centraux / antennes)	2	28/11/2023	DGS-DGSA		A définir
3						
4						

FICHE DE RISQUE

FAMILLE	Risques RH	*Identifié le : CGR du 17/05/2023*
DOMAINE	PEC administrative et financière	*N° de risque(s) : 81*
RISQUE	**Réalisation d'un recrutement en l'absence de crédits disponibles (ressources propres) et pérennes sur la durée totale du contrat**	
Propriétaire du risque	*DRH*	
Définition	*Facultatif*	
Contexte	*Facultatif*	
Exemples	*Facultatif*	

EVALUATION	Risque brut *(avant toute mise en place de dispositifs de maîtrise des risques)*		Risque net *(en prenant en compte les dispositifs de maîtrise des risques - DMR propres à l'université)*		Risque cible *(quelle appétence au risque ? quel objectif politique visé à moyen-long terme ?)*	
	Probabilité brute	Impact brut	Probabilité nette	Impact net	Probabilité cible	Impact cible
	Probable	Critique	Probable	Critique	A compléter	A compléter
	Criticité brute	**Très haut**	**Criticité nette**	**Très haut**	**Criticité cible**	**En attente**

ANALYSE	Causes	Conséquences
1	En l'absence de fond sur un EOTP, blocage lors du déversement de la paie et risque de devoir rémunérer l'agent sur la paie Etat	Difficulté à récupérer les recettes dûes (ré-imputation)
2	La DRH n'a aucune notion des crédits disponibles par EOTP	Impact sur le suivi de la masse salariale
3		Difficulté à justifier les dépenses en cas de contrôle
4		

Dispositifs de Maîtrise des Risques (DMR) / Mesures de contrôle	Effectives	Depuis le	Sous la responsabilité de	Actions en cours	Fin prévue le	Sous la responsabilité de
1						
2						
3						

PLAN D'ACTIONS COMPLEMENTAIRE A PREVOIR	Action proposée	Graduation *de 1 à 4 cf onglet "Graduation actions"*	Date de validation (par CGR ou présidence ou DGS)	Pilote de l'action	Autres acteurs impliqués	Délai
1	Sécuriser le processus avec la mise en place d'un circuit de validation du financement			DFB	DRH	sept-24
2	Vérification des crédits disponibles avant la demande de recrutement			DFB	DRH /DRI / Composantes et services	sept-24
3	Rappel annuel de la procédure aux composantes			DRH	DRI	sept-24
4	Révision de la fiche de recrutement			DRH	DRI	févr-24

FICHE DE RISQUE

FAMILLE	Risques RH	*Identifié le : CGR du 17/05/2023*
DOMAINE	Rémunération	*N° de risque(s) : 77*
RISQUE	**Paiement sur les mauvaises ressources**	
Propriétaire du risque	*DRH*	
Définition	*Facultatif*	
Contexte	*Facultatif*	
Exemples	*Facultatif*	

EVALUATION	**Risque brut** *(avant toute mise en place de dispositifs de maîtrise des risques)*		**Risque net** *(en prenant en compte les dispositifs de maîtrise des risques - DMR propres à l'université)*		**Risque cible** *(quelle appétence au risque ? quel objectif politique visé à moyen-long terme ?)*	
	Probabilité brute	Impact brut	Probabilité nette	Impact net	Probabilité cible	Impact cible
	Très probable	Sévère	Très probable	Sévère	A compléter	A compléter
	Criticité brute	**Très haut**	**Criticité nette**	**Très haut**	**Criticité cible**	**En attente**

ANALYSE	Causes	Conséquences
1	Agent payé sur le mauvais plafond : budget Etat ou ressources propres	Risque de versement de rémunération indue
2		Impact sur le suivi mensuel de la masse salariale
3		Difficultés à justifier les dépenses

Dispositifs de Maîtrise des Risques (DMR) / Mesures de contrôle	Effectives	Depuis le	Sous la responsabilité de	Actions en cours	Fin prévue le	Sous la responsabilité de
1	Contrôle des fiches mouvements		DRH			
2	Contrôle des saisies des imputations budgétaires		DRH			
3						

PLAN D'ACTIONS COMPLEMENTAIRE A PREVOIR	Action proposée	Graduation *de 1 à 4 cf onglet "Graduation actions"*	Date de validation (par CGR ou présidence ou DGS)	Pilote de l'action	Autres acteurs impliqués	Délai
1	Mise en place d'un circuit de validation des crédits ouverts et disponibles		28/11/2023	DFB	DRH /DRI	sept-24
2	Revoir les assises réglementaires des personnels		28/11/2023	DRH	Agents DRH	En cours
3						

FICHE DE RISQUE

FAMILLE	Risques RH	*Identifié le : CGR du 17/05/2023*
DOMAINE	Rémunération	*N° de risque(s) : 90*
RISQUE	**Paiement d'heures de vacations pour des enseignements non réalisés**	
Propriétaire du risque	*DRH*	
Définition	*Facultatif*	
Contexte	*Facultatif*	
Exemples	*Facultatif*	

EVALUATION	**Risque brut** *(avant toute mise en place de dispositifs de maîtrise des risques)*		**Risque net** *(en prenant en compte les dispositifs de maîtrise des risques - DMR propres à l'université)*		**Risque cible** *(quelle appétence au risque ? quel objectif politique visé à moyen-long terme ?)*	
	Probabilité brute	**Impact brut**	**Probabilité nette**	**Impact net**	**Probabilité cible**	**Impact cible**
	Probable	Critique	Probable	Critique	A compléter	A compléter
	Criticité brute	**Très haut**	**Criticité nette**	**Très haut**	**Criticité cible**	**En attente**

ANALYSE	**Causes**	**Conséquences**
1		Dépassement du budget prévisionnel de la masse salariale
2		
3		
4		

Dispositifs de Maîtrise des Risques (DMR) / Mesures de contrôle	**Effectives**	**Depuis le**	**Sous la responsabilité de**	**Actions en cours**	**Fin prévue le**	**Sous la responsabilité de**
1	Campagne de saisie avec un calendrier préalablement défini		DRH			
2	Paramétrage des dates de saisie dans OSE pour le service prévisionnel et le service réalisé		DRH			
3	Suivi, contrôle et comparaison du service réalisé avce l'emploi du temps (ADE) dans les composantes		Composantes			

PLAN D'ACTIONS COMPLEMENTAIRE A PREVOIR	Action proposée	Graduation *de 1 à 4 cf onglet "Graduation actions"*	Date de validation (par CGR ou présidence ou DGS)	Pilote de l'action	Autres acteurs impliqués	Délai
1	Renforcer les alertes et les indicateurs			DRH	DRH / DSI	mars-24
2	Envisager une gestion par enveloppe (composantes)			GT OF	DRH / DSI	janv-25
3	Travailler sur un rapprochement de la charge de la formation et le service saisi			GT OF	DAPAC-DEVE-DRH	En cours
4	S'assurer du suivi, contrôle et comparaison du service réalisé avce l'emploi du temps (ADE) dans les composantes			GT OF	DEVE-Composantes	sept-24

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

Délibération N°2023-092.

Délibération relative aux astreintes, permanences et sujétions

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 15 décembre 2023

Vu le code général de la fonction publique ;
Vu l'article L954-2 du code de l'éducation ;
Vu le décret n°2000-815 du 25 août 2000 modifié relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail dans la fonction publique de l'Etat et dans la magistrature ;
Vu l'arrêté du 15 janvier 2002 modifié portant application du décret n° 2000-815 du 25 août 2000 relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail dans les services déconcentrés et établissements relevant du ministère de l'éducation nationale ;
Vu l'avis du Comité Social d'Administration d'Etablissement dans sa séance du 5 décembre 2023 ;

Article 1.

Lorsque l'activité et la continuité du service l'exigent, des astreintes, des permanences ou des sujétions particulières peuvent être organisées dans les services, composantes et unités de recherche de l'université.

Article 2.

Le conseil d'administration fixe après avis du comité social d'administration la liste des permanences, des astreintes et des sujétions particulières organisées au sein de l'université. Cette liste est annexée à la présente délibération et révisée en tant que de besoin. Elle précise l'organisation retenue pour chaque astreinte après concertation avec les agents concernés.

Article 3.

Une période d'astreinte s'entend comme une période pendant laquelle l'agent, sans être à la disposition permanente et immédiate de son employeur, doit être en mesure d'intervenir pour effectuer un travail au sein de l'établissement ou à distance, la durée de cette intervention étant considérée comme un temps de travail effectif.

Les catégories d'astreintes sont :

a. l'astreinte d'exploitation qui peut être allouée aux personnels de toute catégorie. Elle a pour objet d'assurer la continuité ordinaire du service ;

b. l'astreinte de sécurité qui peut être allouée aux personnels de toute catégorie appelés à intervenir dans le cadre d'actions de sécurité et de sûreté ;

c. l'astreinte de direction qui peut être allouée aux personnels de catégorie A assurant la continuité des fonctions de direction, et notamment la coordination des interventions.

Pour une même période, un agent ne peut relever que d'une seule de ces catégories.

Délibération publiée le : 22 DEC. 2023

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : 22 DEC. 2023

Article 4.

Une période de permanence est une période au cours de laquelle, hors horaires habituels de travail, l'agent est tenu d'être présent au sein de l'établissement sans que lui soient confiées des activités. Elle est considérée comme un temps de travail effectif.

Article 5.

Une astreinte spécifique est une période d'activité dans les locaux de l'université nécessaire à la continuité du service organisée de manière planifiée et régulière en dehors des horaires habituels de travail et au-delà des obligations horaires annuelles de travail. Elle est considérée comme un temps de travail effectif.

Article 6.

Les personnels de bibliothèque, ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé (BIATSS) de l'université, titulaires ou contractuels, amenés à réaliser des permanences, des astreintes, des déplacements et des interventions pendant les périodes d'astreintes bénéficient des dispositions des articles 2, 3 et 6 du décret n°2018-420 du 30 mai 2018 relatif à la compensation en temps ou à l'indemnisation des astreintes, des interventions et des permanences sur site effectuées par certains personnels en poste dans les services et établissements relevant des ministres chargés de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de la jeunesse et des sports. Les conditions d'indemnisation sont celles prévues par l'arrêté du 30 mai 2018 modifié fixant les montants d'indemnisation des astreintes, des interventions et des permanences sur site (NOR MENH1808163A).

Le temps de déplacement entre le domicile et le lieu d'intervention est pris en compte dans le décompte du temps d'intervention au cours d'une astreinte ou d'une permanence.

Sauf demande expresse de l'agent de bénéficier d'un repos compensateur, l'option de l'indemnisation doit être retenue par défaut sous réserve du respect du plafond annuel défini par l'arrêté ministériel du 30 mai 2018 modifié.

Article 7.

Les personnels BIATSS de l'université, titulaires ou contractuels, amenés à réaliser des sujétions spécifiques bénéficient d'une indemnisation horaire dont le montant est égal à celui fixé pour les interventions effectuées une nuit, un samedi, un dimanche ou un jour férié pendant les périodes d'astreinte par l'arrêté du 30 mai 2018 modifié fixant les montants d'indemnisation des astreintes, des interventions et des permanences sur site (NOR MENH1808163A).

Le temps de déplacement entre le domicile et le lieu de travail est pris en compte dans le décompte du temps de travail de la sujétion spécifique.

Cette indemnisation est exclusive de tout repos compensateur ou de toute majoration du temps de travail.

Article 8.

Les personnels logés par nécessité absolue de service ne peuvent bénéficier d'indemnisation ni de compensation en temps au titre des astreintes, des permanences ou des astreintes spécifiques.

Délibération publiée le : 22 DEC. 2023

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : 22 DEC. 2023

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

Article 9.

Le mode d'indemnisation des astreintes à la Direction du Patrimoine et de la logistique en usage depuis 2014 et la délibération du conseil d'administration du 13 mai 2016 portant création d'une indemnité de sujétions spécifique sont abrogés à compter du 1er janvier 2024.

Annexes à la délibération du conseil d'administration du 15 décembre 2023 relative à l'organisation des astreintes, des permanences et des sujétions spécifiques.

Résultat du vote : Unanimité (34 pour).

Fait à Caen, le 18 décembre 2023.

Le Président de l'Université,

Lamri ADOUI

Délibération publiée le : 22 DEC. 2023

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : 22 DEC. 2023

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 15 décembre 2023

Projet de délibération concernant les astreintes, les permanences et les sujétions

AGENTS CONCERNES :

Personnels BIATSS titulaires et contractuels sauf personnels logés par nécessité absolue de service

ASTREINTES

Services concernés : Direction du patrimoine et de la logistique (DPL), Direction de la prévention (DP), Centre de don du corps

Principe :

Une période d'astreinte s'entend comme une période pendant laquelle l'agent, sans être à la disposition permanente et immédiate de son employeur, doit être en mesure d'intervenir pour effectuer un travail au sein de l'établissement ou à distance, la durée de cette intervention étant considérée comme un temps de travail effectif.

La personne assurant une astreinte perçoit une indemnité d'astreinte et des indemnités d'intervention qui incluent le temps de déplacement domicile-travail le cas échéant.

3 types d'astreintes :

- exploitation (DPL et Centre de don du corps)
- sécurité (DP)
- direction (non déployé

Montants indemnité d'astreinte	Astreintes d'exploitation	Astreintes de sécurité et de direction
Semaine complète (7j)	159,20 €	149,48 €
Une nuit entre le lundi et le samedi d'une durée supérieure à 10 heures (*)	10,75 €	10,05 €
Samedi ou journée de récupération	37,40 €	34,85 €
Dimanche ou jour férié	46,55 €	43,38 €
Week-end, du vendredi soir au lundi matin	116,20 €	109,28 €

(*) Le taux est de 8,60 € dans le cas d'une astreinte d'exploitation fractionnée inférieure à 10 heures et de 8,08 € pour les astreintes de sécurité.

Montants indemnité d'intervention

- ✓ 16 € pour une intervention effectuée un jour de semaine ;
- ✓ 22 € pour une intervention effectuée une nuit, un samedi, un dimanche ou un jour férié.

Plafond d'indemnisation : 2500 € par année universitaire (indemnité d'astreinte + indemnité d'intervention + indemnité de permanence). Au-delà repos compensateur

PERMANENCES

Service concerné : DPL

Temps de travail effectif pendant lequel l'agent est tenu d'être présent sur le lieu de travail sans activité

Montants : 25.80 € de l'heure de permanence. Prise en compte du temps de déplacement domicile-travail

Plafond d'indemnisation : 2500 € par année universitaire (indemnité d'astreinte + indemnité d'intervention + indemnité de permanence). Au-delà repos compensateur

SUJETIONS SPECIFIQUES

Reprend une délibération du 13 mai 2016

Services concernés : CURB, CREC, SUAPS

Principe : interventions programmées régulières nécessitant la présence de l'agent au-delà du cycle de temps de travail ordinaire et du temps de travail réglementaire.

Indemnisation : 22€ de l'heure avec prise en compte du temps de déplacement domicile travail. Pas de plafonnement.

Annexe à la délibération du conseil d'administration du 15 décembre 2023 relative à l'organisation des astreintes, des permanences et des sujétions spécifiques

UFR Santé - Centre de don du corps

☐ Permanence ☐ sujétion spécifique

☒ Astreinte
☒ d'exploitation ☐ de sécurité ☐ de direction

Objet :
Assurer une permanence pour répondre aux situations particulières rencontrées les week-end, jours fériés et durant les périodes de fermeture de l'Université par l'opérateur funéraire ou par la chambre funéraire du CHU chargés de la réception des corps durant ces périodes.
Assurer la liaison avec le titulaire du marché de maintenance en cas de dysfonctionnement des installations réfrigérées.

Date de début ou période concernée :
à partir du 1er janvier 2024
Astreintes de 10h à 17h les week-end, jours fériés et durant les 2 semaines de fermeture de fin d'année et les3 semaines de fermeture estivales.

Personnels concernés :
Personnels de toute catégorie en activité au Centre de don du corps et certains personnels administratifs de l'UFR de Santé

Organisation :

Le personnel d'astreinte est en charge de la ligne téléphonique d'astreinte.

Cette ligne est susceptible d'être appelée par les opérateurs funéraires titulaires du marché et par la chambre mortuaire du CHU en cas de difficultés, litiges ou questionnements.

Elle est aussi susceptible d'être appelée en cas d'alarme sur les chambres froides en raison d'un dysfonctionnement. Dans ce cas, la réparation de la panne doit être organisée dans les meilleurs délais avec le titulaire du marché de maintenance.

En cas de situation délicate (de type litige avec la famille), il convient d'en référer au Directeur du CDC.

En aucun cas cette ligne ne peut être utilisée pour répondre au public extérieur (donateurs, enseignants, personnes souhaitant des renseignements, famille etc). Elle ne supplée pas à l'activité du CDC. A cette fin, seul le numéro de ligne fixe du CDC figure sur les documents de communication.

Le personnel d'astreinte a accès à un espace numérique sécurisé et dédié.

Cet espace contient la liste à jour des donateurs, la fiche de mission des opérateurs funéraires, le tableau à jour des cellules réfrigérées et un tableau de suivi des évènements survenus pendant l'astreinte.

Le personnel d'astreinte peut être amené à se déplacer si besoin au Centre de Don du corps du PFRS pour vérifier les dossiers papiers des donateurs ou des soucis techniques de matériel défectueux.

Le personnel d'astreinte doit compléter le tableau de suivi des astreintes (dans le cas où il n'y a pas d'appel, il convient de l'écrire).

Planning des astreintes :

Le directeur du CDC décide des astreintes et soumet le calendrier aux agents effectuant ces astreintes.

Préalable à l'astreinte :

Avant chaque astreinte, le personnel du CDC doit :

- fournir à l'agent d'astreinte le téléphone, ses accessoires et les clés du bureau du CDC.
- Mettre à jour les fichiers numériques : fichiers de donateurs (dans l'attente du déploiement de l'application), le tableau de suivi des places en cellules réfrigérées

Annexe à la délibération du conseil d'administration du 15 décembre 2023 relative à l'organisation des astreintes, des permanences et des sujétions spécifiques

Centre de recherches en environnement côtier

☐ Permanence ☒ sujétion spécifique

☐ Astreinte
☐ d'exploitation ☐ de sécurité ☐ de direction

Objet :
En application des dispositions réglementaires (directive européenne n°2010/63/UE applicable en France par arrêté depuis le 1er janvier 2013 NOR : AGRG1238753A, Annexe II). Les animaux doivent faire l'objet d'un contrôle au moins quotidiennement par une personne compétente. Ces contrôles sont enregistrés et consistent à nourrir les animaux, contrôler les conditions d'hébergement (température, circulation d'eau et d'air), repérer tout animal malade ou blessé et, le cas échéant, prendre les mesures appropriées, ou de retirer les animaux morts des salles d'hébergement. Le temps d'intervention est d'environ 2 heures par jour et effectué par un seul agent.

Date de début ou période concernée :
le samedi, le dimanche et les jours fériés et durant les périodes de congés du gardien

Personnels concernés :
La sujétion est assurée par des agents de toute catégorie ayant les compétences nécessaires (formation spécifique à l'utilisation des animaux à des fins scientifiques, minimum soigneur).

Organisation :
L'agent se rend dans les locaux du CREC à Luc sur Mer en journée et pour une durée d'environ 2h (cette durée pourrait évoluer après la mise en œuvre de la nouvelle animalerie en 2024).
En cas de problème sur les réseaux de distribution (air, eau, électricité et réseau informatique), l'agent doit prévenir l'astreinte technique en charge des bâtiments du CREC : astreinte technique interne à l'université (DPL) ou société de maintenance externe selon la nature du problème.
Le planning prévisionnel est établi trimestriellement par les agents en fonction de leur disponibilité. L'agent d'astreinte est équipé d'un dispositif de protection du travailleur isolé (PTI).

Annexe à la délibération du conseil d'administration du 15 décembre 2023 relative à l'organisation des astreintes, des permanences et des sujétions spécifiques

Centre universitaire de ressources biologiques (CURB)

☐ Permanence ☒ sujétion spécifique

☐ Astreinte
☐ d'exploitation ☐ de sécurité ☐ de direction

Objet :
En application des dispositions réglementaires de la directive européenne 2010/63/UE sur le bien-être animal transcrit en droit français par les arrêtés du 1/02/2013 fixant les conditions d'agrément, d'aménagement et de fonctionnement des établissement utilisateurs, éleveurs ou fournisseurs d'animaux utilisés à des fins scientifiques et leurs contrôles, la surveillance, le nourrissage, le soin et le change des animaux doit être assuré quotidiennement. Deux agents présents concomitamment pour des raisons de sécurité assurent cette mission au CURB les jours non travaillés. Le temps d'intervention est d'environ 3 heures par jour sur site hors déplacement de domicile-travail.

Date de début ou période concernée :
chaque samedi, dimanche et jour férié ainsi que pendant les périodes de fermeture de l'Université

Personnels concernés :
La sujétion est assurée par des agents de toute catégorie ayant les compétences et les autorisations règlementaires nécessaires

Organisation :
Le planning prévisionnel est établi annuellement. Des permutations sont possibles en cours d'année.
Deux agents interviennent en présentiel concomitamment pour prévenir les situations de travailleur isolé et répartir la charge de travail.

Annexe à la délibération du conseil d'administration du 15 décembre 2023 relative à l'organisation des astreintes, des permanences et des sujétions spécifiques

Direction du patrimoine et de la logistique

☐ Permanence ☐ sujétion spécifique

☒ Astreinte
☒ d'exploitation ☐ de sécurité ☐ de direction

Objet :
Assurer la continuité des installations techniques immobilières et la mise en sécurité des installations et des bâtiments en cas d'incident

- Réseaux d'électricité haute et basse tension
- Réseaux d'eau
- Réseaux de gaz
- Réseaux de chauffage et de climatisation
- Réseaux d'eaux usées, EVAC de la BU du Campus 2
- Incendie en articulation avec la Direction de la prévention et le poste de sécurité
- Equipements de sécurité en articulation avec le poste de sécurité
- Mise en sécurité des bâtiments en cas d'intrusion, de tentatives d'intrusion ou de dégradations hors opérations de maintien de l'ordre sauf cas d'urgence immédiate

Cette astreinte concerne les bâtiments de l'Université de Caen

- des campus caennais 1, 2 , 3, 4 et 5 et 6 en dehors des bâtiments de l'IUT et du CROUS
- du Centre de recherche en environnement côtier (CREC) à Luc sur Mer
- du Centre université de ressources biologiques (CURB) et du Groupe mémoire et plasticité comportementale (GMPC) du Campus Horowitz

Date de début ou période concernée :
en semaine de 17h à 8h, les week-ends du vendredi 16h30 au lundi matin 8h30, les jours fériés de 16h30 à 8h30 et durant les périodes de fermeture de l'Université

Personnels concernés :
Personnels de catégorie A et B et les personnels de catégorie C volontaires ayant les compétences nécessaires aux missions.

Organisation :
Le planning prévisionnel est établi semestriellement après concertation avec les agents concernés dans le respect d'un équilibre de la charge au sein de l'équipe.
Les agents utilisent le véhicule de service durant toute la durée de l'astreinte afin de pouvoir se rendre directement sur les lieux d'intervention en ayant à leur disposition la documentation et le matériel nécessaire.

Les personnes de l'astreinte sont appelées par les concierges ou le PC Sécurité lorsque ceux-ci n'ont pas été en mesure, par actions simples et immédiates de mettre fin aux désordres constatés ou par un dispositif automatique.
Dans tous les cas, un courriel est envoyé à la DPL pour informer des désordres occasionnés et des solutions provisoires afin d'y remédier définitivement.
Une main courante électronique répertorie les sollicitations émises et actions menées.

Annexe à la délibération du conseil d'administration du 15 décembre 2023 relative à l'organisation des astreintes, des permanences et des sujétions spécifiques

Direction du Patrimoine et de la logistique

☒ Permanence ☐ sujétion spécifique

☐ Astreinte
☐ d'exploitation ☐ de sécurité ☐ de direction

Objet :

Permanence d'un électricien lors d'évènements accueillant du public conformément à l'article EL 18 alinéa 2 de l'arrêté du 25 juin 1980 modifié portant approbation des dispositions générales du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public (ERP).

Date de début ou période concernée :
pour la durée de l'évènement concerné

Personnels concernés :
Electricien qualifié et habilité de catégorie B ou C

Organisation :

Le planning de permanence des électriciens est organisé chaque semaine à la vue des éventuelles modifications hebdomadaires opérées sur le planning prévisionnel de manifestations exceptionnelles organisées dans les locaux de l'université et ayant reçues l'approbation de la présidence.
Une réunion de coordination au pôle électrique est organisée mensuellement pour distribuer les permanences de manière équitable et organisée.

Annexe à la délibération du conseil d'administration relative à l'organisation des astreintes, des permanences et des sujétions spécifiques

Direction de la Prévention

☐ Permanence ☐ sujétion spécifique

☒ Astreinte
☐ d'exploitation ☒ de sécurité ☐ de direction

Objet :
La direction de la prévention comporte un volet opérationnel à travers la gestion de la sécurité des campus caennais et Luc Sur Mer. Dans le cadre de cette activité, les agents de la DP d'astreinte ont pour mission

1. **Gestion quotidienne des PC de Sécurité** (demande de consignes de la part de la société titulaire du marché) :
   - Evaluation de la situation
   - Mise en place des premières mesures de mise en sécurité immédiates (dans la mesure des moyens de l'agent)
   - Informer et rendre compte à la direction du service
   - Vérifier l'efficacité des mesures
2. **Représentant de l'exploitant** en cas de manifestation exceptionnelle (en dehors des heures ouvrées), en cas d'intervention des services de secours extérieurs (SDIS – Forces de l'ordre)
   - Répondre aux besoins des services de secours
   - Informer et rendre compte à la direction du service et de l'établissement
3. **En cas d'évènement majeur** ayant un impact sur le fonctionnement d'établissement (inondation importante / conditions météorologiques / attentat…) :
   - Evaluation de la situation
   - Mise en place des premières mesures de mise en sécurité immédiates (dans la mesure des moyens de l'agent)
   - Information direction de service ET direction établissement pour prise de décision
   - Mise en œuvre des décisions de gouvernance
   - Rendre compte direction de service ET direction établissement
4. **En cas d'accident de travail grave** :
   - Evaluation de la situation
   - Mise en place des premières mesures de mise en sécurité immédiates (dans la mesure des moyens de l'agent)
   - Information direction de service ET direction établissement pour prise de décision
   - Recueil des faits à chaud
   - Rendre compte direction de service ET direction établissement

Pour les sites non caennais, les personnels d'astreinte sont à la disposition des équipes locales comme conseils et/ou renforts.

Date de début ou période concernée : 1er janvier 2024

Personnels concernés :
Personnels de la Direction de la Prévention de catégorie A ou B

Organisation :
Organisation par semaine du lundi 19h au lundi suivant 7h

Modalités d'alerte ou de sollicitation d'intervention : téléphone professionnel – intervention téléphonique ou déplacement

Véhicule de service de la DP

Planning prévisionnel établi par trimestre

Annexe à la délibération du conseil d'administration du 15 décembre 2023 relative à l'organisation des astreintes, des permanences et des sujétions spécifiques

Service universitaire d'activités physiques et sportives (SUAPS) :

☐ Permanence ☒ sujétion spécifique

☐ Astreinte
☐ d'exploitation ☐ de sécurité ☐ de direction

Objet :
La piscine du SUAPS nécessite des interventions de contrôle des installations, de la qualité de l'eau et d'entretien.
Lors d'évènements ayant lieu le week-end ou en soirée, la présence de certains agents peut être requise.

Date de début ou période concernée :
un jour par week-end et 4 jours par semaine en période de congés.
Selon le calendrier des évènements

Personnels concernés :
Agents du SUAPS de catégorie C et B (2 maitres nageur-sauveteur) pour la piscine
Agents du SUAPS de toute catégorie pour certains évènements

Organisation :
Le planning prévisionnel d'intervention est établi par semestre.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

Délibération N°2023-093.

Prime de participation à la recherche contractuelle 2023

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 15 décembre 2023

Vu l'article L-712-3 du code de l'éducation ;
Vu l'article L 954-2 du Code de l'Education ;
Vu la délibération du Conseil d'administration du 13 mai 2016, instituant une prime de participation à la recherche contractuelle.

Article 1.

Le Conseil d'Administration approuve la décision d'attribution des primes de participation à la recherche contractuelle pour l'année 2023 annexée à la présente délibération.

Annexe : Décision relative à l'attribution d'une prime de participation à la recherche contractuelle.

Résultat du vote : 31 pour, 2 abstentions.

Fait à Caen, le 18 décembre 2023.

Le Président de l'Université,

Lamri ADOUI

UNIVERSITÉ CAEN PRÉSIDENCE

Délibération publiée le : 22 DEC. 2023

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : 22 DEC. 2023

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Egalité
Fraternité

UNICAEN

UNIVERSITÉ DE CAEN NORMANDIE

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Décision relative à l'attribution d'une prime de participation à la recherche contractuelle

Le Président,

- Vu la Loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des Universités
- Vu l'article L 954-2 du Code de l'Education
- Vu la délibération du Conseil d'administration du 13 mai 2016, instituant une prime de participation à la recherche contractuelle
- Vu les propositions des directeurs et les procès-verbaux des conseils des composantes, annexés

DECIDE

Article 1 : La prime de participation à la recherche contractuelle pour les personnels BIATSS, créée par la délibération du Conseil d'administration du 13 mai 2016, est attribuée comme suit au titre l'exercice 2023 :

Bénéficiares	Structure d'affectation	Laboratoire	Missions et critères d'éligibilité	Montant brut
1	UFR Santé	Phind	4 - Réalisation d'analyses et/ou d'essais	392,00
2	UFR Santé	Phind	1- Exécution, gestion matérielle et/ou administrative et/ou financière des contrats de recherche	392,00
3	UFR Santé	Phind	1- Exécution, gestion matérielle et/ou administrative et/ou financière des contrats de recherche	392,00
4	UFR Santé	Phind	1- Exécution, gestion matérielle et/ou administrative et/ou financière des contrats de recherche	392,00
5	UFR Santé	Phind	1- Exécution, gestion matérielle et/ou administrative et/ou financière des contrats de recherche	392,00
6	UFR Santé	Phind	3- Réalisation et/ou élaboration d'opérations de recherche	392,00
7	UFR Santé	Anticipe	3- Réalisation et/ou élaboration d'opérations de recherche	500,00
8	ESIX	Lusac	1- Exécution, gestion matérielle et/ou administrative et/ou financière des contrats de recherche	500,00
9	ESIX	Lusac	4 - Réalisation d'analyses et/ou d'essais	214,00
10	ESIX	Lusac	4 - Réalisation d'analyses et/ou d'essais	214,00
11	ESIX	Lusac	4 - Réalisation d'analyses et/ou d'essais	214,00
12	UFR Sciences	GREYC	1- Exécution, gestion matérielle et/ou administrative et/ou financière des contrats de recherche	500,00
13	UFR Sciences	GREYC	1- Exécution, gestion matérielle et/ou administrative et/ou financière des contrats de recherche	500,00
14	UFR Sciences	CRISMAT	1- Exécution, gestion matérielle et/ou administrative et/ou financière des contrats de recherche	500,00
15	UFR Sciences	CRISMAT	1- Exécution, gestion matérielle et/ou administrative et/ou financière des contrats de recherche	500,00
16	UFR Sciences	LMNO	1- Exécution, gestion matérielle et/ou administrative et/ou financière des contrats de recherche	500,00
17	CURB	CURB	1- Exécution, gestion matérielle et/ou administrative et/ou financière des contrats de recherche	150,00
18	CURB	CURB	1- Exécution, gestion matérielle et/ou administrative et/ou financière des contrats de recherche	150,00
19	CURB	CURB	1- Exécution, gestion matérielle et/ou administrative et/ou financière des contrats de recherche	150,00
20	CURB	CURB	1- Exécution, gestion matérielle et/ou administrative et/ou financière des contrats de recherche	150,00
21	CURB	CURB	1- Exécution, gestion matérielle et/ou administrative et/ou financière des contrats de recherche	150,00
22	CURB	CURB	1- Exécution, gestion matérielle et/ou administrative et/ou financière des contrats de recherche	150,00
23	CURB	CURB	1- Exécution, gestion matérielle et/ou administrative et/ou financière des contrats de recherche	150,00
24	CURB	CURB	1- Exécution, gestion matérielle et/ou administrative et/ou financière des contrats de recherche	150,00
25	CURB	CURB	1- Exécution, gestion matérielle et/ou administrative et/ou financière des contrats de recherche	150,00
26	CREC	CREC	2- Recherche et/ou préparation, conclusion des contrats de recherche	150,00
27	CREC	CREC	3- Réalisation et/ou élaboration d'opérations de recherche	150,00
28	CREC	CREC	2- Recherche et/ou préparation, conclusion des contrats de recherche	150,00
29	CREC	CREC	3- Réalisation et/ou élaboration d'opérations de recherche	150,00
30	CREC	CREC	3- Réalisation et/ou élaboration d'opérations de recherche	150,00
31	CREC	CREC	1- Exécution, gestion matérielle et/ou administrative et/ou financière des contrats de recherche	150,00
32	CREC	CREC	3- Réalisation et/ou élaboration d'opérations de recherche	150,00
33	CREC	CREC	3- Réalisation et/ou élaboration d'opérations de recherche	150,00
34	CREC	CREC	3- Réalisation et/ou élaboration d'opérations de recherche	150,00
35	CREC	CREC	1- Exécution, gestion matérielle et/ou administrative et/ou financière des contrats de recherche	150,00

Article 2 : La Directrice Générale des Services est chargée de l'application de la présente décision.

Le Président

Lamri ADOUI

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

Délibération N°2023-094.

Convention de maîtrise d'ouvrage déléguée entre l'Université de Caen Normandie et la Communauté de communes Intercom de la Vire au Noireau

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 15 décembre 2023

Vu l'article L-712-3 du code de l'éducation ;

Article 1.

Le Conseil d'Administration approuve la convention relative aux travaux de ravalement réalisés sur le site de Vire de l'IUT Grand Ouest Normandie.

Résultat du vote : Unanimité (33 pour).

Fait à Caen, le 18 décembre 2023.

Le Président de l'Université,

Lamri ADOUI

UNIVERSITÉ DE CAEN PRÉSIDENCE

Délibération publiée le : 22 DEC. 2023

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : 22 DEC. 2023

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

Délibération N°2023-095.

Renouvellement de la délégation de compétences donnée par le Conseil d'administration au Président

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 15 décembre 2023

Vu l'article L-712-3 du code de l'éducation ;

Article 1 : Délégation de compétence relative à l'approbation de certains accords et conventions :

En application des dispositions de l'article L. 712-3 IV du code de l'éducation, il est proposé que la délégation de compétence consentie par le Conseil d'administration au président porte sur l'approbation des accords et conventions suivants :

- les contrats relatifs aux marchés publics (marchés de fournitures, de services et de travaux);
- les contrats relatifs à la recherche :

  - accords de confidentialité, accord de cession, contrat de licence ;
  - contrats de collaboration de recherche, contrats de mise à disposition, conventions de cotutelle;
  - contrats de prestations de services réalisées par l'Université ;
  - conventions de subvention relatives au financement de travaux de recherches, d'études, d'équipements et de colloques ;
  - les conventions constitutives de groupement d'intérêt scientifique (GIS) ;

- les accords de partenariat avec des personnes morales dont le montant des dépenses annuelles pour l'Université est inférieur à 23 000€ ;
- les conventions de partenariat avec des personnes morales donnant lieu à des reversements de recettes encaissées pour le compte d'un tiers ;
- les conventions de stage ;
- les contrats de travail ;
- les contrats et conventions de formation continue ;
- les prises à bail des immeubles pour les besoins de l'activité de l'établissement d'une durée totale inférieure à 9 ans et dont le loyer annuel n'excède pas 45 000 € HT ;
- les conventions d'échanges de service ;
- les contrats de prestation de service hors recherche réalisées par l'Université ;
- les conventions en lien avec la mise à disposition d'installations sportives ;
- les conventions relatives au versement d'une subvention à l'Université ;
- les conventions relatives à l'attribution par l'Université d'une subvention d'un montant inférieur ou égal à 23 000€ ;
- les conventions de mise à disposition ponctuelle de locaux ;
- les conventions ayant pour objet des projets pédagogiques s'inscrivant dans les formations (projets tutorés, contrats de mobilité internationale) ;
- les conventions relatives au droit d'auteur (contrat de cession, contrat de licence, accord de confidentialité) ;
- les conventions d'agrément d'une association étudiante ;
- les conventions d'organisation d'une exposition dans les locaux de l'Université ;
- les accords transactionnels d'un montant inférieur ou égal à 23 000 €.

Délibération publiée le : 22 DEC. 2023

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : 22 DEC. 2023

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

Article 2 : Délégation de compétence en matière d'actions en justice :

En application des dispositions de l'article L. 712-3 IV du code de l'éducation, il est proposé qu'une délégation de compétence soit consentie par le conseil d'administration au président pour intenter au nom de l'Université toute action en justice ou défendre l'Université dans les actions intentées contre elle.

Article 3 : Délégation de compétence en matière d'acceptation des dons et legs :

En application des dispositions de l'article L. 712-3 IV du code de l'éducation, il est proposé qu'une délégation de compétence soit consentie par le conseil d'administration au président pour accepter les dons et legs d'un montant inférieur ou égal à 23 000 €.

Article 4 : Délégation de compétence en matière budgétaire :

En application des dispositions de l'article L.712-3 IV du code de l'éducation et de l'article R. 719-74 du code de l'éducation, il est proposé au conseil d'administration de déléguer au président de l'université le pouvoir d'adopter des décisions modificatives du budget pour utiliser en cours d'exercice les crédits non utilisés de l'enveloppe des dépenses de personnel pour abonder les autres enveloppes de dépenses (fonctionnement et/ou investissement), dans la limite de 1% du montant de l'enveloppe des dépenses de personnel telle qu'adoptée par le conseil d'administration.

Article 5 : Délégation de compétence en matière d'admissions en non-valeur et remises gracieuses :

En application des dispositions de l'article 193 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique applicables aux EPSCP, il est proposé qu'une délégation de compétence soit consentie par le Conseil d'administration au président pour décider :

- des admissions en non-valeur des créances d'un montant inférieur ou égal à 2000 euros, après avis de l'agent comptable ;
- des remises gracieuses d'un montant inférieur ou égal à 2000 euros, après avis de l'agent comptable ;

Résultat du vote : Unanimité (33 pour).

Fait à Caen, le 18 décembre 2023.

Le Président de l'Université,

Lamri ADOUL

UNIVERSITÉ DE CAEN PRÉSIDENCE

Délibération publiée le : 22 DEC. 2023

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : 22 DEC. 2023

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

Délibération N°2023-096.

Acceptation de plans de financements

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 15 décembre 2023

Vu l'article L-712-3 du code de l'éducation ;
Vu l'avis de la commission de la recherche du 30 novembre 2023 ;

Article 1.

Le Conseil d'Administration approuve les plans de financements pour la recherche annexés à la présente délibération.

Annexe : Plans de financement.

Résultat du vote : Unanimité (33 pour).

Fait à Caen, le 18 décembre 2023.

Le Président de l'Université,

Lamri ADOUI

Délibération publiée le : 22 DEC. 2023

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : 22 DEC. 2023

UNICAEN UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE Direction de la Recherche et de l'Innovation (DRI)	**Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention** **Pour un programme de recherche**

Subvention Fondation Perce-Neige

NEOPRENE : Les enfants nés prématurément ont un risque élevé d'atteintes cérébrales et cognitives. Ils ont une susceptibilité 3 à 4 fois plus élevée aux troubles neurodéveloppementaux, dont la déficience intellectuelle. Par conséquent, les nouveau-nés prématurés constituent une source importante d'informations sur les expressions précoces du risque neurodéveloppemental, et bénéficieraient en premier lieu d'un dépistage et d'une remédiation précoces. Cependant, peu d'études ont tenté de définir des indicateurs précoces du développement cognitif chez les nouveau-nés prématurés. Dans ce projet, nous proposons d'évaluer conjointement deux précurseurs potentiels des trajectoires de développement cognitif atypique : - la perception sensorielle tactile durant le sommeil chez les nouveau-nés prématurés, mesurée en EEG haute résolution à l'âge équivalent de 35 semaines d'âge gestationnel corrigé, - la qualité et la maturation du sommeil de ces enfants à l'âge de 18 mois, mesurée en actimétrie et à l'aide d'un journal de sommeil tenu par les parents durant uen semaine. Nous recueillerons également à ces deux étapes des données physiologiques et comportementales. Puis, nous mettrons ces mesures en lien avec la qualité du neurodéveloppement à l'âge de 2 ans, évalué par une série de tests et de questionnaires parentaux. Les participants sont les 90 nouveau-nés prématurés de la cohorte NEOPRENE, un étude qui fait déjà l'objet d'un financement ANR et dont 41 enfants ont déjà été inclus et mesurés à 35 semaines d'âge gestationnel. L'étude bénéficie donc d'excellentes caractéristiques de faisabilité. Le début des aquisitions à 18 mois est prévu pour août 2023. Le début des évaluations de suivi à 2 ans pour février 2024. La fin du recueil de l'ensemble des données est prévue pour septembre 2025. Nous demandons principalement le financement d'un poste d'ingénieur de Recherche pour 2 ans, de septembre 2023 à août 2025, et frais associés (un peu de matériel et des missions de communication en colloques). Nous pensons que nos résultats permettront de fournir des informations inédites sur le tout début des trajectoires développementales atypiques. Ces informations ont à la fois une valeur fondamentale, mais aussi appliquée en ce qu'elles permettront peut-être de proposer de nouvelles pistes de dépistage et de remédiation précoces.

Type de programme	**UNICAEN** **UFR/ Equipe /** **Responsable Scientifique**	**Intitulé du programme** **Partenaires** **Période de Réalisation**	**Coût total du programme**	**Demande Région Fonctionnement UNICAEN**	**Demande Région Investissement UNICAEN**
Subvention Fondation Perce-Neige	SANTE / COMETE / N. Roche-Labarbe	UNICAEN 22/06/2023 – 31/12/2025	**Total : 112 632 €**	**Total : 102 952 €**	**Total : 9 680 €**

Avis de la Commission de la Recherche du 30/11/2023 :
Décision du Conseil d'Administration du 15/12/2023 :

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,
Lamri ADOUI

UNICAEN UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE **Direction de la Recherche et de l'Innovation (DRI)** Pôle Fonds Structurels – CPER/CPIER	**Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention** **Pour un programme de recherche**

L'AVC ischémique est un évènement neurologique aigue résultant d'un apport sanguin insuffisant au cerveau dû à la présence d'un caillot dans une artère cérébrale. En France, l'AVC est la 3ème cause de mortalité, chez la femme et la 1ère cause d'invalidité chez l'adulte. On estime à 85 000 nouveaux cas d'AVC ischémiques par an, avec une augmentation de 20% dans les années à venir. L'impact des AVC sur l'économie est majeur, puisqu'on estime à 38 milliards d'euros les dépenses annuelles en Europe pour la prise en charge des patients et leurs conséquences directes. L'objectif de la plateforme est de proposer des solutions innovantes en matière d'imagerie cérébrale appliquée aux modèles précliniques d'AVC pour tester de futures thérapeutiques de l'AVC ischémique chez l'homme. 1/ Evaluer l'efficacité de molécules de références dans des modèles d'AVC aussi proches que possible des situations cliniques. 2/ Développer un ensemble d'outils innovants d'imagerie fonctionnelle et moléculaire in vivo (échographie, IRM, MPI) pour visualiser les événements liés à l'AVC et l'efficacité des thérapies dans le cerveau d'animaux éveillés. 3/ Optimisation et industrialisation des modèle et outils pour une utilisation en routine pour la recherche pharmacologique au sein de la plateforme Strok@lliance. La plateforme apportera au projet une nouvelle dimension. Grâce à son rôle de prestataire technique et scientifique, elle représente une ouverture à l'ensemble des entités scientifiques expertes dans le domaine des AVC, qu'elles soient académiques (via ESR3P) ou privées (via ETAP-Lab). Elle valorisera les résultats obtenus lors de ce programme et pourra lui apporter un rayonnement national et international en apportant à la recherche préclinique un modèle novateur plus proche des conditions cliniques accompagné des techniques d'imageries à la pointe adaptées au modèle.

Impact socio-économique : **Type de programme**	**UFR/Equipe** **Directeur/** **Responsable Scientifique**	**Intitulé du programme** **Période de Réalisation**	**Coût total du programme**	**FEDER (60%)**	**REGION (40%)**
Projet Plateforme technologique – FEDER INNOVATION Programmation FEDER 2021-2027	UFR SANTE / PhinD et ESR3P Resp.Sc. Denis VIVIEN	**PLATEFORME Stroktura : Stroke for the future** 01/10/2023 - 30/06/2026	247 141 €	148 284,60 €	98 856,40 €

Avis de la Commission de la Recherche du : 30/11/2023
Décision du Conseil d'Administration du : 15/12/2023

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,

Lamri ADOUI

Coordinateur UNICAEN PhinD / ESR3P, Partenaires bénéficiaires : CYCERON, ETAP-Lab.

UNICAEN UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE Direction de la Recherche et de l'Innovation (DRI)	**Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention** **Pour un programme de recherche**

NR DOCTORANT 50%

Eidy : Le travail proposé au cours de cette thèse est la poursuite de travaux antérieurs consacrés à l'étude de la fragmentation de la molécule de méthane induite par collision avec un ion multichargé. Une structure nouvelle et inexpliquée a été observée sur le spectre d'énergie libérée par l'explosion de la molécule [1]. Cette structure a été observée par d'autres équipes internationales sans toutefois proposer d'explication quant à son origine [2]. Il s'agit de poursuivre cette étude afin de comprendre l'origine de cette structure et ainsi mieux décrire les déformations de la molécule tout au long de sa dissociation. Cette thématique est portée sur la scène internationale par l'intermédiaire d'une thèse en cotutelle. [1] : Unexplained dissociation pathways of two-body fragmentation of methane dication. J.RAJPUT et al, J. Chem. Phys. 156 (2022) 054301 {2] : Proton migration in hydrocarbons induced by slow highly charged ion impact Y.Zhang et al, J.Chem.Phys, 150, 204303 (2019)

Type de programme	**UNICAEN** **UFR/ Equipe /** **Responsable Scientifique**	**Intitulé du programme** **Partenaires** **Période de Réalisation**	**Coût total du programme**	**Demande Région** **Fonctionnement** **UNICAEN**	**Demande Région** **Investissement** **UNICAEN**
NR Doctorant 50% 2023	Sciences / CIMAP / A. Cassimi	UNICAEN 01/10/2023 – 31/07/2027	**Total : 60 000 €**	**Total : 60 000 €**	**Total : 0 €**

Avis de la Commission de la Recherche du ../../2023 :
Décision du Conseil d'Administration du ../../2023 :

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,
Lamri ADOUI

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE Direction de la Recherche et de l'Innovation (DRI)	**Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention Pour un programme de recherche**

NR DOCTORANT 50%
HYBRIDD : Malgré les récentes avancées dans le domaine des sciences biomédicales, la mise au point de nouveaux médicaments reste un processus long, coûteux et incertain. L'objectif du projet hybriDD est de développer une stratégie efficace de conception de médicaments assistée par ordinateur. Cette stratégie s'appuiera sur des connaissances extraites à partir de la fouille de banques de données de ligands et de complexes ligands-récepteurs. Le projet s'appuie sur des résultats préliminaires issus de travaux de recherche menés par l'équipe de chémoinformatique du CERMN (Université de Caen Normandie) et par le département de chimie de l'Université du Missouri (Columbia ? USA). Une telle technologie trouvera des applications dans plusieurs étapes importantes du processus de découverte de médicaments, allant de la mise en évidence de nouvelles molécules d'intérêt jusqu'à la conception de novo de molécules actives. De plus, toutes les connaissances extraites pourront être utilisées pour alimenter des algorithmes d'apprentissage profond afin de proposer des outils permettant de réaliser des tâches supplémentaires en chémoinformatique, telles que la prédiction d'activité ou la construction de chimiothèques dirigées.

Type de programme	**UNICAEN UFR/ Equipe / Responsable Scientifique**	**Intitulé du programme Partenaires Période de Réalisation**	**Coût total du programme**	**Demande Région Fonctionnement UNICAEN**	**Demande Région Investissement UNICAEN**
NR Doctorant 50% 2023	Santé / CERMN / A. Lepailleur	UNICAEN 01/10/2023 – 31/07/2027	**Total : 60 000 €**	**Total : 60 000 €**	**Total : 0 €**

Avis de la Commission de la Recherche du ../../2023 :
Décision du Conseil d'Administration du ../../2023 :

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,
Lamri ADOUI

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

Délibération N°2023-097.

Convention avec la Fondation Perce-Neige

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 15 décembre 2023

Vu l'article L-712-3 du code de l'éducation ;
Vu l'avis de la commission de la recherche du 30 novembre 2023 ;

Article 1.

Le Conseil d'Administration approuve la convention de mécénat au bénéfice du laboratoire COMETE.

Résultat du vote : Unanimité (33 pour).

Fait à Caen, le 18 décembre 2023.

Le Président de l'Université,

Lamri ADOUI

UNIVERSITÉ DE CAEN NORMANDIE PRÉSIDENCE

Délibération publiée le : 22 DEC. 2023

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : 22 DEC. 2023

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

Délibération N°2023-098.

Demande d'ouverture du parcours « Droit de la cybersécurité » de la mention de Master Droit du numérique (UFR de Droit, AES et Administration publique) pour la rentrée 2024

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 15 décembre 2023

Vu l'article L-712-3 du code de l'éducation ;
Vu l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du 28 novembre 2023 ;

Article 1.

Le Conseil d'Administration approuve la demande d'ouverture du parcours « Droit de la cybersécurité » au sein de la mention de Master « Droit du numérique ».

Résultat du vote : Unanimité (33 pour).

Fait à Caen, le 18 décembre 2023.

Le Président de l'Université,

Lamri ADOUL

Délibération publiée le : 22 DEC. 2023

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : 22 DEC. 2023

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

Délibération N°2023-99.

Demande d'accréditation et d'ouverture de la mention de Licence Professionnelle « Mandataire judiciaire à la protection des majeurs » (UFR de Droit, AES et Administration publique) pour la rentrée 2024

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 15 décembre 2023

Vu l'article L-712-3 du code de l'éducation ;
Vu l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du 28 novembre 2023 ;

Article 1.

Le Conseil d'Administration approuve la demande d'accréditation et d'ouverture de la mention de Licence professionnelle « Mandataire judiciaire à la protection des majeurs ».

Résultat du vote : Unanimité (33 pour).

Fait à Caen, le 18 décembre 2023.

Le Président de l'Université,

Lamri ADOUI

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE PRÉSIDENCE

Délibération publiée le : 22 DEC. 2023

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : 22 DEC. 2023

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

Délibération N°2023-100.

Demande d'ouverture du parcours « Management de la qualité, de la sécurité et de l'Environnement » de la mention de Master Management (IAE/IUT GON) pour la rentrée 2024

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 15 décembre 2023

Vu l'article L-712-3 du code de l'éducation ;
Vu l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du 28 novembre 2023 ;

Article 1.

Le Conseil d'Administration approuve la demande d'ouverture du parcours « Management de la qualité, de la sécurité et de l'Environnement » au sein de la mention de Master « Management ».

Résultat du vote : Unanimité (33 pour).

Fait à Caen, le 18 décembre 2023.

Le Président de l'Université,

Lamri ADGUI

Délibération publiée le : 22 DEC. 2023

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : 22 DEC. 2023

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

Délibération N°2023-101.

Demande d'accréditation et d'ouverture du Master « Cybersécurité » (UFR des Sciences) pour la rentrée 2024

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 15 décembre 2023

Vu l'article L-712-3 du code de l'éducation ;
Vu l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du 28 novembre 2023 ;

Article 1.

Le Conseil d'Administration approuve la demande d'accréditation et d'ouverture du Master « Cybersécurité ».

Résultat du vote : 31 pour, 2 abstentions.

Fait à Caen, le 18 décembre 2023.

Le Président de l'Université,

Lamri ADOUI

UNIVERSITÉ DE CAEN PRÉSIDENCE

Délibération publiée le : 22 DEC. 2023

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : 22 DEC. 2023

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

Délibération N°2023-102.

Demande d'accréditation et d'ouverture de la mention de Licence Professionnelle « Métiers de la mode » (IUT GON) pour la rentrée 2024

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 15 décembre 2023

Vu l'article L-712-3 du code de l'éducation ;
Vu l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du 28 novembre 2023 ;

Article 1.

Le Conseil d'Administration approuve la demande d'accréditation et d'ouverture de la mention de Licence professionnelle « Métiers de la mode ».

Résultat du vote : Unanimité (33 pour).

Fait à Caen, le 18 décembre 2023.

Le Président de l'Université,

Lamri ADOUL

UNIVERSITÉ CAEN PRÉSIDENCE

Délibération publiée le : 22 DEC. 2023

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : 22 DEC. 2023

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

Délibération N°2023-103.

Demande d'accréditation et d'ouverture de la mention de Licence Professionnelle « Gestion des organisations agricoles et agroalimentaires Parcours Métiers du Management, de la Gestion dans la Filière Equine » pour la rentrée 2024

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 15 décembre 2023

Vu l'article L-712-3 du code de l'éducation ;
Vu l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du 28 novembre 2023 ;

Article 1.

Le Conseil d'Administration approuve la demande d'accréditation et d'ouverture de la mention de Licence professionnelle « Gestion des organisations agricoles et agroalimentaires Parcours Métiers du Management, de la Gestion dans la Filière Equine ».

Résultat du vote : Unanimité (32 pour).

Fait à Caen, le 18 décembre 2023.

Le Président de l'Université,

Lamri ADOUI

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE PRÉSIDENCE

Délibération publiée le : 22 DEC. 2023

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : 22 DEC. 2023

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

Délibération N°2023-104.

Maquette du Master « Entraînement et Optimisation de la Performance » (UFR STAPS) pour la rentrée 2024

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 15 décembre 2023

Vu l'article L-712-3 du code de l'éducation ;
Vu l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du 28 novembre 2023 ;

Article 1.

Le Conseil d'Administration approuve la maquette du Master « Entraînement et Optimisation de la Performance ».

Résultat du vote : Unanimité (32 pour).

Fait à Caen, le 18 décembre 2023.

Le Président de l'Université,

Lamri ADOUI

UNIVERSITÉ DE CAEN PRÉSIDENCE

Délibération publiée le : 22 DEC. 2023

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : 22 DEC. 2023

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

Délibération N°2023-105.

Accès aux formations de Master : capacités d'accueil, modalités de recrutement, critères d'examen des dossiers en 1ère année de Master pour la rentrée 2024 (paramétrage MM)

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 15 décembre 2023

Vu l'article L-712-3 du code de l'éducation ;
Vu l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du 28 novembre 2023 ;

Article 1.

Le Conseil d'Administration approuve les modalités d'accès aux formations de Master proposées : Capacités d'accueil, attendus, modalités de recrutement, éléments pris en considération lors de l'examen du dossier et de l'entretien en 1ère année de Master pour la rentrée 2024.

Annexe : Modalités d'accès aux formations de Master.

Résultat du vote : Unanimité (32 pour).

Fait à Caen, le 18 décembre 2023.

Le Président de l'Université,

Lamri ADOUI

Délibération publiée le : 22 DEC. 2023

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : 22 DEC. 2023

Tableau n°1 : Recrutement en première année de Master, dates de campagnes, modalités de sélection et éléments pris en considération pour l'année universitaire 2024-2025 :

Composante	Mention	Parcours	**Pour rappel :Capacité d'accueil globale - CAL - en M1 dans la mention** (candidats néo-entrants + candidats internationaux + redoublants) **rentrée 2023**	**Pour rappel : Capacité d'accueil globale - CAL - en M1 dans le(s) parcours types (le cas échéant) rentrée 2023**	**Effectifs inscrits à la rentrée 2023** (extraction au 06/10/2023)	**Capacité d'accueil de néo-entrants en M1 rentée 2024**	**Capacité d'accueil globale - CAL - en M1 dans la mention** (candidats néo-entrants + candidats internationaux + redoublants) **rentrée 2024**	**Modalités de sélection** (dossier et/ou entretien, prérequis, concours, …) Recrutement sur dossier ou Recrutement sur entretien ou Recrutement sur dossier puis entretien pour l'ensemble des candidats ou Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape	**Mentions de Licences conseillées pour integrer le Master**	**Attendus : ensemble des connaissances et compétences requises pour réussir dans cette formation**	**Éléments pris en considération lors :** De l'examen du dossier De l'entretien
UFR de Psychologie	**Psychologie**	Clinique du développement de l'enfant de l'adolescent et de la famille	95	17	16	12	14	Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier	Psychologie	Posseder les compétences et connaissances visées par la licence de psychologie (fiche RNCP 24435)	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
UFR de Psychologie	**Psychologie**	Neuropsychologie clinique de l'enfant à l'adulte		22	20	18	20	Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier	Psychologie	Posseder les compétences et connaissances visées par la licence de psychologie (fiche RNCP 24435)	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
UFR de Psychologie	**Psychologie**	Psychologie de l'éducation		17	15	13	15	Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier	Psychologie	Posseder les compétences et connaissances visées par la licence de psychologie (fiche RNCP 24435)	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
UFR de Psychologie	**Psychologie**	Psychologie psycho-dynamique clinique et pathologique		22	22	18	20	Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier	Psychologie	Posseder les compétences et connaissances visées par la licence de psychologie (fiche RNCP 24435)	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
UFR de Psychologie	**Psychologie**	Psychologie sociale et conduite du changement : diagnostic et intervention		17	15	13	15	Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier	Psychologie	Posseder les compétences et connaissances visées par la licence de psychologie (fiche RNCP 24435)	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
LVE	**Langues étrangères appliquées**	Expert en projets européens au service du développement local		22	12	20	22	Recrutement sur dossier	Licence LEA, Licence LLCER, Licence Géographie, Licence Gestion, Licence Économie, Licence Humanités, Licence Histoire, Licence Droit, Licence ADE, Licence Sociologie	* Posséder des compétences qui entreront en jeu dans l'élaboration et le suivi de projets (communication, organisation, veille informatique, gestion…) * Posséder un niveau suffisant en anglais et en allemand, espagnol, italien ou russe. Niveau souhaité : B2 * Posséder un niveau C1 de français pour les étudiants originaires d'un pays non francophone (TCF, DELF ou DALF)	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
LVE	**Langues étrangères appliquées**	Développement durable : stratégies de concertation et de communication		22	14	20	22	Recrutement sur dossier	Licence LEA, Licence LLCER, Licence Géographie, Licence Gestion, Licence Économie, Licence Humanités, Licence Histoire, Licence Droit, Licence ADE, Licence Sociologie	* Posséder des compétences qui entreront en jeu dans l'élaboration et le suivi de projets (communication, organisation, veille informatique, gestion…) * Posséder un niveau suffisant en anglais et en allemand, espagnol, italien ou russe. Niveau souhaité : B2 * Posséder un niveau C1 de français pour les étudiants originaires d'un pays non francophone (TCF, DELF ou DALF)	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
LVE	**Langues étrangères appliquées**	Implantation des entreprises à l'international		22	14	20	22	Recrutement sur dossier	Licence LEA, Licence Gestion, Licence Économie, Licence Droit	* Posséder des compétences qui entreront en jeu dans l'élaboration et le suivi de projets (communication, organisation, veille informatique, gestion…) * Posséder un niveau suffisant en anglais et en allemand, espagnol, italien ou russe. Niveau souhaité : B2 * Posséder un niveau C1 de français pour les étudiants originaires d'un pays non francophone (TCF, DELF ou DALF)	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
LVE	**Traduction et interprétations**	Traduction spécialisée et localisation		24	21	24	24	Recrutement sur dossier	LLCER ou LEA	Pouvoir démontrer à travers des cursus antérieurs, bulletins de note et / ou certification d'avoir le niveau C2 en français, le niveau C1 en anglais et le niveau B2 dans une troisième langue (russe ou espagnol ou italien ou allemand); montrer une certaine connaissance des enjeux de la traduction professionnelle et un intérêt actif pour les métiers de la traduction.	L'accès en 1e année de Master s'opère de façon sélective. La commmission examine le dossier pour avérer si le cursus antérieur et la motivation du candidat sont en adéquation avec les exigences de la formation. Examen sur dossier: contenus et qualité du cursus antérieur, CV, lettre de motivation en français, entretien téléphonique si besoin.
LVE	**Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales**	Etudes culturelles Littérature / Civilisation		35	44	100	105	Recrutement sur dossier	Licence LLCER	Avoir des capacités organisationnelles et méthodologiques ; Avoir des capacités à problématiser, analyser, synthétiser ; Faire preuve de qualités rédactionnelles en français et en LVE (équivalent du niveau C1 en français et en LVE); Avoir une expression orale de qualité en français et en LVE.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
LVE	**Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales**	Etudes culturelles Littérature / Civilisation EAD		35	10	35	35	Recrutement sur dossier	Licence LLCER	Avoir des capacités organisationnelles et méthodologiques ; Avoir des capacités à problématiser, analyser, synthétiser ; Faire preuve de qualités rédactionnelles en français et en anglais (équivalent du niveau C1 dans ces deux langues) ; Avoir une expression orale de qualité en français et en anglais. Attention : l'anglais est la seule langue proposée dans la formation à distance.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.

Composante	Mention	Parcours	Pour rappel :Capacité d'accueil globale - CAL - en M1 dans la mention (candidats néo-entrants +	Pour rappel : Capacité d'accueil globale - CAL - en M1 dans le(s) parcours	Effectifs inscrits à la rentrée 2023 (extraction	Capacité d'accueil de néo-entrants en M1 rentée 2024	Capacité d'accueil globale - CAL - en M1 dans la mention (candidats néo-	**Modalités de sélection** (dossier et/ou entretien, prérequis, concours, …) Recrutement sur dossier ou Recrutement sur entretien	Mentions de Licences conseillées pour integrer	Attendus : ensemble des connaissances et compétences requises pour réussir dans cette	**Éléments pris en considération lors :** De l'examen du dossier
LVE	**Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales**	Linguistiques multilingue (anglais, russe, langues nordiques, espagnol, allemand, italien)		20	12	20	20	Recrutement sur dossier	Licence LLCER Licence Sciences du Langage	Comprendre et se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française ainsi que de la langue étudiée. Maîtriser les outils linguistiques permettant une communication et une compréhension de toute forme de discours dans différents contextes, en français et dans la langue étudiée. Analyser la production orale du locuteur natif des points de vue phonologique et phonétique. Communiquer, analyser et argumenter avec esprit critique, par oral et par écrit, en français et dans la langue étudiée. Mobiliser les concepts linguistiques afférents à la langue étudiée. Mettre en relation les productions d'une aire linguistique et culturelle donnée à différentes époques ou avec celles d'autres aires culturelles dans une perspective comparatiste. Prendre du recul face à une situation. Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs. Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation. Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet. Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
SEGGAT	**Economie Appliquée (co-accréditation avec les Universités de Rouen et du Havre)**	Advanced Applied Economics	50	25	9	15	25	Recrutement sur dossier	Economie MIASHS Mathématiques appliquées Mathématiques	-Avoir des capacités et un intérêt pour la modélisation et l'analyse des phénomènes économiques -Pouvoir suivre des enseignements entièrement dispensés en langue anglaise -Aptitude au travail en équipe	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
SEGGAT	**Economie Appliquée (co-accréditation avec les Universités de Rouen et du Havre)**	Études socio-économiques et Développement Durable		25	14	18	20	Recrutement sur dossier directement pour une partie des candidats et pour une autre, sur entretien à l'issue de la première étape du dossier	Licence Eco, AES, MIASHS	Analyse et évaluation économique ; une appétence pour le développement durable sera appréciée	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
SEGGAT	**Entrepreneuriat et management de projets**	Ingénieries de Projets Entrepreneuriaux	30		19	25	30	Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier	Sciences de Gestion, AES, LEA, Economie. Cependant, des étudiants ayant des pré-requis en gestion (ex: STAPS, ingénieuret un projet entrepreneurial peuvent postuler)	Des connaissances en management, comptabilité, stratégie et marketing sont nécessaires	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme. Le candidat devra notamment montrer un intérêt pour les métiers de l'accompagnement entrepreneurial ou avoir un projet de création / reprise d'entreprise
SEGGAT	**Géographie, aménagement, environnement et développement**	Environnement, Risques et diagnostics territoriaux	39	19	18	19	38	Recrutement sur dossier (CV, lettre de motivation) puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape.	Préférentiellement : Licence de géographie ; Licences bi-disciplinaires géographie-histoire et géographie-sciences économiques ; Licence d'aménagement ; mais formation ouverte également aux titulaires de Licences de biologie et de géologie, ainsi qu'aux titulaires de Licences professionnelles en lien avec la géographie, l'environnement et l'aménagement.	Connaître les fondements physiques et humains de la géographie ; être intéressé par les outils de la géographie (notamment la géomatique et l'instrumentation) ; être motivé par la pratique du terrain ; disposer d'aptitudes à la communication orale et écrite ; disposer d'aptitudes pour fédérer les différents acteurs d'un projet.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation. L'entretien permettra au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation ; il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
SEGGAT	**Géographie, aménagement, environnement et développement**	Territoires en transition : métiers du diagnostic et du développement local		20	20	19		Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape	Préférentiellement : Licence de géographie ; Licences bi-disciplinaires géographie-histoire et géographie-sciences économiques ; Licence d'aménagement ; Licences professionnelles en lien avec la géographie, l'environnement et l'aménagement.	Fondements physiques et humains de la géographie ; bases des politiques d'aménagement du territoire ; bases de la géomatique, de la statistique, et de l'enquête (entretien/questionnaire) ; maîtrise de la langue écrite et orale ; aptitudes au travail en équipe et à la gestion de projet	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
SEGGAT	**Contrôle de gestion et audit organisationnel**	Contrôleur de gestion Business Partner et Amélioration Continue		20	19	19	20	Sélection en trois temps : 1) Sélection sur dossier, 2) Entretiens de recrutement, 3) Obtention d'un contrat d'alternance.	Licence de gestion. Licence dans laquelle figure des unités d'enseignement en gestion (AES par exemple).	Les candidats doivent avoir des connaissances en informatique de gestion, en comptabilité générale et un goût prononcé pour l'analyse par les chiffres.	Formation suivie en contrat de professionnalisation, en contrat d'apprentissage ou sous convention de stage longue durée. La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
SEGGAT	**Urbanisme et aménagement**	Aménagement durable, urbanisme rénové, assistance à maîtrise d'ouvrage		21	15	20	21	Recrutement sur dossier (CV + lettre de motivation et **portfolio**) puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier.	Licences de Géographie, Droit, AES, Sociologie, Economie, Architecture. Toutes Licences en fonction du projet personnel du candidat	Le Master MADURA forme aux métiers de l'assistance à la maîtrise d'ouvrage, ce qui suppose une forte polyvalence à partir de la formation initiale de licence. A la sortie du master, les jeunes diplômés devront faire état de compétences techniques variées , ainsi que d'une capacité à mettre les questions concrètes en perspective dans une posture réflexive. Il est donc demandé une forte aptitude à la synthèse écrite et orale. Les restitutions en conditions réelles étant également fréquentes, sont également demandées des capacités en matière de communication.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. Elle appréciera en outre la motivation du candidat par rapport à son projet professionnel et l'adéquation de la formation à ce projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection. Il permettra également au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra enfin d'apprécier les qualités du candidat, ainsi que son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
IAE	**Comptabilité - contrôle - audit FI, FA, FC**		110	FI 30 FA 50 FC 30	80	110	FI 30 FA 50 FC 30	Recrutement sur dossier	Licence Comptabilité Contrôle Audit	Maitriser les programmes de la licence CCA	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
IAE	**Contrôle de gestion et audit organisationnel FA**	Contrôle de gestion et pilotage digital de la performance	22	22	16	22	22	Recrutement sur dossier . Seuls les étudiants ayant signés un contrat d'alternance peuvent intégrer la formation. Job dating alternance :	Licence Gestion, Licence Économie, Licence Économie et gestion, Licence Droit, Licence AES.	Avoir des notions de base dans les domaines de la gestion financière mais également une certaine appétence pour l'informatique. Compétences requises : rigueur, curiosité, autonomie.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
IAE	**Gestion de patrimoine FA, FC**		25	25	44	40	FA : 30 FC : 10	Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de l'étude du dossier ; les candidats retenus après l'entretien passent ensuite les différentes étapes du recrutement des établissements bancaires qui proposent des contrats d'alternance. Pour la FC ret la FA, seuls les étudiants ayant signés un contrat d'alternance peuvent intégrer la formation. Job dating alternance :	Licence BFA, Droit, AES, Economie gestion , Finance	Connaissances de base en droit, économie et gestion, fiscalité et environnement bancaire. Compétences requises : rigueur, curiosité, autonmie.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
IAE	**Gestion de production, logistique, achats FA**		35	35	33	35	35	Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier	Licence Management des opérations Licence Production Licence qualité Licence Management/Gestion	Gestion de production (MRP, Juste-à-temps); Lean manufacturing ;	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.

Composante	Mention	Parcours	Pour rappel :Capacité d'accueil globale - CAL - en M1 dans la mention (candidats néo-entrants +	Pour rappel : Capacité d'accueil globale - CAL - en M1 dans le(s) parcours	Effectifs inscrits à la rentrée 2023 (extraction	Capacité d'accueil de néo-entrants en M1 rentée 2024	Capacité d'accueil globale - CAL - en M1 dans la mention (candidats néo-	**Modalités de sélection** (dossier et/ou entretien, prérequis, concours, …) Recrutement sur dossier ou Recrutement sur entretien	Mentions de Licences conseillées pour integrer	Attendus : ensemble des connaissances et compétences requises pour réussir dans cette	**Éléments pris en considération lors :** De l'examen du dossier
IAE	**Gestion des ressources humaines FA, FC**		**25**	**25**	**39**	**25**	**25**	Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de l'étude du dossier. Seuls les étudiants ayant signés un contrat d'alternance peuvent intégrer la formation. Test Score IAE Message obligatoire Job dating alternance :	Licence Gestion, Licence Économie, Licence Économie et gestion, Licence AES, Licence Droit, Licence Psychologie	Bonne culture générale du monde des affaires, curiosité, esprit d'initiative,et appétence pour le pilotage de projets en lien avec le développement des compétences.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
IAE	**Management de l'innovation FI**		**20**	**20**	**20**	**20**	**20**	Recrutement sur dossier complété éventuellement par un entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier	Licence déconomie et de gestion, licence de droit, licence LEA, Licence AES, Licence STAPS, autres licences sous réserve d'avoir suivi un cours de comptabilité générale et/ou de gestion financière	Compétences basiques en comptabilité et/ou en gestion financière	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
IAE	**Management Sectoriel FI, FA, FC**	Ingénierie et management de l'intervention sociale		**20**	**21**		**20**	Recrutement sur dossier	Licences des domaines Sciences Humaines et Sociales et Droit Economie Gestion	Etre intéressé(e) par les champs professionnels du social, du médico-social et de la santé Maîtriser l'expression écrite et orale de la langue française Faire preuve de capacités d'analyse et de synthèse Aimer le travail en équipe, avoir envie d'apprendre	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
IAE	**Management Sectoriel FI, FA, FC**	Management de l'économie solidaire - Développement Durable		**14**	**12**		**14**	Recrutement sur dossier	Licences des domaines Sciences Humaines et Sociales et Droit Economie Gestion, Santé	Etre intéressé(e) par les champs professionnels du social, du médico-social et de la santé, de l'ESS (Économie Sociale et Solidaire), de la RSO (Responsabilité Sociale des Organisations). Maîtriser l'expression écrite et orale de la langue française Faire preuve de capacités d'analyse et de synthèse Aimer le travail en équipe, avoir envie d'apprendre	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.

Composante	Mention	Parcours	Pour rappel :Capacité d'accueil globale - CAL - en M1 dans la mention (candidats néo-entrants +	Pour rappel : Capacité d'accueil globale - CAL - en M1 dans le(s) parcours	Effectifs inscrits à la rentrée 2023 (extraction	Capacité d'accueil de néo-entrants en M1 rentée 2024	Capacité d'accueil globale - CAL - en M1 dans la mention (candidats néo-	**Modalités de sélection** (dossier et/ou entretien, prérequis, concours, …) Recrutement sur dossier ou Recrutement sur entretien	Mentions de Licences conseillées pour integrer	Attendus : ensemble des connaissances et compétences requises pour réussir dans cette	**Éléments pris en considération lors :** De l'examen du dossier
IAE	**Management Sectoriel FC**	Management des organisations en santé	**178**	**45**	**22**	**178**	**45**	Recrutement sur dossier complété éventuellement par un entretien pour les candidats retenus à l'issue de l'examen du dossier	Licences ou diplôme équivalent dans les domaines de la santé ou de l'économie/gestion	Expérience professionnelle dans le secteur de la santé (sanitaire ou médico-social) souhaitée	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
IAE	**Management Sectoriel FI, FA, FC**	Management des établissements et des structures gérontologiques		**20**	**18**		**20**	Recrutement sur dossier	Licences des domaines Sciences Humaines et Sociales et Droit Economie Gestion, Santé	Etre intéressé(e) par les champs professionnels du social, du médico-social et de la santé Maîtriser l'expression écrite et orale de la langue française Faire preuve de capacités d'analyse et de synthèse Aimer le travail en équipe, avoir envie d'apprendre	La commussion pédagogique appréciera le profil du candidat (non-gestionnaire), les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet professionnel.
IAE	**Management Sectoriel FC, FOAD**	Management des organisations sociales		**FC : 35** **FOAD : 35**	**36**		**FC : 35** **FOAD : 35**	Recrutement sur dossier	Toute licence ou VAP	Etre intéressé(e) par les champs professionnels du social, du médico-social et de la santé Maîtriser l'expression écrite et orale de la langue française Faire preuve de capacités d'analyse et de synthèse	La commussion pédagogique appréciera le profil du candidat (non-gestionnaire), les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet professionnel.
IAE	**Management Sectoriel FI, FA, FC**	Management et coordination des petites unités de santé		**14**	**14**		**14**	Recrutement sur dossier	Licences des domaines Sciences Humaines et Sociales et Droit Economie Gestion, Santé	Etre intéressé(e) par les champs professionnels du social, du médico-social et de la santé, de l'ESS (Economie Sociale et Solidaire), de la RSO (Responsabilité Sociale des Organisations). Maîtriser l'expression écrite et orale de la langue française Faire preuve de capacités d'analyse et de synthèse Aimer le travail en équipe, avoir envie d'apprendre	La commussion pédagogique appréciera le profil du candidat (non-gestionnaire), les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet professionnel.
IAE	**Management et administration des entreprises FI**		**20**	**20**	**19**	**20**	**20**	Recrutement sur dossier	Titulaires d'un bac +3 d'une filière non gestionnaire type licence en droit, sociologie, électronique, chimie, télécommunications, réseaux, informatique, lettres, géographie, histoire, biologie, mathématiques… Ne sont pas retenus les étudiants ayant déjà suivi des unités d'enseignements de gestion (comptabilité, RH, marketing, stratégie, management opérationnel, management d'équipes, création d'entreprises, etc) comme par exemple les titulaires d'un DUT TC, GEA, diplômes d'une Business School, diplômes délivrés par un IAE.	Pour intégrer le master MAE, l'étudiant titulaire d'un niveau Bac +3 doit justifier d'un projet professionnel en lien avec la formation. Aucun pré-requis n'est nécessaire.	La commussion pédagogique appréciera le profil du candidat (non-gestionnaire), les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet professionnel.
IAE	**Management et administration des entreprises EVREUX - FA**		**25**	**25**	**14**	**25**	**25**	Recrutement sur dossier	Titulaires d'une Licence Gestion, Licence Économie, Licence Économie et gestion, Licence Droit, Licence AES ou tout autre Bac+3.	Pour intégrer le master MAE, l'étudiant titulaire d'un niveau Bac +3 doit justifier d'un projet professionnel en lien avec la formation. Aucun pré-requis n'est nécessaire.	La commussion pédagogique appréciera le profil du candidat (non-gestionnaire), les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet professionnel.
IAE	**Management et commerce international FI**	Développement international de la PME-PMI	**30**	**30**	**8**	**30**	**30**	Recrutement sur dossier et fournir une attestation Score TOEFL IBT ou IBT HOME EDITION 79 minimum ou un score IELTS de 6,5 minimum, ou TOEIC 750 minimum (sauf pour les anglophones).	L3 Economie, droit , gestion, AES , LEA, DUETI (180 ECTS),US Bachelor (90 US Credits), Import export, developpement international de l'entreprise, gestion des opérations, Bachelor commerce international, BUT (IUT) GEA - Techniques de commercialisation.	Bon niveau d'anglais (Niveau B2 du CECRL / TOEFL score 79 minimum obligatoire, Score IELTS > ou = 6,5), Sens de l'organisation, aptitudes à étudier et travailler en équipe, Connaissances du fonctionnement des entreprises , Connaissances de l'actualité internationale, Agilité , sens de l'adaptation, bases en comptabilité, Bases en économie et en finances .	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet professionnel.
IAE	**Management et commerce international GUADELOUPE - FA**	Développement international de la PME-PMI	**25**	**25**	**8**	**25**	**25**	Recrutement sur dossier	L3 Economie, droit , gestion, AES , LEA, US Bachelor (90 US Credits), Import export, developpement international de l'entreprise, gestion des opérations, Bachelor commerce international. BUT (IUT) GEA - Techniques de commercialisation.	Sens de l'organisation, aptitudes à étudier et travailler en équipe, Connaissances du fonctionnement des entreprises , Connaissances de l'actualité internationale, Agilité , sens de l'adaptation, bases en comptabilité, Bases en économie et en finances .	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet professionnel.
IAE	**Management et commerce international FI**	Franco-américain	**30**	**30**	**21**	**30**	**30**	Recrutement sur dossier et fournir une attestation Score TOEFL IBT ou IBT HOME EDITION 79 minimum ou un score IELTS de 6,5 minimum, ou TOEIC 800 minimum (sauf pour les anglophones).	L3 Economie, droit , gestion, AES , LEA, DUETI (180 ECTS),US Bachelor (90 US Credits), Import export, developpement international de l'entreprise, gestion des opérations, Bachelor commerce international, BUT (IUT) GEA - Techniques de commercialisation.	Bon niveau d'anglais (Niveau B2 du CECRL / TOEFL score 79 minimum obligatoire, Score IELTS > ou = 6,5), Sens de l'organisation, aptitudes à étudier et travailler en équipe, Connaissances du fonctionnement des entreprises , Connaissances de l'actualité internationale, Agilité , sens de l'adaptation, bases en comptabilité, Bases en économie et en finances .	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet professionnel.
IAE	**Marketing, vente FA, FC**	Marketing digital et social média	**30**	**30**	**14**	**30**	**30**	Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de l'étude du dossier. Seuls les étudiants ayant signés un contrat d'alternance peuvent intégrer la formation. Job dating alternance :	Tous types de L3 y compris pour des non gestionnaires qui viennent de disciplines comme la sociologie, la psychologie, le droit…. Sont admissibles également des étudiants venant de Bachelor en Ecole de Commerce	Le marketing étant par nature une discipline ouverte nous demandons essentiellement aux candidats une solide culture générale et une grande curiosité d'esprit .	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
IAE	**Monnaie, banque, finance, assurance FA, FC**	Chargé d'affaires entreprises ou institutions	**65**	**20**	**19**	**65**	**20**	Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de l'étude du dossier ; les candidats retenus après l'entretien passent ensuite les différentes étapes du recrutement des établissements bancaires qui proposent des contrats d'alternance. Seuls les étudiants ayant signés un contrat d'alternance peuvent intégrer la formation. Job dating alternance :	Licence Gestion Licence sciences economiques Licence AES	Compétences relationnelles et capacité d'analyse	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme. L'étudiant ne sera inscrit que s'il signe un contrat d'alternance.
IAE	**Monnaie, banque, finance, assurance FA, FC**	Responsable de clientèle Professionnels et Agriculteurs		**25**	**29**		**25**	Recrutement sur dossier; les candidats retenuspassent ensuite les différentes étapes du recrutement des établissements bancaires qui proposent des contrats d'alternance. Seuls les étudiants ayant signés un contrat d'alternance peuvent intégrer la formation.	Licence Gestion Licence sciences economiques Licence AES	Compétences relationnelles et capacité d'analyse	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
IAE	**Monnaie, banque, finance, assurance FI**	Gestion d'actifs, contrôle des risques et conformité		**20**	**17**		**20**	Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier, Test d'anglais valable : TOEIC, ELAO, IELTS ou TOEFL en fonction de la destination que le candidat souhaiterait choisir durant le 2nd semestre de son année de M1,	Licence en gestion, Licence en droit	Compétences relationnelles et capacité d'analyse	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
INSPE	**Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, premier degré**	Professeur des écoles	**225** **Caen : 125** **Alençon : 50** **Saint-Lô : 50**		**189** **Caen : 126** **Alençon : 22** **Saint-Lô : 41**	**210** **Caen : 135** **Alençon : 25** **Saint-Lô : 50**	**225** **Caen : 140** **Alençon : 30** **Saint-Lô : 55**	Recrutement sur dossier	Toute licence	Avoir une première représentation du métier. Avoir des connaissances générales sur les principes et les enjeux du système éducatif ainsi que son fonctionnement. Maîtriser sa communication. Maîtriser les compétences numériques au niveau attendu en fin de licence. Maîtriser une langue vivante étrangère au niveau attendu en fin de licence.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. La commission appréciera également les expériences antérieures du candidat
INSPE	**Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, premier degré**	Professeur des écoles efé (en lien avec l'AEFE)	**Distanciel** **10 à 20 par IRF**			60	70	Recrutement en FC via proposition des IRF	Tout BAC+3 etVAPP	Maîtriser la langue française au niveau B2 Etre en poste dans l'enseignement français à l'étranger en partenariat avec l'AEFE Expériences dans l'enseignement français à l'étranger.	Etre en poste dans l'enseignement français à l'étranger La commission pédagogique appréciera les expériences dans l'enseignement français à l'étranger.
INSPE	**Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, second degré**	Education physique et sportive		**48**	**49**	**42**	**45**	Recrutement sur dossier	Licence STAPS	Avoir une première représentation du métier. Avoir des connaissances générales sur les principes et les enjeux du système éducatif ainsi que son fonctionnement. Maîtriser sa communication. Maîtriser les compétences numériques au niveau attendu en fin de licence. Maîtriser une langue vivante étrangère au niveau attendu en fin de licence.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. La commission appréciera également les expériences antérieures du candidat
INSPE	**Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, second degré**	Professeur documentaliste		**25**	**12**	**20**	**25**	Recrutement sur dossier (CV et Lettre de motivation)	Sciences de l'information et de la communication Sciences de l'Education	Avoir une première représentation du métier. Avoir des connaissances générales sur les principes et les enjeux du système éducatif ainsi que son fonctionnement. Maîtriser sa communication. Maîtriser les compétences numériques au niveau attendu en fin de licence. Maîtriser une langue vivante étrangère au niveau attendu en fin de licence.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. La commission appréciera également les expériences antérieures du candidat

Composante	Mention	Parcours	Pour rappel :Capacité d'accueil globale - CAL - en M1 dans la mention (candidats néo-entrants +	Pour rappel : Capacité d'accueil globale - CAL - en M1 dans le(s) parcours	Effectifs inscrits à la rentrée 2023 (extraction	Capacité d'accueil de néo-entrants en M1 rentée 2024	Capacité d'accueil globale - CAL - en M1 dans la mention (candidats néo-	**Modalités de sélection** (dossier et/ou entretien, prérequis, concours, …) Recrutement sur dossier ou Recrutement sur entretien	Mentions de Licences conseillées pour integrer	Attendus : ensemble des connaissances et compétences requises pour réussir dans cette	**Éléments pris en considération lors :** De l'examen du dossier
INSPE	**Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, second degré**	Histoire-Géographie	**296**	**20**	**6**	**20**	**20**	Recrutement sur dossier	Licence Historie, Licence de géographie	Avoir une première représentation du métier. Avoir des connaissances générales sur les principes et les enjeux du système éducatif ainsi que son fonctionnement. Maîtriser sa communication. Maîtriser les compétences numériques au niveau attendu en fin de licence. Maîtriser une langue vivante étrangère au niveau attendu en fin de licence.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée : Pré-requis : 2UE d'histoire pour les titulaires d'une licence de géographie, 2 UE de géographie pour les titulaires d'une licence d'histoire La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. La commission appréciera également les expériences antérieures du candidat
INSPE	**Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, second degré**	Langues vivantes étrangères ANGLAIS		**60**	**40**	**28**	**30**	Recrutement sur dossier	Licence LLCR	Avoir une première représentation du métier. Avoir des connaissances générales sur les principes et les enjeux du système éducatif ainsi que son fonctionnement. Maîtriser sa communication. Maîtriser les compétences numériques au niveau attendu en fin de licence. Maîtriser une langue vivante étrangère au niveau attendu en fin de licence.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. La commission appréciera également les expériences antérieures du candidat
INSPE	**Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, second degré**	Langues vivantes étrangères ESPAGNOL				**15**	**15**	Recrutement sur dossier	Licence LLCR	Avoir une première représentation du métier. Avoir des connaissances générales sur les principes et les enjeux du système éducatif ainsi que son fonctionnement. Maîtriser sa communication. Maîtriser les compétences numériques au niveau attendu en fin de licence. Maîtriser une langue vivante étrangère au niveau attendu en fin de licence.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. La commission appréciera également les expériences antérieures du candidat
INSPE	**Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, second degré**	Langues vivantes étrangères ITALIEN				**15**	**15**	Recrutement sur dossier	Licence LLCR	Avoir une première représentation du métier. Avoir des connaissances générales sur les principes et les enjeux du système éducatif ainsi que son fonctionnement. Maîtriser sa communication. Maîtriser les compétences numériques au niveau attendu en fin de licence. Maîtriser une langue vivante étrangère au niveau attendu en fin de licence.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. La commission appréciera également les expériences antérieures du candidat
INSPE	**Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, second degré**	Langues vivantes étrangères ALLEMAND				**15**	**15**	Recrutement sur dossier	Licence LLCR	Avoir une première représentation du métier. Avoir des connaissances générales sur les principes et les enjeux du système éducatif ainsi que son fonctionnement. Maîtriser sa communication. Maîtriser les compétences numériques au niveau attendu en fin de licence. Maîtriser une langue vivante étrangère au niveau attendu en fin de licence.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. La commission appréciera également les expériences antérieures du candidat
INSPE	**Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, second degré**	Lettres modernes		**25**	**14**	**22**	**25**	Recrutement sur dossier (CV et Lettre de motivation) résultats obtenus en Licence (bulletins de notes des trois années de Licence)	Licence de lettres. Pour les autres licences (philosophie, arts du spectacle, sciences du langage, etc.) : au cas par cas, avec les mêmes modalités (bulletins et lettre de motivation)+ un entretien avec le candidat (zoom).	Avoir une première représentation du métier. Avoir des connaissances générales sur les principes et les enjeux du système éducatif ainsi que son fonctionnement. Maîtriser sa communication. Maîtriser les compétences numériques au niveau attendu en fin de licence. Maîtriser une langue vivante étrangère au niveau attendu en fin de licence.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme. La commission appréciera également les expériences antérieures du candidat
INSPE	**Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, second degré**	Lettres classiques		**15**	**décision de non ouverture en 2023**	**15**	**15**	Recrutement sur dossier	licence lettres classiques (ou intitulé équivalent)	Avoir une première représentation du métier. Avoir des connaissances générales sur les principes et les enjeux du système éducatif ainsi que son fonctionnement. Maîtriser sa communication. Maîtriser les compétences numériques au niveau attendu en fin de licence. Maîtriser une langue vivante étrangère au niveau attendu en fin de licence.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. La commission appréciera également les expériences antérieures du candidat
INSPE	**Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, second degré**	Mathématiques		**28**	**25**	**25**	**28**	Recrutement sur dossier	Licence de mathématiques	Maîtriser les connaissances en mathématiques enseignées jusqu'au niveau L3 d'une licence de mathématiques. Avoir une première représentation du métier. Avoir des connaissances générales sur les principes et les enjeux du système éducatif ainsi que son fonctionnement. Maîtriser sa communication. Maîtriser les compétences numériques au niveau attendu en fin de licence. Maîtriser une langue vivante étrangère au niveau attendu en fin de licence.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. La commission appréciera également les expériences antérieures du candidat
INSPE	**Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, second degré**	Physique-Chimie		**25**	**4**	**22**	**25**	Recrutement sur dossier (CV et Lettre de motivation)	LICENCE Physique, LICENCE Chimie, LICENCE Physique-Chimie	Avoir une première représentation du métier. Avoir des connaissances générales sur les principes et les enjeux du système éducatif ainsi que son fonctionnement. Maîtriser sa communication. Maîtriser les compétences numériques au niveau attendu en fin de licence. Maîtriser une langue vivante étrangère au niveau attendu en fin de licence.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. La commission appréciera également les expériences antérieures du candidat
INSPE	**Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, second degré**	Sciences de la vie et de la Terre		**20**	**19**	**17**	**20**	Recrutement sur dossier	Licence SVT Licence Sciences de la Vie Licence Sciences de la Terre Licence sciences pour la santé	Maîtriser les connaissances scientifiques enseignées en collège et en lycée portées au niveau Licence 3. Savoir déterminer ce qu'est une démarche d'invetigation scientifique. Savoir se repérer parmi les différents acteurs d'un établissment.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. La commission appréciera également les expériences antérieures du candidat
INSPE	**Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, second degré**	Sciences économiques et sociales		**30**	**10**	**27**	**30**	Recrutement sur dossier	Licences Economies/ gestion, Sociologie, AES Sciences politiques	Avoir des capacités rédactionnelles, de savoir-faire quantitatifs, de synthèse et de problématisation.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. La commission appréciera également les expériences antérieures du candidat
INSPE	**Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, Encadrement éducatif**	Conseiller Principal d'éducation	**25**	**25**	**22**	**22**	**25**	Recrutement sur dossier	Sciences humaines et sociales	Avoir une première représentation du métier. Avoir des connaissances générales sur les principes et les enjeux du système éducatif ainsi que son fonctionnement. Maîtriser sa communication. Maîtriser les compétences numériques au niveau attendu en fin de licence. Maîtriser une langue vivante étrangère au niveau attendu en fin de licence.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. La commission appréciera également les expériences antérieures du candidat
INSPE	**Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, Pratiques et ingénierie de la formation**	Formation pour l'éducation inclusive		**Non ouverte en 2023**	**Non ouverte en 2023**	**22**	**25**	Recrutement sur dossier puis entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier	Toutes licences ou équivalences bac+3	Avoir un intérêt et/ou une première expérience quant à la prise en compte des publics en situation de vulnérabilité (difficultés scolaires, situation de handicap, etc.) dans le domaine de l'enseignement, de la formation ou de l'accompagnement éducatif. Avoir des connaissances générales sur les principes et les enjeux du système éducatif ainsi que son fonctionnement. Maîtriser sa communication à l'écrit comme à l'oral. Maîtriser les compétences numériques au niveau attendu en fin de licence. Maîtriser une langue vivante étrangère au niveau attendu en fin de licence."	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier l'aptitude du candidat à se projeter d'un point de vue organisationnel dans la formation pour la suivre dans les meilleures conditions.
INSPE	**Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, Pratiques et ingénierie de la formation**	Formation de formateurs du milieu scolaire		**30**	**décision de non ouverture en 2023**	**20**	**20**	Recrutement sur dossier puis entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier	Toutes licences	Etre en poste dans une institution comme enseignant ou comme formateur. Comme cadre dans une institution être chargé d'enseignement et/ou d'action de formation. Avoir des connaissances générales sur les principes et les enjeux du système éducatif ainsi que son fonctionnement. Maîtriser sa communication à l'écrit comme à l'oral. Maîtriser les compétences numériques au niveau attendu en fin de licence. Maîtriser une langue vivante étrangère au niveau attendu en fin de licence.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.

Composante	Mention	Parcours	Pour rappel :Capacité d'accueil globale - CAL - en M1 dans la mention (candidats néo-entrants +	Pour rappel : Capacité d'accueil globale - CAL - en M1 dans le(s) parcours	Effectifs inscrits à la rentrée 2023 (extraction	Capacité d'accueil de néo-entrants en M1 rentée 2024	Capacité d'accueil globale - CAL - en M1 dans la mention (candidats néo-	**Modalités de sélection** (dossier et/ou entretien, prérequis, concours, …) Recrutement sur dossier ou Recrutement sur entretien	Mentions de Licences conseillées pour integrer	Attendus : ensemble des connaissances et compétences requises pour réussir dans cette	**Éléments pris en considération lors :** De l'examen du dossier
INSPE	**Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, Pratiques et ingénierie de la formation**	Médiation culturelle et enseignement	**130**	**25**	**11**	**15**	15	Recrutement sur dossier puis entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier	Toutes licences	Avoir une première représentation du métier. Avoir des connaissances générales sur les principes et les enjeux du milieu de la culture ainsi que son fonctionnement. Maîtriser sa communication. Maîtriser les compétences numériques au niveau attendu en fin de licence. Maîtriser une langue vivante étrangère au niveau attendu en fin de licence.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
INSPE	**Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, Pratiques et ingénierie de la formation**	Mobilités et Tourismes Educatifs		**15**	**9**	**Néo-entrants français uniquement : 12**	**15**	Recrutement sur dossier puis entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier	Administration, Droit, Economie, Géographie, Gestion, Langues étrangères appliquées, Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales, Sciences de l'éducation, Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie, Sociologie	Capacités de problématisation, d'analyse et de synthèse. Capacités rédactionnelles et de communication orale. Maîtrise de l'anglais au niveau B2 à l'écrit et à l'oral. Maîtrise d'une seconde langue vivante étrangère au niveau A2 minimum (pour les étudiants non francophones, cette seconde langue est le Français Langue étrangère).	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. La commission appréciera également les expériences antérieures du candidat. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
INSPE	**Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, Pratiques et ingénierie de la formation**	Enseignement Français à l'étranger 1er degré		**30**	**15**	**20**	20	Recrutement sur dossier	BAC + 3	Maîtriser la langue française au niveau B2 Etre en poste dans l'enseignement français à l'étranger. Expériences dans l'enseignement français à l'étranger.	Etre en poste dans l'enseignement français à l'étranger La commission pédagogique apreciera les expériences dans l'enseignement français à l'étranger.
INSPE	**Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, Pratiques et ingénierie de la formation**	Enseignement Français à l'étranger 2nd degré		**30**	**8**	**20**	20	Recrutement sur dossier	BAC + 3	Maîtriser la langue française au niveau B2 Etre en poste dans l'enseignement français à l'étranger. Expériences dans l'enseignement français à l'étranger.	Etre en poste dans l'enseignement français à l'étranger La commission pédagogique apreciera les expériences dans l'enseignement français à l'étranger.
UFR Santé	**Santé publique**	Ethiques en santé	**36**	**18**	**28**	**35 au total car VET unique capcaité dans chaque parcours non définie en M1**	15	Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier	Sociologie Psychologie Droit	Connaissances de base en Sciences Humaines et Sociales Compétences rédactionnelles	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme. Niveau de langue B2 minimum.
UFR Santé	**Santé publique**	Méthodes en recherche clinique et épidémiologique		**18**			20	Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier	Sciences pour la Sante Biostatistique Mathématiques Appliquée à la Sante	Connaissances de base en probabilités et statistiques Raisonnement scientifique Maîtrise de l'outil informatique	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme. Niveau de langue B2 minimum.
UFR Santé	**Sciences du médicament et des produits de santé**	Développement Clinique du Médicamenrt	**29**	**12**	**10**	**10**	**12**	Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier	DFGSP3 Licence Sciences pour la santé	Avoir des bases en physiologie humaine Avoir des bases en sciences du médicament (pharmacologie, toxicologie, galénique) Connaitre les lois de distribution et les tests généraux en biostatistiques et statistiques inférentielles. Anglais niveau B1 ou équivalent	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
UFR Santé	**Sciences du médicament et des produits de santé**	Drug design		**17**	**16**	**14**	**17**	Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier	Licence du domaine Sciences et technologies Licence Santé	Pré-requis en sciences du médicament, chimie organique et anglais	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
UFR Santé	**Santé**	Management des Activités de santé	**100**	**100**	**83**	**90**	**100**	Recrutement sur dossier	Licences sciences pour la santé, licences sciences sanitaires et sociales, licences management du social et de la santé, Licences gestion des structures sanitaires et sociales, licences management de la santé	Connaissances des principes de la structuration et du fonctionnement du système de santé et médico social, compétences rédactionnelles, techniques calculatoires fondamentales, esprit de synthèse	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet professionnel ou académique.
UFR Santé	**Biologie-santé (co-accréditation avec l'Université de Rouen)**	SpaceMed	**NA**	**NA**	**NA**	**20**	**20**	Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier	Licences sciences pour la santé, licences STAPS, Licences du domaine sciences et technologies, étudiants en cursus médecine. Extrait de l'accord de consortium "Either a Bachelor's degree in natural sciences or kinesiology (180 ECTS), a Master's degree in engineering, or a medical degree."	Connaissances de base physiologie / biologie humaine Raisonnement scientifique Maîtrise de l'outil informatique, Maîtrise de l'anglais (niveau B2). Extrait de l'accord de consortium : "A minimum level of English language proficiency equivalent to B2 according to the levels defined by the Common European Framework of Reference for Languages (CEFR)"	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera l'adéquation de la formation souhaitée au projet du candidat. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
UFR des Sciences	**Agrosciences, environnement, territoires, paysage, forêt**	Gestion et valorisation agri-environnementales	**18**	**18**	**22**	**18**	**18**	Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier	Licence Sciences de la vie (Parcours orientés en écologie)	Une formation en écologie des populations, des communautés et écologie fonctionnelle, des bases solides en écophysiologie ainsi que des connaissances naturalistes (botanique, entomologie, mammalogie ou ornithologie) sont les pré-requis attendus.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
UFR des Sciences	**Biologie intégrative et physiologie**	Management de l'expérimentation préclinique et éthique animale		**15**	**16**	**15**	**15**	Recrutement sur dossier : lettre de motivation, CV, relevé de notes, attestation de diplômes et attestation de niveau de langue (DALF C1), Un entretien pourra être envisagé après une première étape de sélection sur dossier.	Toutes les mention de licence en biologie	Les connaissances de base en physiologie générale et en génétique sont fortement recommandées.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
UFR des Sciences	**Biologie, agrosciences (co-accréditation avec l'Université de Rouen)**	Ecoproduction, biotechnologies végétales et biovalorisation	**15**	**16**	**16**	**15**	**16**	Recrutement sur dossier : lettre de motivation, CV, relevé de notes, attestation de diplôme, attestation de niveau de langue pour les étudiants étrangers (DALF C1)	Toutes les mention de licence en biologie	Connaissance de base en physiologie végétale et nutrition des plantes.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
UFR des Sciences	**Biologie-santé (co-accréditation avec l'Université de Rouen)**	-	**20**		**21**	**20**	**20**	Recrutement sur dossier : lettre de motivation, CV, relevé de notes, attestation de diplôme, attestation de niveau de langue pour les étudiants étrangers (DALF C1). Un formulaire sera à remplir obligatoirement et à joindre au dossier de recrutement concernant le choix du parcours de master 2 du candidat.	licence sciences pour la santé, licence sciences de la vie	Maitriser les concepts fondamentaux et les technologies de biologie moléculaire, biochimie, biologie cellulaire et de physiologie des grandes fonctions. Savoir interpréter des données expérimentales dans ces domaines de la biologie. Avoir acquis des compétences transversales en statistiques, anglais et informatique. Savoir rédiger et s'exprimer à l'oral de facon claire en langue francaise.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.

Composante	Mention	Parcours	Pour rappel :Capacité d'accueil globale - CAL - en M1 dans la mention (candidats néo-entrants +	Pour rappel : Capacité d'accueil globale - CAL - en M1 dans le(s) parcours	Effectifs inscrits à la rentrée 2023 (extraction	Capacité d'accueil de néo-entrants en M1 rentée 2024	Capacité d'accueil globale - CAL - en M1 dans la mention (candidats néo-	**Modalités de sélection** (dossier et/ou entretien, prérequis, concours, …) Recrutement sur dossier ou Recrutement sur entretien	Mentions de Licences conseillées pour integrer	Attendus : ensemble des connaissances et compétences requises pour réussir dans cette	**Éléments pris en considération lors :** De l'examen du dossier
UFR des Sciences	**Innovation, entreprise et société**	Valorisation des innovations biotechnologiques	**15**	**15**	**10**	**15**	**15**	Recrutement sur dossier. (lettre de motivation, CV, relevé de notes, attestation de diplômes (Licence Sciences pour la santé | Licence Sciences de la vie | Licence Sciences de la vie et de la Terre | Licence Chimie | Licence Physique | Licence Informatique | Licence Droit)et attestation de niveau de langue (DALF C1) Un entretien pourra être envisagé après une première étape de sélection sur dossier.	Licence Sciences pour la santé -Licence Sciences de la vie | Licence Sciences de la vie et de la Terre | Licence Chimie | Licence Physique | Licence Informatique | Licence Droit / Licence AES	Capacités d'apprentissage et de synthèse dans les domaines scientifiques et juridiques.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. Le cas échéant, si nécessaire, l'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. Le cas échéant, si nécessaire, l'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
UFR des Sciences	**Microbiologie (co-accréditation avec l'Université de Rouen)**	Santé, Bien-être et Industrie	**25**		**22**	**20**	**25**	Recrutement sur dossier (lettre de motivation, CV, relevé de notes, attestation de diplôme, attestation de niveau de langue pour les étudiants étrangers (DALF C1))	Sciences pour la Santé, Sciences de la Vie, Sciences de la Vie et de la Terre.	Solides bases théoriques et pratiques en : microbiologie, biochimie, biologie moléculaire et génétique, biologie cellulaire. Compétences transversales : informatique, anglais, statistiques	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
UFR des Sciences	**Neurosciences (co-accréditation avec l'Université de Rouen**	Neurosciences moléculaires, cellulaires et intégrées	**35**	**20**	**21**	**20**	**21**	Recrutement sur dossier (lettre de motivation, CV, relevé de notes, attestation de diplôme, attestation de niveau de langue pour les étudiants étrangers (DALF C1) et fiche de synthèse fournie à remplir) Un entretien pourra être envisagé après une première étape de sélection sur dossier.	Sciences de la vie, Sciences pour la Santé, Psychologie.	- compétences thématiques : bonnes notions de biologie ; - compétences transversales: informatique, anglais, statistiques.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. Le candidat devra convaincre la commission pédagogique de sa réelle motivation à intégrer la formation et devra démontrer en quoi cette formation permettra de développer son projet personnel. Le cas échéant, si nécessaire, l'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. Le cas échéant, si nécessaire, l'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
UFR des Sciences	**Neurosciences (co-accréditation avec l'Université de Rouen**	Sciences des comportements		**15**	**15**	**15**	**16**	Recrutement sur dossier (lettre de motivation, CV, relevé de notes, attestation de diplôme, attestation de niveau de langue pour les étudiants étrangers (DALF C1) et fiche de synthèse fournie à remplir) Un entretien pourra être envisagé après une première étape de sélection sur dossier.	Sciences de la vie, Sciences pour la Santé, Psychologie.	- compétences thématiques: bonnes notions de biologie ; - compétences transversales: informatique, anglais, statistiques.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. Le candidat devra convaincre la commission pédagogique de sa réelle motivation à intégrer la formation et devra démontrer en quoi cette formation permettra de développer son projet personnel. Le cas échéant, si nécessaire, l'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. Le cas échéant, si nécessaire, l'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
UFR des Sciences	**Nutrition et sciences des aliments**	Qualité des aliments et innovation santé	**16**		**13**	**14**	**16**	Recrutement sur dossier puis éventuellement sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier	Licence Sciences de la Vie, Licence Sciences pour la Santé.	Maîtriser les concepts de base de microbiologie, biologie moléculaire et sciences du végétal. Lire l'anglais scientifique. Rédiger de façon claire en français et/ou en anglais. Travailler en équipe. Etre autonome et créatif.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat, l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra si nécessaire de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments mentionnés ci-dessus. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
UFR des Sciences	**Sciences de la mer**	Ecosystèmes côtiers et physiologie des espèces exploitées par la pêche et l'aquaculture	**24**		**23**	**22**	**24**	Recrutement sur dossier, pièce d'identité en cours de validité, lettre de motivation, CV, relevé de notes de licence, attestation du diplôme de Licence ou équivalent et du bac, attestation de niveau de langue, attestation de stages	Mention Sciences de la vie.	Pour l'entrée en M1, il est vivement recommandé d'avoir validé 1 UE d'écologie, 1 UE de biologie cellulaire / moléculaire et 1 UE de physiologie en L3. Pour ces UE, l'obtention d'une mention sera prise en compte dans la sélection des dossiers.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée (critères les plus importants).. La commission pédagogique portera une attention particulière aux stages réalisés dans des laboratoires de recherche ou au sein d'entreprises ou structures associatives en lien avec le domaine aquacole et/ou biologie marine au sens large.
UFR des Sciences	**Gestion de l'environnement (co-accréditation avec les Universités de Rouen et du Havre)**	Ingénierie et géosciences du littoral	**16**	**16**	**8**	**16**	**16**	Recrutement sur dossier, pièce d'identité en cours de validité, lettre de motivation, CV, relevé de notes de licence, attestation du diplôme de Licence ou équivalent et du bac, attestation de niveau de langue, attestation de stages	Licence Sciences de la Terre, Sciences de la Vie et de la Terre, Licence Mécanique, Licence Physique.	Si possible : - compétences thématiques : bonnes notions des sciences de la terre et/ou de mécanique et géophysique.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
UFR des Sciences	**Information et médiation scientifique et technique**	Médiation science et société - recherche et innovation participatives	**15**		**14**	**15**	**15**	Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape. Le dossier comportera : une lettre de motivation, un CV, les relevés de notes des diplômes antérieurs, une attestation de diplôme de licence ou titre équivalent, une attestation de niveau de langue pour les étudiants étrangers (DALF C1).	Licence de sciences, voire licence de SHS	Connaissances et compétences d'une licence de sciences, voire connaissances et compétences d'une licence de SHS.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat, sa motivation et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. Qualité du dossier, projet professionnel, motivation. Aptitude à échanger oralement avec le jury
UFR des Sciences	**Informatique**	A la carte ~~avec combinaisons Majeures/Mineures~~ "Algorithmiques et systèmes intelligents"	**80**		**51**	**30**	**40**	Recrutement sur dossier : lettre de motivation, CV, tous les relevés de notes depuis le L1, y compris ceux de l'année en cours déjà obtenues, attestations de diplôme, attestation de niveau de langue pour les étudiants étrangers (DALF B2)	Informatique	Fondamentaux de l'informatique : programmation, algorithmique, méthodes formelles (langages, logique, mathématiques), systèmes d'exploitation, réseaux, bases de données, technologies web.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
UFR des Sciences	**Informatique**	Intelligence artificielle et facteurs humains	**NC**	**NC**	**NC**	**20**	**20**	Recrutement sur dossier : lettre de motivation, CV, tous les relevés de notes depuis le L1, y compris ceux de l'année en cours déjà obtenues, attestations de diplôme, attestation de niveau de langue pour les étudiants étrangers (DALF B2)	informatique	Fondamentaux de l'informatique : programmation, algorithmique, méthodes formelles (langages, logique, mathématiques), systèmes d'exploitation, réseaux, bases de données, technologies web.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet en terme d'intérêt pour une formation informatique pluridisciplinaire autour des sciences humaines et sociales
UFR des Sciences	**Informatique**	Intelligence artificielle, sciences des données et santé			**12**	**15**	**20**	Recrutement sur dossier : lettre de motivation, CV, toutes les relevés de notes depuis le L1, y compris celles de l'année en cours déjà obtenues, attestations de diplôme, attestation de niveau de langue pour les étudiants étrangers (DALF B2)	informatique	Fondamentaux de l'informatique : programmation, algorithmique, méthodes formelles (langages, logique, mathématiques), systèmes d'exploitation, réseaux, bases de données, technologies web.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet en terme d'intérêt pour une formation informatique pluridisciplinaire autour de la santé numérique.
UFR des Sciences	**Mathématiques**	Mathématiques générales		**30**	**5**	**23**	**30**	Recrutement sur dossier : lettre de motivation, CV, toutes les relevés de notes depuis le L1, y compris celles de l'année en cours déjà obtenues, attestations de diplôme, attestation de niveau de langue pour les étudiants étrangers (DALF B2)	Mathématiques	Maîtriser les connaissances et compétences correspondant à une licence mathématique généraliste. Posséder des bases théoriques et techniques solides d'algèbre, d'arithmétique et des structures quotients, notamment en algèbre linéaire et bilinéaire, et sur les groupes et les anneaux. Posséder des bases théoriques et techniques solides d'analyse et de probabilités, notamment en intégration, calcul différentiel, et sur les espaces vectoriels normés et les espaces de Hilbert. Posséder des compétences de base de programmation et des connaissances de base d'algorithmique.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
UFR des Sciences	**Mathématiques appliquées, statistique**	Statistiques appliquées et analyse décisionnelle		**28**	**28**	**28**	**28**	Recrutement sur dossier : lettre de motivation, CV, relevé de notes, attestation de diplôme, attestation de niveau de langue pour les étudiants étrangers (DALF C1)	Statistique ou Mathématiques, MIASHS	Notions de Probabilités (bases, variables aléatoires, vecteurs aléatoires, résultats limites), Statistique (méthodes descriptives, représentations graphiques), logiciel (R et/ou Python), recherche opérationnelle (bases).	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
UFR des Sciences	**Mathématiques, Informatique, Mathématiques appliquées, statistique**	MINMACS (Graduate school)		**11**	**4**	**8**	**11**	Recrutement sur dossier : Lettre de motivation préciser le projet d'intégration dans la mention avec en particulier le choix de la majeure, CV, relevés de notes depuis le baccalauréat inclus, y compris pour l'année en cours, attestation de diplôme, lettres de recommandation, attestation de niveau de langue pour les étudiants étrangers (DALF C1)	Informatique, mathématiques	Informatique, mathématiques appliquées, informatique mathématiques, science des données.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
UFR des Sciences	**Cybersécurité**	-	**NC**	**NC**	**NC**	**8 (+8 Apprentissage)**	**16**	Recrutement sur dossier : lettre de motivation, CV, relevé de notes, attestation de diplôme, attestation de niveau de langue pour les étudiants étrangers (DALF C1)	Informatique, mathématiques	Informatique, mathématiques appliquées, informatique mathématiques	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
UFR des Sciences	**Chimie (co-accréditation avec l'Université de Rouen et l'INSA de Rouen)**	Chimie analytique et environnement	**40**	**20**	**12**	**15**	**20**	Recrutement sur dossier : Curriculum vitae Lettre de motivation exposant le bilan de formation et le projet professionnel. Diplômes, ou attestation de diplôme, acquis depuis le baccalauréat Relevés de notes Contenu des enseignements Document permettant d'évaluer le niveau en anglais (notes, auto-évaluation, …) Attestation du niveau en francais pour les étudiants non francoohones.	Chimie, Chimie-Biologie, Physique-Chimie	Les candidats devront posseder les connaissances et compétences attendues à l'issue d'une Licence Chimie, Chimie-biologie ou physique-chimie.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat ou de la candidate, l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée ainsi que sa motivation et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
UFR des Sciences	**Chimie (co-accréditation avec l'Université de Rouen et l'INSA de Rouen)**	Chimie Organique et interfaces		**20**	**6**	**15**	**20**	Recrutement sur dossier : Curriculum vitae Lettre de motivation exposant le bilan de formation et le projet professionnel. Diplômes, ou attestation de diplôme, acquis depuis le baccalauréat Relevés de notes Contenu des enseignements Document permettant d'évaluer le niveau en anglais (notes, auto-évaluation, …) Attestation du niveau en francais pour les étudiants non francoohones.	Chimie, Chimie-Biologie, Physique-Chimie	Les candidats devront posseder les connaissances et compétences attendues à l'issue d'une Licence Chimie, Chimie-biologie ou physique-chimie.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat ou de la candidate, l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée ainsi que sa motivation et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
UFR des Sciences	**Chimie (co-accréditation avec l'Université de Rouen)**	XL CHEM				5	10	Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les candidats retenus à l'issue de la première étape: Etape 1: Pré-sélection sur dossier C.V et lettre de motivation avec projet professionnel Relevés de notes L1, L2, L3 (ou équivalents pour les étrangers) Niveau d'anglais (au minimum certificat CLES B1/TOEIC) 2 lettres de recommandation (dont au moins une d'un enseignant) syllabus des enseignements suivis Etape 2: Entretien (en anglais)	Chimie, physique-chimie, science de l'ingénieur, sciences de la santé	Avoir des prérequis dans les matières suivantes : polymères, chimie organique, chimie inorganique, spectroscopie, analyse.	Moyenne générale en licence (au diplôme équivalent) : 14/20 (ou note équivalente) La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet professionnel. L'entretien permettra ensuite de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet professionnel et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.

Composante	Mention	Parcours	Pour rappel :Capacité d'accueil globale - CAL - en M1 dans la mention (candidats néo-entrants +	Pour rappel : Capacité d'accueil globale - CAL - en M1 dans le(s) parcours	Effectifs inscrits à la rentrée 2023 (extraction	Capacité d'accueil de néo-entrants en M1 rentée 2024	Capacité d'accueil globale - CAL - en M1 dans la mention (candidats néo-	**Modalités de sélection** (dossier et/ou entretien, prérequis, concours, …) Recrutement sur dossier ou Recrutement sur entretien	Mentions de Licences conseillées pour integrer	Attendus : ensemble des connaissances et compétences requises pour réussir dans cette	**Éléments pris en considération lors :** De l'examen du dossier
UFR des Sciences	**Instrumentation Mesure Métrologie**	Electronique, photonique et applications		15		Pas d'ouverture en 2024	Pas d'ouverture en 2024	Recrutement sur dossier : lettre de motivation, CV, relevé de notes, attestation de diplôme, lettres de recommandation si possible, attestation de niveau de langue pour les étudiants étrangers (DALF C1).	Licence EEEA, Licence Sciences pour l'ingénieur, Licence Physique	Les candidat(e)s devront posséder les connaissances et compétences attendues à l'issue d'une Licence EEEA, SPI ou Physique.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
UFR des Sciences	**Mécanique**	Modélisation et simulation numérique	16	16	9	**14**	16	Recrutement sur dossier : lettre de motivation, CV, relevé de notes, attestation de diplôme, attestation de niveau de langue pour les étudiants étrangers (DALF C1) Entretien Vidéo (éventuellement)	Licence de Mécanique	Méthodes numériques et programmation de simulation numériques. Mathématiques pour l'ingénieur. Mécaniques des milieux continus (Solides déformables et fluides). Mécanique générale.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
UFR des Sciences	**Physique (co-accréditation avec l'INSTN)**	-	36		12	36	40	Recrutement sur dossier : pièce d'identité en cours de validité, lettre de motivation, CV, relevés de notes de bac et de licence, attestations de diplômes, attestation de niveau de langue anglaise (DALF C1)	Physique	Mécanique classique, Relativité restreinte, Électromagnétisme, Électrocinétique, Optique, Ondes, Thermodynamique, Physique statistique, Physique quantique, Science de la matière, Outils mathématiques.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
UFR des Sciences	**Sciences de la Matière (co-accréditation avec l'Université de Rouen)**	Matériaux avancés pour l'Energie	36		13			Recrutement sur dossier, pièce d'identité en cours de validité, lettre de motivation, CV, relevé de notes de licence, attestation du diplôme de Licence ou équivalent et du bac, attestation de niveau de langue, attestation de stages	Chimie	Connaissances générales en sciences des matériaux. Formation générale en chimie du solide. Formation générale en physique de l'état solide. Compétences en techniques expérimentales. Compétences minimales en gestion de projet. Niveau minium souhaité en anglais scientifique.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
HSS	**Arts, lettres et civilisations**	Lettres	**125**	**28**	**21**	**27**	30	Recrutement sur dossier : CV détaillé, lettre de motivation à l'attention du responsable du parcours Lettres, ensemble des justificatifs nécessaires (copie du diplôme ou relevés de notes), attestation de niveau de langue pour les candidats étrangers	Lettres	Appliquer les savoir-faire propres à la discipline (interpréter un objet atistique selon ses spécificités) ; savoir rédiger et exposer selon les standards du discours scientifique ; travailler en autonomie sur un projet de recherche	la commission tiendra compte des résultats antérieurs du candidat, l'adéquation de son cursus en licence et la motivation de son projet avec la formation demandée.
HSS	**Arts, lettres et civilisations**	Lettres (enseignemant à distance)		**22**	**7**	**0** **Fermé à compter de la rentrée 2024**	**0** **Fermé à compter de la rentrée 2024**				
HSS	**Arts, lettres et civilisations**	Théâtre		**25**	**11**	**20**	**25**	Recrutement sur dossier : CV détaillé, lettre de motivation à l'attention du responsable du parcours Théâtre, ensemble des justificatifs nécessaires (copie du diplôme ou relevés de notes), attestation de niveau de langue pour les candidats étrangers. Pour l'option archives en Arts du spectacle : même modalités de sélection et après admission dans le parcours Théâtre, **entretien obligatoire [Merci de ne pas oublier de faire figurer cette information qui ne figurait pas sur TMM alors que nous l'avions déjà précisée l'an dernier !!!].**	Toute licence	Appliquer les savoir-faire propres à la discipline (interpréter un objet atistique selon ses spécificités) ; savoir rédiger et exposer selon les standards du discours scientifique ; travailler en autonomie sur un projet de recherche.	La commission tiendra compte des résultats antérieurs du candidat, l'adéquation de son cursus en licence et la motivation de son projet avec la formation demandée.
HSS	**Arts, lettres et civilisations**	Cinéma		**50**	**19**	**40**	**50**	Recrutement sur dossier : CV détaillé, lettre de motivation à l'attention du responsable du parcours Cinéma, ensemble des justificatifs nécessaires (copie du diplôme ou relevés de notes), attestation de niveau de langue pour les candidats étrangers. Pour l'option archives en Arts du spectacle : même modalités de sélection et après admission dans le parcours Cinéma, **entretien obligatoire [Merci de ne pas oublier de faire figurer cette information qui ne figurait pas sur TMM alors que nous l'avions déjà précisée l'an dernier !!!].**	Toute licence	une bonne maîtrise de l'écriture, une capacité à rédiger, à développer et à construire une réflexion documentée sur une problématique précise, une bonne maîtrise des outils informatiques et des banques de données, une vraie motivation dans la recherche.	la commission tiendra compte des résultats antérieurs du candidat, l'adéquation de son cursus en licence et la motivation de son projet avec la formation demandée.
HSS	**Arts, lettres et civilisations**	Métiers de la production cinématographique et audiovisuelle		**20**	**13**	**14**	**20**	Recrutement sur dossier avec entretien éventuel pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier constitué comme suit : CV détaillé, lettre de motivation à l'attention du responsable du parcours Métiers de la production, ensemble des justificatifs nécessaires (copie du diplôme ou relevés de notes, attestation de niveau de langue pour les candidats étrangers)	Arts du spectacle	connaissances de l'histoire et de l'esthétique du cinéma notamment français, compétences rédactionnelles et orales, compétences acquises lors d'éventuels précédents stages professionnels, assiduité, adaptabilité, curiosité, esprit d'initiative, esprit critique, sens des responsabilités	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. Si nécessaire, un entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat et permettra au candidat d'expliciter son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il pourra permettre également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
HSS	**Histoire**	**Histoire, sciences politiques**	**150 (130 à Caen, 20 au Havre)**	**25**	**22**	**22**	**25**	Recrutement sur dossier (motivation(s) et CV)	Histoire, Sciences politiques, Sociologie, Philosophie, licences pluridisciplinaires en SHS	Avoir des connaissances approfondies en histoire ou sciences politiques ou sociologie ou philosophie ; avoir validé des enseignements d'histoire ; avoir un bon niveau de français écrit ; savoir travailler en commun et être désireux de travailler en autonomie ; faire preuve de curiosité intellectuelle et avoir l'esprit d'initiative.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. Toute forme d'expérience personnelle témoignant d'une curiosité intellectuelle et de recherche, d'un engagement étudiant et/ou d'un esprit d'initiative, sera appréciée.
HSS	**Histoire (co-accréditation avec l'Université du Havre)**	Histoire : sources, sociétés et cultures de l'Antiquité à nos jours		**60 à Caen, 20 au Havre**	**69 (dont 15 au Havre)**	**54 à Caen, 15 au Havre**	**60 à Caen, 20 au Havre**	Recrutement sur dossier (motivation(s) et CV)	Histoire, Humanités	Avoir des connaissances approfondies en histoire ; avoir validé des enseignements d'histoire ; manifester un goût pour la recherche ; avoir un bon niveau de français écrit ; savoir travailler en commun et être désireux de travailler en autonomie ; avoir une bonne culture générale.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
HSS	**Histoire**	Métiers du patrimoine : archives et musées		**25**	**26**	**22**	**25**	Recrutement sur dossier (motivation(s) et CV)	Histoire, Histoire de l'art et Archéologie, Humanités	Disposer d'une solide culture historique ; manifester un goût pour les musées et le patrimoine ; avoir un bon niveau de français écrit et oral ; avoir des qualités de communication et d'initiative en milieu professionnel.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
HSS	**Histoire**	Métiers de la recherche en archéologie		**20**	**9**	**17**	**20**	Recrutement sur dossier (motivation(s) et CV)	Histoire mention Archéologie, Histoire de l'art mention Archéologie	Avoir des compétences préalables en archéologie ; manifester un goût pour la recherche ; avoir un bon niveau de français écrit ; avoir une bonne culture générale.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
HSS	**Métiers du livre et de l'édition**	Edition	**21**	**10**	**12**	**10**	**10**	Recrutement sur dossier (motivation(s) et CV)	Licence en sciences humaines de préférence: lettres, histoire, philosophie, LLCER	Capacités d'analyse et de rédaction (orthographe et expression), bonne culture générale, capacités de synthèse.	La commission pédagogique appréciera la qualité du parcours académique (résultats de licence), la qualité de la lettre de motivation, les élements montrant un intérêt réel (stages, expérience dans le domaine, par exemple monitorat ou bénévolat en bibliothèques) et l'adéquation du cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
HSS	**Métiers du livre et de l'édition**	Métiers des bibliothèques		**11**	**11**	**11**	**11**	Recrutement sur dossier (motivation(s) et CV)	Licence en sciences humaines de préférence: lettres, histoire, philosophie, LLCER	Capacités d'analyse et de rédaction (orthographe et expression), bonne culture générale, capacités de synthèse.	La commission pédagogique appréciera la qualité du parcours académique (résultats de licence), la qualité de la lettre de motivation, les élements montrant un intérêt réel (stages, expérience dans le domaine, par exemple monitorat ou bénévolat en bibliothèques) et l'adéquation du cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
HSS	**Philosophie**		**40**	**40**	**15**	**35**	**40**	Recrutement sur dossier	Philosophie (toutes mentions) Sociologie (avec enseignement de la philosophie)	Le master de philosophie s'appuie un socle de connaissances (une bonne culture inter-disciplinaire) suppose la maîtrise des méthodes et des outils de base, ainsi que la solide culture générale de la discipline acquis en Licence. Les compétences requises sont la maîtrise de l'argumentation, la rigueur des connaissance, l' esprit critique, sous toutes ses formes (identification des enjeux philosophiques et sociaux engagés par la recherche ; conception d'une démarche méthodique de réflexion individuelle tant théorique qu'appliquée aux exigences du monde contemporain ; collecte et analyse des documents requis par l'élaboration de la réflexion ; capacité de prendre en compte les données et discussions interdisciplinaires ; capacité d'animer une réflexion et à une délibération collective ; insertion du philosophe dans la « cité » et les débats fondamentaux qui l'animent). Exigences liées à la rédaction d'un Mémoire (clarté de l'exposition, maîtrise de l'expression française écrite, précision du plan, problématisation, etc.) et à la participation au séminaire de recherches annuel (assiduité, autonomie, fréquence et pertinence de la prise de parole, etc).	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée (prise en compte des prérequis L3 de philosophie ou de sociologie). La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
HSS	**Sciences de l'éducation et de la formation (co-accréditation avec l'Université de Rouen)**	Ingénieries de la formation des adultes, de la coordination et de l'insertion	**35**		**25**	**25**	**30**	Recrutement sur dossier (motivation(s) et CV)	Sciences de l'éducation et de la formation	Avoir les connaissances et compétences de niveau L3 en sciences humaines et sociales et en sciences de l'éducation et de la formation	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
HSS	**Sciences de l'éducation et de la formation (co-accréditation avec l'Université de Rouen)**	Ingénierie du Numérique dans l'enseignement supérieur et la formation d'adultes									
HSS	**Sciences du langage**	Didactique du français langue étrangère	**80**	**48**	**15**	**45**	**80**	Recrutement sur dossier	Sciences du Langage LLCER Lettres Langues	-aptitude à saisir et articuler des problématiques diverses -curiosité face à des questions et des analyses nouvelles -capacité de développer des projets de recherche et des objets de stage -capacité à appréhender des idées et à les communiquer	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
HSS	**Sciences du langage**	Linguistique et traitement des données		**32**	**9**	**30**		Recrutement sur dossier	Sciences du Langage LLCER Lettres Langues	-aptitude à saisir et articuler des problématiques diverses -curiosité face à des questions et des analyses nouvelles -capacité de développer des projets de recherche et des objets de stage -capacité à appréhender des idées et à les communiquer	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.

Composante	Mention	Parcours	Pour rappel :Capacité d'accueil globale - CAL - en M1 dans la mention (candidats néo-entrants +	Pour rappel : Capacité d'accueil globale - CAL - en M1 dans le(s) parcours	Effectifs inscrits à la rentrée 2023 (extraction	Capacité d'accueil de néo-entrants en M1 rentée 2024	Capacité d'accueil globale - CAL - en M1 dans la mention (candidats néo-	**Modalités de sélection** (dossier et/ou entretien, prérequis, concours, …) Recrutement sur dossier ou Recrutement sur entretien	Mentions de Licences conseillées pour integrer	Attendus : ensemble des connaissances et compétences requises pour réussir dans cette	**Éléments pris en considération lors :** De l'examen du dossier
HSS	**Sociologie**	Vulnérabilités	**65**	**45 (dont 25 CEMU)**	**19**	**15**	**20**	Recrutement sur dossier (motivation(s) et CV)	licence de sociologie et licences de sciences sociales	Connaissance des concepts fondamentaux de la discipline. Connaissance et maîtrise progressive des méthodes d'enquête qualitatives et quantitatives.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat, sa motivation, l'intérêt et la qualité de son projet de recherche en master, l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée.
HSS	**Sociologie (enseignement à distance)**	Vulnérabilités (enseignement à distance)			**23**	**20**	**25**	Recrutement sur dossier (motivation(s) et CV)	licence de sociologie et licences de sciences sociales	Connaissance des concepts fondamentaux de la discipline. Connaissance et maîtrise progressive des méthodes d'enquête qualitatives et quantitatives.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat, sa motivation, l'intérêt et la qualité de son projet de recherche en master, l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée.
HSS	**Sociologie**	Gouvernance des risques et de l'environnement		**20**	**13**	**15**	**20**	Recrutement sur dossier (motivation(s) et CV)	licence de sociologie et licences de sciences sociales	Connaissance des concepts fondamentaux de la discipline. Connaissance et maîtrise progressive des méthodes d'enquête qualitatives et quantitatives.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat, sa motivation, l'intérêt et la qualité de son projet de recherche en master, l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée.
STAPS	**Ergonomie**			19	19	**18**	**19**	Recrutement sur dossier	Licence Psychologie Licence STAPS : Ergonomie du sport et performance ~~performaance~~ motrice et autres mentions STAPS	- Mobiliser des connaissances scientifiques pluridisciplinaires pour comprendre et analyser les activités humaines, qu'elles soient individuelles ou collectives. - Cerner les principes fondamentaux de l'ergonomie et les enjeux de leur application dans les situations de travail. - Connaître les méthodes de recueil de données relatives à l'analyse de l'activité (observations, verbalisations…) et savoir analyser ces données et les interpréter (notamment d'un point de vue statistique). - Analyser des lectures avec esprit critique et savoir en restituer une synthèse argumentée.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
STAPS	**STAPS : activité physique adaptée et santé (co-accrédiation avec l'Université de Rouen)**	Prévention, réhabilitation et intervention en santé par les APA		**22**	**22**	**20**	**22**	Recrutement sur dossier	Licence STAPS : Activité physique adaptée & santé	Maîtriser les connaissances pluridisciplinaires relatives aux différents publics spécifiques et aux activités physiques adaptées/APA (physiopathologie et psychopathologie des déficiences et pathologies, connaissance des APA, recommandations en APA). Posséder des connaissances et compétences spécifiques à la prise en charge en APA dans différents secteurs d'intervention (méthodologie de l'intervention, planification et conception de programme et séances, éthique, déontologie et législation). Savoir évaluer les effets d'une prise en charge en APA sur la santé (maîtrise des protocoles et outils d'évaluation).	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
STAPS	**STAPS : management du sport (co-accréditation avec l'Université de Rouen)**	Sports : territoires, acteurs et réseaux		**25**	**22**	**22**	**25**	Recrutement sur dossier	Licence STAPS : Management du sport	Mobiliser des concepts scientifiques pluridisciplinaires, Mettre en œuvre des modèles théoriques et méthodologiques, Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation, Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs Développer une argumentation avec esprit critique. Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue français. Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte. Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
STAPS	**STAPS : Entrainement et optimisation de la performance sportive (EOPS)**	Entrainement, Préparation physique et mental en sport de haut niveau	**NC**	**NC**	**NC**	**25**	**25**	Recrutement sur dossier	Licence STAPS : Entraînement sportif	Acquérir des compétences pluridisciplinaires (physiologie, biologie, biomécanique, informatique, psychologie, etc.) dans les domaines de la préparation physique et mentale, de l'accompagnement scientifique de la performance, et de la prévention des blessures dans le sport de haut-niveau Assurer la conception, le pilotage et l'expertise de programmes d'entraînement, de développement des qualités physiques et mentales Maîtriser les outils d'évaluation pour élaborer des bilans individuels sur les plans physique ou/et mental Élaborer des programmes de développement et d'entretien de qualités physiques et mentales ainsi que des programmes de réathlétisation Être capable de planifier le contenu et de diriger des séances en adaptant les programmes aux athlètes Maîtriser les aspects techniques, tactiques et stratégiques de l'activité pour laquelle il développe un programme d'entraînement, d'optimisation de la performance et de réathlétisation. Conduire des projets, gérer et coordonner le travail d'équipes au sein de structures de haut-niveau	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
Droit, AES et administration publique	**Droit civil**	Protection des personnes vulnérables	28		**30**	**25**	**28**	Recrutement sur dossier	Licence Droit privé	Avoir un bon niveau dans les matières de droit civil suivi en Licence (introduction au droit, droit des personnes, droit de la famille, droit des biens, droit des obligations, droit patrimonial de la famille…) Avoir un bon niveau dans les matières assorties de travaux dirigés Etre motivé et avoir un projet professionnel en lien avec l'objet du Master à savoir le droit des personnes vulnérables	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet
Droit, AES et administration publique	**Droit de l'entreprise**	Diplôme de juriste conseil d'entreprise	23		**23**	**23**	**23**	Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier	Licence Droit Parcours droit privé	Avoir suivi ET VALIDÉ en matière à TD Droit des sociétés et/ou Droit social sur au moins un semestre.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
Droit, AES et administration publique	**Droit de l'entreprise**	Contrats et contentieux d'affaires		**26**	**24**	**25**	**26**	Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier	Licences droit privé et droit public	Posséder une bonne maîtrise de toutes les matières fondamentales de la licence. Avoir un intérêt pour la vie économique.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
Droit, AES et administration publique	**Droit des assurances**	Assurances de personnes et dommage corporel	30		**19**	**26**	**30**	Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier	Licence droit	Maitriser impérativement les bases du droit des obligations (contrats et responsabilité civile) ; maîtriser, si possible, les bases du droit des personnes et de la famille ; avoir, si possible, une première approche du monde ou de la pratique des assurances Qualités académiques du cursus antérieur ; choix des matières à TD durant la licence de droit (droit des obligation fortement recommandé, droit de la famille et des personnes conseillé) ; intérêt pour le secteur des assurances (stage, cours, connaissance du monde des assurances, échanges avec des professionnels, etc.) ; cohérence du projet professionnel ; lors de l'entretien : qualité de la motivation et du projet professionnel, connaissance et compréhension des spécificités de la formation.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
Droit, AES et administration publique	**Droit des libertés**		20		**20**	**20**	**20**	Recrutement sur dossier puis éventuellement sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier	Droit public ou Droit privé	Avoir un bon niveau dans les matières de droit interne suivantes : droit constitutionnel, droit des personnes, droit administratif, droit pénal, droit du travail, droit des libertés (de préférence avec TD) ; en droit de l'Union européenne ; en Droit international public ; dans les matières de contentieux Avoir de bons résultats généraux par semestre et de bons résultats dans les matières pertinentes. Être motivé par un projet professionnel en lien avec l'objet du master.	EXAMEN DU DOSSIER : La Commission pédagogique apprécie l'adéquation du cursus antérieur, les résultats obtenus et la motivation de l'étudiant, avec le droit des libertés. L'ENTRETIEN, facultatif, permet de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat et de lever les éventuelles interrogations quant au cursus antérieur, au projet et à la motivation.
Droit, AES et administration publique	**Droit du numérique**	Parcours "Droit des activités numériques"	18		**15**	**18**	**20**	Recrutement sur dossier.	Licence en droit	Avoir étudié les matières suivantes : Droit des obligations, droit des contrats spéciaux, droit de la consommation, droit administratif, droit de l'Union européenne. Maîtriser les bases du droit des sociétés et du droit du travail. Posséder un bon niveau général et justifier d'un bon niveau dans les matières listées ci-dessus. Posséder une connaissance et avoir une appétence pour le secteur du numérique. Être motivé par un projet professionnel en lien avec l'objet du master, à savoir le droit du numérique.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
Droit, AES et administration publique	**Droit du numérique**	Parcours "Droit de la cybersécurité" sous réserve de validation par la CFVU				**15**	**17**	Recrutement sur dossier.	Licence en droit	Avoir étudié les matières suivantes : Droit des obligations, droit des contrats spéciaux, droit de la consommation, droit administratif, droit de l'Union européenne. Maîtriser les bases du droit des sociétés et du droit du travail. Posséder un bon niveau général et justifier d'un bon niveau dans les matières listées ci-dessus. Posséder une connaissance et avoir une appétence pour le secteur du numérique. Être motivé par un projet professionnel en lien avec l'objet du master, à savoir le droit du numérique.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
Droit, AES et administration publique	**Droit international et droit Européen (co-accréditation avec l'Université du Havre)**	Droit et Régulation des marchés internationaux		**24**	**16**	**21**	**24**	Recrutement sur dossier puis éventuellement sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier.	Droit public ou Droit privé	Licence générale de droit privé ou de droit public. Avoir étudié et disposer d'un bon niveau dans toutes les matières en lien avec la sphère internationale (notamment relations internationales, droit institutionnel de l'Union européenne, droit de l'Union européenne, le droit international public). Posséder des aptitudes au raisonnement juridique, révélées un bon niveau dans les matières assorties de travaux dirigés	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. La commission pédagogique appréciera le niveau en langue étrangère du candidat (les certificats en langue seront pris en compte). La commission pédagogique appréciera également les expériences et stages du candidat ainsi que son éventuel engagement étudiant. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat.

Composante	Mention	Parcours	Pour rappel :Capacité d'accueil globale - CAL - en M1 dans la mention (candidats néo-entrants +	Pour rappel : Capacité d'accueil globale - CAL - en M1 dans le(s) parcours	Effectifs inscrits à la rentrée 2023 (extraction	Capacité d'accueil de néo-entrants en M1 rentée 2024	Capacité d'accueil globale - CAL - en M1 dans la mention (candidats néo-	**Modalités de sélection** (dossier et/ou entretien, prérequis, concours, …) Recrutement sur dossier ou Recrutement sur entretien	Mentions de Licences conseillées pour integrer	Attendus : ensemble des connaissances et compétences requises pour réussir dans cette	**Éléments pris en considération lors :** De l'examen du dossier
Droit, AES et administration publique	**Droit Notarial**		24		**22**	**20**	**22**	Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier	licence (générale) de droit	Avoir préparé une licence générale de droit. Les licences professionnelles « métiers du notariat » ne sont pas admises. Avoir étudié les matières suivantes avec TD (et justifier de notes) : introduction au droit, droit des personnes, famille, obligations, régimes matrimoniaux, droit des contrats spéciaux, droit général des sociétés, droit spécial des sociétés. Avoir étudié les matières suivantes avec ou sans TD (et justifier de notes) : droit des baux d'habitation, droit des biens, copropriété, fiscalité, droit commercial général (actes de commerce, fonds de commerce, etc.).	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.
Droit, AES et administration publique	**Droit public**	Contrats, finances et gouvernance publics		**32**	**22**	**30**	**32**	Recrutement sur dossier	licence en droit public, licence AES (parcours droit, gestion)	Attendus : maitrise des matières fondamentales du droit public (attestée par la réussite aux examens des années antérieures) + projet professionnel cohérent et en adéquation avec la formation (motivation, stages antérieurs effectués).	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet
Droit, AES et administration publique	**Justice procès procédure**	Carrières judiciaires		**30**	**25**	**27**	**30**	Recrutement sur dossier	Licence droit exclusivement (orientation droit privé)	Posséder de solides connaissances dans les matières de droit privé, notamment : droit des obligations, droit de la famille, droit commercial, droit civil, droit social, droit pénal ; Posséder de solides conaissances dans les matières procédurales suivantes (si elles ont été étudiées en licence) : procédure civile (droit judiciaire privé), procédure pénale, droit processuel ; Maîtriser le raisonnement juridique et savoir faire preuve de rigueur ; Savoir s'exprimer clairement, avec aisance et sans faute à l'écrit comme à l'oral.	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet.
IAE/IUT GON	**Management**	Management de la qualité, sécurité et environnement	**NC (ouverture rentrée 2024)**	**NC (ouverture rentrée 2024)**	**NC (ouverture rentrée 2024)**	**24**	**24**	Recrutement sur dossier puis entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape	L3 Eco-gestion L3 Droit L3 Sciences BUT GEA BUT Sciences L3 QSE / HSE	Diplôme de licence Formation également accessible aux professionnels en reprise d'études ayant validé une expérience significative en lien avec les métiers visés (une attention particulière sera donnée au projet professionnel)	Niveau académique Diplômes antérieurs Lettre de motivation et CV Cohérence du projet professionnel Compétences linguistiques VAE / VAP pour les candidats en reprise d'études Motivation et objectifs professionnels Culture générale d'entreprise Connaissances du domaine

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

Délibération N°2023-106.

Accès aux formations de licence, BUT, DEUST, capacités d'orthoptiste et d'orthophonie : capacités d'accueil et paramétrage de ParcourSup pour la rentrée 2024

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 15 décembre 2023

Vu l'article L-712-3 du code de l'éducation ;
Vu l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du 28 novembre 2023 ;

Article 1.

Le Conseil d'Administration approuve les modalités d'accès aux formations de Licence, BUT, DEUST, orthoptie et orthophonie proposées : Capacités d'accueil et paramétrage de ParcourSup pour la rentrée 2024.

Annexe : Modalités d'accès aux formations de Licence, BUT, DEUST, orthoptie et orthophonie.

Résultat du vote : Unanimité (32 pour).

Fait à Caen, le 18 décembre 2023.

Le Président de l'Université,

Lamri ADOUI

Délibération publiée le : 22 DEC. 2023

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : 22 DEC. 2023

Tableau n°1 : Nombre de places proposées dans les BUT de l'IUT Grand-Ouest Normandie à la rentrée 2024 (Propositions)

Etablissement	BUT	Nombre de places proposées aux nouveaux entrants dans la mention en 2023 voté à la CFVU et au CA (Candidats néo-entrants + candidats en réorientation, hors redoublants)	Capacité d'accueil prévisionnelle globale 2023 (Candidats néo-entrants + candidats en réorientation + nombre prévisionnel de redoublants + candidats extra-communautaires admis dans le cadre de la procédure d'admission préalable)	Nombre d'inscrits total à la rentrée 2023	Nombre de places proposées aux nouveaux entrants dans la mention en 2024 (Candidats néo-entrants + candidats en réorientation, hors redoublants)	Capacité d'accueil prévisionnelle globale 2024 (Candidats néo-entrants + candidats en réorientation + nombre prévisionnel de redoublants + candidats extra-communautaires admis dans le cadre de la procédure d'admission préalable)	Argumentaires si modification des capacités d'accueil 2024
IUT Grand Ouest Normandie	Gestion des entreprises et des administrations (Site de Caen)	102	112	131	130	140	modification des capacités d'accueil pour être en adéquation avec le nombre d'étudiants inscrits à la rentrée 2023 et renfort RH
	Gestion des entreprises et des administrations (Site de Cherbourg)	80	84	77	78	84	-
	Techniques de commercialisation (Site de Caen)	136	142	162	136	142	
	Techniques de commercialisation (sportifs de haut niveau) (Site de Caen)	26	26	_	-	-	
	Techniques de commercialisation (Site de Lisieux)	56	56	50	56	56	
	Techniques de commercialisation (Site de Cherbourg)	79	84	85	77	82	
	Génie chimique génie des procédés (Site de Caen)	52	56	45	52	56	
	Mesures physiques (Site de Caen)	130	130	127	120	130	redoublants
	Génie biologique parcours Sciences de l'environnement et écotechnologie (Site de Caen)	32	34	33	32	34	
	Génie biologique parcours Sciences de l'aliment et biotechnologie (Site de Caen)	32	34	24	32	34	
	Génie biologique parcours biologie médicale et biotechnologie (Site de Caen)	40	44	45	40	44	
	Sciences des données (Site de Lisieux)	49	52	33	49	52	
	Information communication parcours publicité (Site d'Ifs)	28	28	26	28	28	
	Information communication parcours communication des organisations (Site d'Ifs)	56	56	56	56	56	
	Informatique (Site d'Ifs)	90	90	86	90	90	
	Réseaux et télécommunications (Site d'Ifs)	50	56	50	52	56	
	Réseaux et télécommunications - en apprentissage (Site d'Ifs)	14	16	10	28	28	renforts RH
	Hygiène Sécurité Environnement (Site de Vire)	50	52	38	50	52	
	Génie électrique et informatique industrielle (Site de Cherbourg)	48	52	27	48	52	
	Génie électrique et informatique industrielle - en apprentissage (Site de Cherbourg)	14	14	17	14	14	

Génie industriel et maintenance (Site de Cherbourg)	**36**	**39**	**27**	**36**	**39**	
Génie industriel et maintenance - en apprentissage (Site de Cherbourg)	**14**	**14**	**17**	**14**	**14**	
Métiers de la Transition et de l'Efficacité Energétique (Site de Saint-Lô)	**48**	**52**	**27**	**36**	**39**	manque RH
Métiers du multimédia et de l'internet (Site de Saint-Lô)	**42**	**42**	**32**	**42**	**42**	
Management de la Logistique et du Transport (Site d'Alençon)	**56**	**60**	**37**	**56**	**60**	
Carrières sociales Parcours Coordination et gestion des établissements et services sanitaires et sociaux (CGE3S) (Site d'Alençon) - ex option Services à la Personne	**42**	**46**	**32**	**42**	**46**	
Carrières sociales Parcours Villes et territoires durables (Site d'Alençon) - ex option Gestion Urbaine	**42**	**46**		**42**	**46**	
Génie mécanique et productique (Site d'Alençon)	**52**	**56**	**54**	**52**	**56**	
Qualité, logistique industrielle et organisation (Site d'Alençon)	**30**	**32**	**6**	**26**	**26**	Ouverture du BUT1A QLIO sous réserve d'un minimum de 8 étudiants en alternance ou de 15 étudiants (dont étudiants en alternance) à une date limite à déterminer.
Qualité, logistique industrielle et organisation - en apprentissage (Site d'Alençon)	**0**	**0**	**6**	**26**	**26**	Ouverture du BUT1A QLIO sous réserve d'un minimum de 8 étudiants en alternance ou de 15 étudiants (dont étudiants en alternance) à une date limite à déterminer.

Université de Caen Normandie
Direction des Etudes et de la Vie Etudiante
Année Universitaire 2023-2024

Tableau n°1 : Nombre de places proposées dans les mentions de licence à la rentrée 2024 (Propositions)

Composante	Mention de licence	Nombre de places proposées aux nouveaux entrants dans la mention en 2023 voté à la CFVU et au CA (Candidats néo-entrants + candidats en réorientation, hors redoublants)	Capacité d'accueil globale 2023 (Candidats néo-entrants + candidats en réorientation + nombre prévisionnel de redoublants + candidats extra-communautaires admis dans le cadre de la procédure d'admission préalable)	Nombre d'inscrits total à la rentrée 2023	Nombre de places proposées aux nouveaux entrants dans la mention en 2024 (Candidats néo-entrants + candidats en réorientation, hors redoublants)	Capacité d'accueil prévisionnelle globale 2024 (Candidats néo-entrants + candidats en réorientation + nombre prévisionnel de redoublants + candidats extra-communautaires admis dans le cadre de la procédure d'admission préalable)	Argumentaires si modification des capacités d'accueil 2022
UFR SEGGAT	Licence Economie	150	200	175	150	200	
	Mineure santé	40	40	39	40	40	
	Licence Gestion	150	200	159	150	200	
	Licence Géographie et Aménagement	150	170	79	150	170	
UFR LVE	**LEA – parcours Anglais/Français**	0	0	0	0	0	
	LEA – parcours Anglais/Allemand	75	80	34	75	80	
	LEA – parcours Anglais/Espagnol	230	250	227	230	250	
	LEA – parcours Anglais/Italien	75	80	55	75	80	
	LEA-parcours Anglais/Russe	75	80	32	75	80	
	LLCER - parcours Russe	50	60	13	50	60	
	LLCER – parcours Allemand	25	30	3	25	30	
	LLCER – parcours Anglais	250	300	267	250	300	
	LLCER – parcours Anglais CEMU	40	50	45	40	50	
	LLCER – parcours Espagnol	150	160	37	150	160	
	LLCER – parcours Italien	60	80	13	60	80	
	LLCER – parcours Etudes nordiques			27			
	Option Danois	25	30		25	30	
	Option Finnois	25	30		25	30	
	Option Islandais	25	30		25	30	
	Option Norvégien	25	30		25	30	
	Option Suédois	25	30		25	30	
	LLCER - parcours Etudes Franco-Allemandes : langue, culture et numérique	5	5	2	**15**	**15**	Nous souhaitons augmenter la capacité d'accueil à 15 parce que nous pensons que le seuil fixé initialement à 5 a été, pour certains lycéens, un frein à leur candidature. En effet le nombre réduit a pu décourager plus d'un lycéen. Nous espérons par cette augmentation faciliter les futures candidatures lycéenes.
UFR Droit, AES et administration publique	Licence de Droit - Caen	646	880	846	650	880	
	Mineure Santé	110	120	83	110	120	
	Licence de Droit - Alençon	116	116	94	116	116	
	Mineure Santé	120	120	29	120	120	
	Licence Administration économique et sociale	220	250	214	220	250	
	Licence Administration publique	40	50	43	40	50	
UFR HSS	Sciences du langage	100	120	43	100	120	
	Sciences du langage EAD	50	60	47	50	60	
	Arts du spectacle	300	330	297	300	330	
	Sciences de l'éducation et de la formation	200	200	225	200	230	
	Philosophie	60	80	42	60	80	
	Lettres, parcours Lettres modernes	150	150	85	150	150	
	Lettres, parcours Enseigner et Eduquer				**30**	**36**	**Ouverture du parcours à la rentrée 2024**
	Lettres EAD, parcours Lettres modernes	50	50	46	50	50	
	Histoire	290	320	306	290	320	
	Histoire EAD	70	100	91	70	100	
	Sociologie	200	220	166	200	220	
	Sociologie EAD	80	90	81	80	90	
	Humanités, parcours Humanités numériques	40	45	30	40	45	
	Humanités, parcours Humanités classiques	25	25	20	25	25	
UFR de Psychologie	Licence de Psychologie	320	385	406	320	400	
	Mineure Santé	80	80	79	80	80	
UFR STAPS	Portail STAPS	350	510	474	350	520	
	Mineure Santé	150	150	149	150	150	
UFR Santé	DEUST Préparateur/Technicien en pharmacie	90	100	87	90	100	
	Certificat de capacité d'Orthoptie			15	15	16	
	Capacité d'Orthophonie	35	38	~~38~~ 35	38	41	
EOI	DU PAREO	40	40	20	**30**	**30**	Nous ne remplissons pas et il semblerait de toute façon difficile de faire un travail qualitatif à 40 (notamment en termes d'entretiens individuels,…)
UFR des Sciences	Sciences de la Vie	150	200	185	150	200	
	SV Mineure santé	**80**	**80**	**78**	80	80	
	Sciences de la Vie et de la Terre	50	60	56	50	60	
	Sciences pour la Santé parcours Biologie fondamentale et appliquée pour la santé	90	110	156	90	150	Cf nombre d'inscrit
	SPS LAS Mineure santé	**240**	**240**	**238**	240	240	
	Sciences de la Terre	25	32	21	25	32	
	Licence science et société - CPES	40	40	41	40	40	
	Informatique	160	240	172	160	240	
	Mineure santé	**20 (au lieu de 18, correction CFVU)**	**20**	**21**	20	20	
	Mathématiques	100	120	103	100	120	
	Mineure santé	**40**	**45**	**45**	40	45	
	MIASHS	75	75	56	75	75	

Université de Caen Normandie
Direction des Etudes et de la Vie Etudiante
Année Universitaire 2023-2024

Tableau n°1 : Nombre de places proposées dans les mentions de licence à la rentrée 2024 (Propositions)

Composante	Mention de licence	Nombre de places proposées aux nouveaux entrants dans la mention en 2023 voté à la CFVU et au CA (Candidats néo-entrants + candidats en réorientation, hors redoublants)	Capacité d'accueil globale 2023 (Candidats néo-entrants + candidats en réorientation + nombre prévisionnel de redoublants + candidats extra-communautaires admis dans le cadre de la procédure d'admission préalable)	Nombre d'inscrits total à la rentrée 2023	Nombre de places proposées aux nouveaux entrants dans la mention en 2024 (Candidats néo-entrants + candidats en réorientation, hors redoublants)	Capacité d'accueil prévisionnelle globale 2024 (Candidats néo-entrants + candidats en réorientation + nombre prévisionnel de redoublants + candidats extra-communautaires admis dans le cadre de la procédure d'admission préalable)	Argumentaires si modification des capacités d'accueil 2022
	MIASHS PPPE	40	40	36	40	45	
	Chimie	70	90	**53**	70	90	
	Chimie Mineure Santé	**40**	**40**	**40**	**80 (demande d'ouverture d'un second groupe)**	**80**	Concernant la mineure Chimie, le dédoublement du groupe est lié à une demande importante et au fait que les équipes pédagogiques sont en mesure d'ouvrir ce groupe supplémentaire.
	Physique	35	40	27	35	45	
	Physique Mineure Santé	30 (au lieu de 20, correction CFVU)	20	31	30	30	
	CUPGE - Physique	30 (au lieu de 20, correction CFVU)	25	12	30	30	
	CUPGE - Mathématiques-Informatique	30	30	19	30	30	
	Mécanique	30(au lieu de 20, correction CFVU) , la CFVU avait corrigé à 35 mais suite à des échanges et l'exposé des motivations de demande de baisse, le nombre de places avait été ramenée à 30.	35	23	**25**	35	Etant donné le nombre de néo entrants relevé chaque année via parcoursup, et la capacité humaine et matérielle que nous avons à notre disposition pour accueillir les étudiants dans de bonnes conditions, je réitère ma demande d'une capacité réaliste. De plus, il est évident que le maintien de places proposées au nouveaux entrants doit être inférieur à la capacité totale.
	EEEA	**30** (au lieu de 20, correction CFVU) , **la CFVU avait corrigé à 35 mais suite à des échanges et l'exposé des motivations de demande de baisse, le nombre de places avait été ramenée à 30.**	35	20	**25**	35	

Université de Caen Normandie
Direction des Etudes et de la Vie Etudiante
Année Universitaire 2023-2024

Accès aux formations de BUT , attendus locaux et éléments pris en compte pour l'examen des voeux-Rentrée 2024

Etablissement	Libellé domaine	Libellé spécialité/mention	Caractéristiques des formations	Responsable formation	Mail responsable formation	Niveau de français requis	Apprentissage	Date de clôture des inscription en apprentissage	Pièce(s) complément aire(s)	C.V	Epreuves ou entretien de sélection	Attendu local (sauf pour les concours communs) correspond à la rubrique parcoursup : "Complément d'informations sur les attendus".	Critères généraux d'examen des vœux (Rubrique parcoursup : Eléments pris en compte pour examiner les vœux)
I.U.T Grand Ouest Normandie	BUT - Service	Gestion des entreprises et des administrations	Informations extraites d'UNIFORMSUP	SERAIS Jérôme	jerome.serais@unicaen.fr	C1	Non		Aucune	Non	Non		Bulletins scolaires et universitaires, en particulier : - moyennes de première et de terminale en français, mathématiques, LV1 et histoire-géographie , - notes de français aux épreuves anticipées du baccalauréat , - appréciations des enseignants et assiduité , - pour les candidats ayant déjà obtenu le baccalauréat, résultats au baccalauréat et parcours post-baccalauréat (année de césure, réorientation...). - Projet de formation motivé - Fiche avenir
I.U.T Grand Ouest Normandie	BUT - Service	Gestion des entreprises et des administrations (Site de Cherbourg)	Informations extraites d'UNIFORMSUP	ALLIX Dominique	dominique.allix@unicaen.fr	B2	Non		Aucune	Oui	Non		Le traitement des dossiers se fait sur la base des relevés de notes de première et de terminale avec une attention particulière pour les matières en rapport avec la spécialité ainsi que les notes de français à l'épreuve anticipée du baccalauréat. La capacité de progression entre la première et la terminale sera appréciée ainsi que l'assiduité et l'attitude adéquate dans toutes les activités pédagogiques. Les appréciations de l'équipe pédagogique, le CV et la lettre de Motivation, des expériences, participation aux JPO/ journées d'immersion, projet professionnel, connaissance du parcours choisi, etc. seront aussi pris en compte.
I.U.T Grand Ouest Normandie	BUT - Service	Techniques de commercialisation	Informations extraites d'UNIFORMSUP	BOISSET Caroline	caroline.boisset@unicaen.fr	B2	Non		Aucune	Non	Oui	Au delà des attendus nationaux, le département cherche des candidats dynamiques, sérieux, capables de mobiliser leurs savoirs, savoir-faire, et savoir-être au service des divers travaux qui leurs sont demandés : le candidat doit être capable de se mobiliser et de fournir régulièrement un travail important et diversifié, il doit aimer le contact et l'échange.	Lycéens : - Bulletins scolaires - bulletins de première et terminale - appréciations portées sur les bulletins - sérieux du candidat (travail et attitude) - Qualité du projet de formation - Fiche avenir - Pour les candidats ayant déjà effectué une partie de leur cursus dans l'enseignement supérieur : - Bulletins scolaires et universitaires - bulletins de première et terminale - notes du baccalauréat - relevés de notes des semestres réalisés en cursus post bac - Les candidats présélectionnés seront convoqués à un entretien
I.U.T Grand Ouest Normandie	BUT - Service	Techniques de commercialisation (Antenne de Lisieux)	Informations extraites d'UNIFORMSUP	LAUNAY Cédric	cedric.launay@unicaen.fr	B2	Non		Aucune	Non	Non	Au delà des attendus nationaux, le département cherche des candidats dynamiques et sérieux, capables de mobiliser leur énergie au service des nombreux et divers travaux qui leurs sont demandés. A ce titre, le département est particulièrement vigilant à l'assiduité en cours qui est un critère essentiel à la réussite du parcours en BUT. Le candidat doit être capable de se mobiliser et de fournir régulièrement un travail important et diversifié, il doit aimer le contact et l'échange. Au delà des moyennes, dont le département attend une certaine homogénéité dans les différentes matières, c'est surtout la régularité et le comprtement du candidat dans son ensemble qui seront évalués.	Le département tiendra compte des éléments suivants pour l'examen des voeux : - Qualité du projet de formation motivé (une attention particulière sera portée à l'orthographe et la syntaxe du document) - Bulletins scolaires et universitaires (la régularité, le niveau moyen des résultats, les appréciations des professeurs et l'assiduité seront analysés, ainsi que l'avis du conseil de classe) - Fiche avenir - Résultat des épreuves anticipées du baccalauréat pour les candidats de terminale - Notes du baccalauréat pour les étudiants en réorientation.
I.U.T Grand Ouest Normandie	BUT - Service	Techniques de commercialisation (Site de Cherbourg)	Informations extraites d'UNIFORMSUP	TAGBATA Didier	didier.tagbata@unicaen.fr	B1	Non		Aucune	Oui	Non		Le traitement des dossiers se fait sur la base des relevés de notes de première et de terminale. - Sont pris en compte, dans l'élaboration d'un classement: le niveau de l'élève dans les langues et les disciplines et les disciplines en lien avec la spécialité (communication, droit, economie, management, marketing, mathématiques,...). Toute candidature sera étudiée avec soin et une attention particulière sera portée sur les appréciations de première et de terminale de l'équipe pédagogique et de la fiche avenir. - Sont également appréciés le CV et les motivations du candidat (projet professionnel, parcours de formation motivé)
I.U.T Grand Ouest Normandie	BUT - Production	Génie chimique génie des procédés	Informations extraites d'UNIFORMSUP	MOSRATI Henda	henda.mosrati@unicaen.fr	B2	Non		Aucune	Non	Non	Intêret et curiosité pour les sciences et les technologies - Motivation pour les procédés chimiques et les bioprocédés durables- Intérêt pour les travaux en groupe via les travaux pratiques ou les mises en situation professionnelle.	Elements portés sur les bulletins scolaires : - Notes de première et de terminale, notamment en mathématiques, physique-chimie, svt, anglais, français et philosophie. - Appréciations des enseignants, notamment sur la régularité de l'investissement et sur l'attitude. - Informations relatives à l'assiduité. Pour les séries technologiques, les notes de première et de terminale des matières de spécialité en rapport avec la formation sont aussi prises en compte. Pour les étudiants en réorientation, la nature de la formation suivie et les notes obtenues lors des études postbac seront également prises en compte – Eléments portés sur la fiche avenir : Appréciations des professeurs et des professeurs principaux, sérieux du candidat- Avis du chef d'établissement – Eléments exprimés dans le projet de formation motivé : la mise en avant des renseignements recueillis sur la spécialité Génie Chimique - Génie des Procédés et des Bioprocédés et sur les métiers associés.
I.U.T Grand Ouest Normandie	BUT - Production	Mesures physiques	Informations extraites d'UNIFORMSUP	LABBE Christophe	iut.caen.mp.responsable@unicaen.fr	B2	Non		Aucune	Non	Oui	Le département Mesures Physiques cherche des candidats motivés par les sciences, les mathématiques, la physique, la chimie et intéressés par des applications aux domaines de la mesure liés à l'environnement, aux énergies renouvelables, à l'instrumentation, au numérique, à la cyber-physique, aux objets connectés et intelligents, aux matériaux avancés et à la physico-chimie. A partir de la deuxième année certains de ces thèmes peuvent être approfondis selon le parcours choisi : Techniques d'Instrumentation ; Matériaux et Contrôles Physico-Chimiques, Mesures et Analyses Environnementales. Les compétences décrites dans les attendus nationaux pour la physique sont également souhaitées pour la chimie.	Elements portés sur les bulletins de notes : - Notes de première et terminale, notamment en mathématiques, physique-chimie, anglais, français et philosophie. - Appréciations des enseignants, notamment l'investissement et l'attitude. - Informations relatives à l'assiduité. - Pour les étudiants en réorientation, la nature de la formation suivie et les notes obtenues lors des études post bac seront également prises en compte. - élements portés sur la fiche Avenir : - Appréciations des professeurs et professeurs principaux, sérieux du candidat (travail et attitude). - Positionnement de l'élève dans la classe. - Avis du chef d'établissement. - éléments exprimés dans le projet de formation motivé : - La mise en avant de la connaissance de la formation. - La motivation pour la filière notamment la curiosité pour les techniques et les sciences, en particulier la physique, la chimie et les mathématiques.
I.U.T Grand Ouest Normandie	BUT - Production	Génie biologique Parcours Science de l'Environnement et Ecotechnologies	Informations extraites d'UNIFORMSUP	GENTE Stéphanie	stephanie.gente@unicaen.fr	B2	Non		Aucune	Oui	Non	L'équipe pédagogique du département Génie Biologique de CAEN, attend des candidats du dynamisme, de la rigueur, une implication dans l'ensemble des disciplines qui caractérisent le BUT GB	BULLETINS SCOLAIRES ET UNIVERSITAIRES -Les notes de 1ère et terminale notamment les notes de SVT/biologie/ biotechnologie, mathématiques, chimie, physique, français et anglais,- Pour les étudiants en réorientation, s'ajoutent la nature de la formation suivie, les notes de bac, la validation des semestres post bac. L'avis des enseignants notamment l'investissement et l'attitude dans le travail -PROJET DE FORMATION MOTIVE - La connaissance de la formation Génie Biologique et de l'option Génie de l'environnement – La motivation pour la formation et les métiers associés - FICHE AVENIR
I.U.T Grand Ouest Normandie	BUT - Production	Génie biologique Parcours Science de l'Aliment et Biotechnologie	Informations extraites d'UNIFORMSUP	GENTE Stéphanie	stephanie.gente@unicaen.fr	B2	Non		Aucune	Oui	Non	L'équipe pédagogique du département Génie Biologique de CAEN, attend des candidats du dynamisme, de la rigueur, une implication dans l'ensemble des disciplines qui caractérisent le BUT GB	BULLETINS SCOLAIRES ET UNIVERSITAIRES -Les notes de 1ère et terminale notamment les notes de SVT/biologie/ biotechnologie, mathématiques, chimie, physique, français et anglais, - Pour les étudiants en réorientation, s'ajoutent la nature de la formation suivie, les notes de bac, la validation des semestres post bac. L'avis des enseignants notamment l'investissement et l'attitude dans le travail - PROJET DE FORMATION MOTIVE - La connaissance de la formation Génie Biologique et de l'option Industries Agroalimentaires et Biologiques – La motivation pour la formation et les métiers associés - FICHE AVENIR

I.U.T Grand Ouest Normandie	BUT - Production	Génie biologique Parcours Biologie Médicale et Biotechnologie	Informations extraites d'UNIFORMSUP	GENTE Stéphanie	stephanie.gente@unicaen.fr	B2	Non		Aucune	Oui	Non	L'équipe pédagogique du département Génie Biologique de CAEN, attend des candidats du dynamisme, de la rigueur, une implication dans l'ensemble des disciplines qui caractérisent le BUT GB	BULLETINS SCOLAIRES ET UNIVERSITAIRES - Les notes de 1ère et terminale notamment les notes de SVT/biologie/ biotechnologie, mathématiques, chimie, physique, français et anglais. - Pour les étudiants en réorientation,s'ajoutent la nature de la formation suivie, les notes de bac, la validation des semestres post bac.L'avis des enseignants notamment l'investissement et l'attitude dans le travail - PROJET DE FORMATION MOTIVE - La connaissance de la formation Génie Biologique et de l'option Analyses Biologiques et Biochimiques – La motivation pour la formation et les métiers associés - FICHE AVENIR
I.U.T Grand Ouest Normandie	BUT - Service	~~Statistique et informatique décisionnelle~~ Science des données (Antenne de Lisieux)	Informations extraites d'UNIFORMSUP	MORLAIS Fabrice	fabrice.morlais@unicaen.fr	B1	Non		Aucune	Oui	~~Oui~~ Non	Afin d'assurer son succès en BUT ~~STID~~ SD à l'IUT ~~de CAEN~~, l'équipe pédagogique attend d'un (ou d'une) candidat(e) qu'il (ou elle) possède : - Un niveau en mathématiques suffisant pour suivre un programme d'analyse et d'algèbre classique - Un niveau en français suffisant pour rédiger des rapports de projets - Un intérêt pour l'application des mathématiques, et notamment de la Statistique, à des domaines concrets (marketing, commerce, santé, etc.) - Un intérêt pour l'utilisation des outils informatiques (prise en main de logiciels et/ou de langages de programmation) - Un intérêt pour le travail en équipe autour de projets concrets en Statistique et Informatique - Du sérieux et de la rigueur dans son travail ainsi qu'une assiduité sans faille.	.- Bulletin scolaire dans lequel seront examinés : - les notes en mathématiques et en anglais obtenues en 1ère et terminale, et les notes de français obtenues en 1ère et à l'épreuve du bac - le classement et la progression de l'élève sur les classes de 1ère et de terminale - les appréciations des enseignants du secondaire sur le comportement de l'élève - Bulletin universitaire pour les étudiants en réorientation dans lequel seront examinés : - les modules suivis et les notes obtenues dans les modules en relation avec la formation ~~STID~~ SD - Projet de formation motivé - Fiche Avenir
I.U.T Grand Ouest Normandie	BUT - Service	Information communication Parcours publicité (Antenne d'IFS)	Informations extraites d'UNIFORMSUP	ROPIQUET Stéphane	stephane.ropiquet@unicaen.fr	C1	Non		Aucune	Oui	Non		Résultats scolaires : - Sont prises en compte les disciplines amenant à rédiger, à argumenter, à structurer le raisonnement. A ce titre sont particulièrement regardés les résultats en lettres, histoire,philosophie, économie (pour les bacheliers ayant cet enseignement). - Au vu de la part importante de l'enseignement des langues dans la formation, celles-ci sont également prises en compte. - Enfin un niveau minimum en mathématiques est nécessaire pour réussir dans la filière publicité, notamment pour tout ce qui concerne les analyses de marchés. - En dehors des notes les appréciations des enseignants sur le sérieux et la motivation des candidats lors de leur scolarité au lycée seront prises en compte. Autres éléments pris en compte : - Le projet de formation motivé, notamment la connaissance succincte de la filière et des enseignement et la connaissance des métiers, ou de certains d'entre eux. - La formation demande une solide culture générale et une curiosité avérée. Tout complément permettant au jury d'appréhender ces éléments est le bienvenu. Citons de façon non exhaustive la pratique d'activités sportives et/ou culturelles, l'investissement dans des projets et des manifestations que l'objectif soit culturel, humanitaire, sportif .... Toutes choses qui constitueront un plus pour le dossier.
I.U.T Grand Ouest Normandie	BUT - Service	Information communication Parcours communication des organisations (Antenne d'IFS)	Informations extraites d'UNIFORMSUP	ROPIQUET Stéphane	stephane.ropiquet@unicaen.fr	C1	Non		Aucune	Oui	Non		Résultats scolaires : - sont prises en compte les disciplines amenant à rédiger, à argumenter, à structurer le raisonnement. A ce titre sont particulièrement regardés les résultats en lettres, histoire, philosophie, économie (pour les élèves étudiant cette discipline). Au vu de la part importante des langues dans l'enseignement celles-ci sont également prises en compte. En dehors des notes, les appréciations des enseignants sur le sérieux et la motivation des candidats lors de leur scolarité au lycée seront prises en compte. Autres éléments pris en compte : - Le projet de formation motivé, notamment la connaissance succincte de la filière et des enseignements et la connaissance des métiers, ou de certains d'entre eux. - La formation demande une solide culture générale et une curiosité avérée. Tout complément permettant au jury d'appréhender ces éléments est le bienvenu. Citons de façon non exhaustive la pratique d'activités sportives et/ou culturelles, l'investissement dans des projets et des manifestations que l'objectif soit humanitaire, culturel, sportif... Toutes choses qui pourraient constituer un plus pour le dossier.
I.U.T Grand Ouest Normandie	BUT - Production	Informatique (Antenne d'IFS)	Informations extraites d'UNIFORMSUP	JORT Fabienne	fabienne.jort@unicaen.fr	C1	Non		Aucune	Oui	Non	Même s'il n'est pas nécessaire d'avoir des connaissances en programmation, posséder des notions dans ce domaine peut faciliter une adaptation aux enseignements du BUT Informatique. Conseils avant dépôt de dossier de candidature : se renseigner sur la formation, par exemple en assistant aux journées portes ouvertes du département informatique de l'IUT	-1. Bulletins scolaires et universitaires - Notes de Mathématiques, d'Anglais, Français (bulletins de 1ère et de Terminale) - 2. Projet de formation "motivé" - Motivation du candidat - Exposez les raisons pour lesquelles vous souhaitez être candidat à cette formation et cette spécialité. - Décrivez votre projet. Indiquez les raisons qui motivent ce choix d'orientation, les qualités indispensables, vos forces pour réussir, ainsi que vos points faibles. Indiquez les démarches réalisées pour mieux appréhender le métier d'informaticien et la formation en BUT Informatique. - 3. Fiche Avenir - Sérieux du candidat (travail et attitude) : appréciations des enseignants dans les bulletins de 1ère et de Terminale.
I.U.T Grand Ouest Normandie	BUT - Production	Réseaux et télécommunications (Antenne d'IFS)	Informations extraites d'UNIFORMSUP	DIEN Matthieu	matthieu.dien@unicaen.fr	B2	Non		Aucune	Non	Oui		L'examen des voeux est basé sur les bulletins scolaires (de première et terminale), éventuellement sur les notes du bac et sur les notes universitaires. Une attention particulière est portée sur les résultats d'anglais, de français et de mathématiques. Les moyennes obtenues sont des éléments d'appréciation mais pas les seuls. Le classement et la progression au cours des semestres sont aussi des éléments essentiels. L'assiduité, le sérieux en classe et l'implication dans le travail sont des éléments déterminants. La fiche avenir est également un élément d'appréciation. « Projet de formation motivé»: l'intérêt et la motivation pour la formation sont positivement pris en compte. Si vous vous inscrivez uniquement à la formation initiale, votre inscription ne sera pas valable pour la formation en alternance sur 3 ans. Si vous vous inscrivez uniquement à la formation en alternance votre inscription ne sera pas valable pour la formation initiale.
I.U.T Grand Ouest Normandie	BUT - Production	Réseaux et télécommunications - en apprentissage (Antenne d'IFS)	Informations extraites d'UNIFORMSUP	DIEN Matthieu	matthieu.dien@unicaen.fr	C1	Oui sur les ~~deux~~ trois années	27/09/2024	Aucune	Non	Non		L'examen des voeux est basé sur les bulletins scolaires (de première et terminale), éventuellement sur les notes du bac et sur les notes universitaires. Une attention particulière est portée sur les résultats d'anglais de français et de mathématiques. Les moyennes obtenues sont des éléments d'appréciation mais pas les seuls. Le classement et la progression au cours des semestres sont aussi des éléments essentiels. L'assiduité, le sérieux en classe et l'implication dans le travail sont des éléments déterminants. La fiche avenir est également un élément d'appréciation. « Projet de formation motivé» : l'intérêt et la motivation pour la formation sont positivement pris en compte. - Si vous vous inscrivez uniquement à la formation en alternance, votre inscription ne sera pas valable pour la formation initiale. Si vous vous inscrivez uniquement à la formation initiale, votre inscription ne sera pas valable pour la formation en alternance
I.U.T Grand Ouest Normandie	BUT - Production	Hygiène Sécurité Environnement (Antenne de Vire)	Informations extraites d'UNIFORMSUP	PAULUS Alexandre	iut.vire.hse.responsable@unicaen.fr	B2	Non		Aucune	Oui	Non		- Bulletins scolaires (1ère et terminale) et universitaires : les notes obtenues sont évidemment un critère essentiel, mais les appréciations et l'absentéisme font l'objet d'une attention particulière ; - Projet de formation motivé : l'intérêt spécifique pour les métiers de type HSE est une source de motivation prise en compte dans l'appréciation de la candidature ; - Fiche avenir ; - CV

I.U.T Grand Ouest Normandie	BUT - Production	Génie électrique et informatique industrielle (Site de Cherbourg)	Informations extraites d'UNIFORMSUP	GODMUSE Sébastien	sebastien.godmuse@unicaen.fr	B1	Non		Aucune	Oui	Oui		Le traitement des dossiers se fait sur la base des relevés de notes de première et de terminale. Afin d'évaluer au mieux les dossiers, différents groupes sont constitués en fonction du baccalauréat : - Baccalauréat général scientifique - Baccalauréat technologique - Baccalauréat professionnel ou du parcours de l'étudiant s'il s'agit d'une réorientation. Toute candidature sera étudiée avec attention. Sont pris en compte, dans l'élaboration d'un classement : - le niveau de l'élève en Mathématiques, en Sciences, et dans les disciplines de la spécialité pour les baccalauréats technologiques , - le niveau de la classe , - la fiche avenir. Sont également appréciés : - le niveau de l'élève dans les disciplines d'expression (français, anglais) , - son CV et ses motivations (projet personnel et professionnel, parcours de formation motivé).
I.U.T Grand Ouest Normandie	BUT - Production	Génie électrique et informatique industrielle - en apprentissage (Site de Cherbourg)	Informations extraites d'UNIFORMSUP	PETRONE Raffaele	raffaele.petrone@unicaen.fr	B1	Oui sur les ~~deux~~ trois années	27/09/2024 (sous réserve)	Aucune	Oui	Oui		Le traitement des dossiers se fait sur la base des relevés de notes de première et de terminale. Afin d'évaluer au mieux les dossiers, différents groupes sont constitués en fonction du baccalauréat : - Baccalauréat général à coloration scientifique - Baccalauréat technologique - Baccalauréat professionnel ou du parcours de l'étudiant s'il s'agit d'une réorientation. Toute candidature sera étudiée avec attention , sont pris en compte, dans l'élaboration d'un classement : - le niveau de l'élève en Mathématiques, en Sciences, et dans les disciplines de la spécialité pour les baccalauréats technologiques , - le niveau de la classe , - la fiche avenir. Sont également appréciés : - le niveau de l'élève dans les disciplines d'expression (français, anglais) , - son CV et ses motivations (projet personnel et professionnel, parcours de formation motivé).
I.U.T Grand Ouest Normandie	BUT - Production	Génie industriel et maintenance (Site de Cherbourg)	Informations extraites d'UNIFORMSUP	KASZYCKI Richard	richard.kaszycki@unicaen.fr	B1	Non		Aucune	Oui	Non		Le traitement des dossiers se fait sur la base des relevés de notes de première et de terminale. Afin d'évaluer au mieux les dossiers, différents groupes sont constitués en fonction du baccalauréat : - baccalauréat général scientifique - baccalauréat technologique STI2D (EE, SIN, ITEC) et STL (spécialité Sciences Physiques) - baccalauréat professionnel (option compatible avec l'industrie et la maintenance) - ou du parcours de l'étudiant s'il s'agit d'une réorientation. - Toute candidature sera étudiée avec attention. - Sont pris en compte, dans l'élaboration d'un classement : - le niveau de l'élève en Mathématiques, en Sciences Physiques et dans les disciplines de la spécialité pour les bacs technologiques , - le niveau général de la classe , -le niveau de l'élève par rapport à sa classe , - la fiche avenir. - Sont également appréciés : - le niveau de l'élève dans les disciplines d'expression (français, anglais) , - son CV et ses motivations (projet personnel et professionnel, parcours de formation motivé).
I.U.T Grand Ouest Normandie	BUT - Production	Génie industriel et maintenance - en apprentissage (Site de Cherbourg)	Informations extraites d'UNIFORMSUP	ROUBAUD Guillaume	guillaume.roubaud@unicaen.fr	B1	~~Oui sur les deux années~~ **Oui sur les trois années**	~~**29/09/2023**~~ **29/09/2024**	Aucune	Oui	Oui		Le traitement des dossiers se fait sur la base des relevés de notes de première et de terminale. - Afin d'évaluer au mieux les dossiers, différents groupes sont constitués en fonction du baccalauréat : - baccalauréat général scientifique - baccalauréat technologique STI2D (EE, SIN, ITEC) et STL (spécialité Sciences Physiques) - baccalauréat professionnel (option compatible avec l'industrie et la maintenance) - ou du parcours de l'étudiant s'il s'agit d'une réorientation. - Toute candidature sera étudiée avec attention. Sont pris en compte, dans l'élaboration d'un classement : - le niveau de l'élève en Mathématiques, en Sciences Physiques et dans les disciplines de la spécialité pour les bacs technologiques , - le niveau général de la classe , - le niveau de l'élève par rapport à sa classe , - la fiche avenir. - Sont également appréciés : - le niveau de l'élève dans les disciplines d'expression (français, anglais) , - son CV et ses motivations (projet personnel et professionnel, parcours de formation motivé).- Pour les candidats à l'alternance sur les trois années du BUT GIM, un entretien destiné à évaluer leur motivation et leur maturité sera organisé.
I.U.T Grand Ouest Normandie	BUT - Production	Métiers de la Transition et de l'Efficacité Energétique (Site de Saint-Lô) anciennement Génie Thermique et Energie	Informations extraites d'UNIFORMSUP	LOUAHLIA Hasna	hasna.louahlia@unicaen.fr	B1	Non		Aucune	Oui	Non		Le traitement des dossiers se fait sur la base des relevés de notes de première et de terminale. Afin d'évaluer au mieux les dossiers, différents groupes sont constitués en fonction du baccalauréat préparé : - Baccalauréat général, - Baccalauréat technologique (STI2D toutes options, STL) - Baccalauréat professionnel - ou du parcours de l'étudiant s'il s'agit d'une réorientation. - Sont pris en compte, dans l'élaboration d'un classement : - le niveau de l'élève : dans les disciplines en lien avec la spécialité (Enseignement scientifique, Mathématiques, Numérique et sciences informatiques, Physique-Chime, Science et vie de la terre, Sciences de l'ingénieur et sciences physiques, sciences économiques et sociales, ou le niveau en Energies et Environnement pour un bachelier STI2D-EE), - le niveau de la classe dans ces disciplines , - l'avis des enseignants et du chef d'établissement (fiche avenir).- Pour les dossiers de réorientation, les notes obtenues au baccalauréat sont intégrées dans l'élaboration de ce classement.- Sont également consultés et appréciés :- le niveau de l'élève dans les disciplines d'expression (communication, anglais) , - l'assiduité et le comportement de l'élève , -son CV et ses motivations (projet personnel et professionnel, parcours de formation motivé).
I.U.T Grand Ouest Normandie	BUT - Production	Métiers du multimédia et de l'internet (Site de Saint-Lô)	Informations extraites d'UNIFORMSUP	CHARRIER Christophe	christophe.charrier@unicaen.fr	B1	Non		Aucune	Oui	Non		Afin d'évaluer au mieux les dossiers, différents groupes sont constitués en fonction du baccalauréat : - Baccalauréat général scientifique - Baccalauréat technologique - Baccalauréat professionnel avec très bon dossier - ou du parcours de l'étudiant s'il s'agit d'une réorientation. - Le traitement des dossiers se fait sur la base des relevés de notes de première et de terminale. - Sont pris en compte, dans l'élaboration d'un classement : - Le niveau de l'élève dans les matières littéraires - Le niveau de l'élève dans les matières scientifiques - Le niveau de l'élève en langues étrangères et tout particulièrement en anglais - Les épreuves anticipées (telles que le français) et les notes de bac pour les dossiers de réorientation sont intégrés pour l'élaboration de ce classement. - Sont également appréciés les motivations du candidat (projet professionnel, parcours de formation motivé). - Enfin l'assiduité, le comportement, les avis des enseignants et la fiche avenir sont des éléments déterminants.
I.U.T Grand Ouest Normandie	BUT - Service	Management de la Logistique et du Transport (Site d'Alençon)	Informations extraites d'UNIFORMSUP	CANAT Sophie	sophie.canat@unicaen.fr	B2	Non		Aucune	Oui	Oui	Le BUT MLT étant un BUT tertiaire, il ne nécessite pas de prérequis particulier. Il suffit d'avoir un minimum d'envie, de bonne volonté et de travailler. - Il ne faut pas être allergique aux chiffres et être ouvert sur l'environnement. Pour certaines carrières, un goût pour les langues vivantes peut-être un réel plus. - Pour les étudiants étrangers un certificat de niveau B 2 en langue française doit être présenté.	Les bulletins scolaires de la dernière année en classe de 1ère, de toutes les années en classe de Terminale et dans l'enseignement supérieur. - Il faudra également rédiger un Curriculum vitae.

I.U.T Grand Ouest Normandie	BUT - Service	Carrières sociales Parcours Coordination et gestion des établissements et services sanitaires et sociaux (CGE3S) (Site d'Alençon)	Informations extraites d'UNIFORMSUP	CRAPET Julien	julien.crapet@unicaen.fr	B2	Non		Aucune	Oui	Oui	Un comportement professionel est attendu des etudiants : - Savoir travailler en groupe - travailler régulièrement, être assidu - comprendre l'intérêt de la notion de projet - avoir identifié les métiers des parcours choisis dans le BUT.	Pour venir à l'IUT, il vous est demandé d'avoir : - un bon niveau général. Un niveau académique raisonnable, ainsi que les notes des épreuves au Bac, en particulier dans les disciplines littéraires et en sciences humaines (notes en histoire, géographie, SES, droit...) - un comportement impliqué dans vos études secondaires (Appréciations des enseignants et assiduité) - éventuellement une ou des expériences préprofessionnelles acquises dans le cadre d'engagements bénévoles et/ou de temps d'animation (projet de formation motivé et Activités et centres d'intérêt) - une lettre de motivation convaincante : engagement, envie d'apprendre, énergie, etc. (Projet de formation motivé) Il vous sera également demandé de participer à des épreuves et entretiens individuels ou collectifs.
I.U.T Grand Ouest Normandie	BUT - Service	Carrières sociales Parcours Villes et territoires durables (Site d'Alençon)	Informations extraites d'UNIFORMSUP	CRAPET Julien	julien.crapet@unicaen.fr	B2	Non		Aucune	Oui	Oui	Un comportement professionel est attendu des etudiants : - savoir travailler en groupe - travailler régulièrement, être assidu - comprendre l'intérêt de la notion de projet - avoir identifié les métiers des parcours choisis dans le BUT.	Pour venir à l'IUT, il vous est demandé d'avoir : - un bon niveau général. Un niveau académique raisonnable, ainsi que les notes des épreuves au baccalauréat, en particulier dans les disciplines littéraires et en sciences humaines (notes en histoire, géographie, SES, droit...) - un comportement impliqué dans vos études secondaires (appréciations des enseignants et assiduité) - éventuellement une ou des expériences préprofessionnelles acquises dans le cadre d'engagements bénévoles et/ou de temps d'animation (projet de formation motivé et activités et centres d'intérêt) - une lettre de motivation convaincante : engagement, envie d'apprendre, énergie, etc. (Projet de formation motivé) Il vous sera également demandé de participer à des épreuves et entretiens individuels ou collectifs.
I.U.T Grand Ouest Normandie	BUT - Production	Génie mécanique et productique (Site d'Alençon)	Informations extraites d'UNIFORMSUP	RANGOGNIO Jérôme	iut.alencon.gmp@unicaen.fr	B2	Non		Aucune	Oui	Oui	Assiduité, comportement, intérêt pour les technologies	Notes de première et de terminale: - Mathématiques ~~- Physique-Chimie, - Sciences Industrielles ou Enseignement Technologique (pour les SSI et les STI2D)~~ - Enseignements scientifiques et/ou technologiques - LV1 - Épreuves anticipées du Baccalauréat - ~~LV1~~ - Appréciations dans toutes les matières des enseignants de lycée, - appréciation du chef d'établissement et du conseil de classe ou du conseil d'orientation. - CV et Lettre de motivation du candidat.
I.U.T Grand Ouest Normandie	BUT - Production	Qualité, logistique industrielle et organisation (Site d'Alençon)	Informations extraites d'UNIFORMSUP	POGU Franck	iut.alencon.qlio@unicaen.fr	B2	**OUI**		Aucune	Oui	Oui	Le département cherche des candidats : - dynamiques - curieux - assidus - ayant un intérêt pour le travail en équipe Un comportement professionel est attendu des étudiants pour la réalisation des différents travaux proposés	Les éléments suivants sont pris en compte pour l'examen des voeux : - Le savoir être : comportement en classe, assiduité aux activités pédagogiques, sérieux et travail fourni, - les avis et les appréciations de l'établissement et des enseignants, - les résultats scolaires (bulletins de notes de 1ère, terminale et épreuves anticipées du bacalauréat) notamment les niveaux en français et en anglais et dans les matières scientifiques (mathématiques, physique,...) - Le CV, la lettre de motivation (motivation du projet de formation)

Accès aux formations de Licences , attendus locaux et éléments pris en compte pour l'examen des voeux-Rentrée 2024

Composante	Libellé domaine	Libellé spécialité/mention	Proposition de dispositif d'accompagnement "Oui si" (Oui ou non)	Niveau de français requis	Apprentissage	Pièce(s) complémentaire(s)	C.V	Epreuves ou entretien de sélection	Attendu local (sauf pour les concours communs) correspond à la rubrique parcoursup : "Complément d'informations sur les attendus". Pour les Licences accueillant une mineure santé à la rentrée 2020, les attendus locaux en lien avec les métiers de la santé seront complétés ulterieurement par l'établissement.	Critères généraux d'examen des vœux (Rubrique parcoursup : Eléments pris en compte pour examiner les vœux)
SEGGAT	**Licence - Droit-économie-gestion**	**Economie**	OUI	B2	Non	Aucune	Non	Non		Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention Economie, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur : 1) Les notes de première et de terminale dans les enseignements communs suivants : Français, Anglais, Histoire-Géographie, Enseignement scientifique ou Mathématiques. 2) Les notes de première et terminale dans les enseignements de spécialité suivants : Sciences Economiques et Sociales, Mathématiques, Histoire-Géographie-Géopolitique-Sciences Politiques. 3) Les notes de terminale dans les enseignements optionnels suivants : Mathématiques complémentaires ou Mathématiques expertes. -La fiche avenir et le projet motivé seront, en cas de besoin, pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. -Pour les candidats en réorientation, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures pourront être prises en considération, ainsi que les résultats au baccalauréat.
SEGGAT	**Licence - Droit-économie-gestion**	**Gestion**	OUI	B2	Non	Aucune	Non	Non		Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention Gestion, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur : 1) Les notes de première et de terminale dans les enseignements communs suivants : Français, Anglais, Histoire-Géographie, Enseignement scientifique ou Mathématiques. 2) Les notes de première et terminale dans les enseignements de spécialité suivants : Sciences Economiques et Sociales, Mathématiques, Histoire-Géographie-Géopolitique-Sciences Politiques. 3) Les notes de terminale dans les enseignements optionnels suivants : Mathématiques complémentaires ou Mathématiques expertes. -La fiche avenir et le projet motivé seront, en cas de besoin, pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. -Pour les candidats en réorientation, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures pourront être prises en considération, ainsi que les résultats au baccalauréat.
SEGGAT	**Licence - Sciences humaines et sociales**	**Géographie et aménagement**	Oui	B2	Non	Aucune	Non	Non		La formation, non sélective par principe, accepte tous les candidats. L'obligation qui nous est faite de classer les dossiers, nous amène à utiliser un algorithme prenant en compte les notes de classes de Première et Terminale (notes d'épreuve anticipée de bac de français, histoire/géographie, maths). L'obligation qui s'impose également de déclarer des "oui, si", nous fait choisir de placer sous ce statut les bacheliers des filières professionnelles et technologiques.
UFR Droit, AES et administration publique	**Licence - Droit-économie-gestion**	**Administration publique -**	non	**C1**	Non	Aucune	Non	Non	La particularité de la licence d'administration publique proposée par la faculté de droit de Caen est de reposer sur une large mutualisation avec les enseignements des deux premières années de la licence d'AES. Les attendus nationaux pour la licence AES doivent donc être considérés comme localement applicables à la licence d'administration publique proposée par la faculté de droit de Caen.	Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention Administration publique, l'examen du voeu du candidat se fera en tenant compte de la cohérence de son projet de formation, de la qualité globale de son dossier. Une attention particulière est prêtée aux résultats obtenus aux épreuves anticipées du baccalauréat de français et aux notes obtenues en mathématiques en première et en terminale. La fiche avenir et le projet motivé seront pris en compte pour apprécier et classer les candidatures.
UFR Droit, AES et administration publique	**Licence - Droit-économie-gestion**	**Administration économique et sociale -**	non	**C1**	Non	Aucune	Non	Non		Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention Administration économique et sociale, l'examen du voeu du candidat se fera en tenant compte de la cohérence de son projet de formation, de la qualité globale de son dossier. Une attention particulière est prêtée aux résultats obtenus aux épreuves anticipées du baccalauréat de français et aux notes obtenues en mathématiques en première et en terminale. La fiche avenir et le projet motivé seront pris en compte pour apprécier et classer les candidatures.
UFR Droit, AES et administration publique	**Licence - Droit-économie-gestion**	**Droit -**	non	**C1**	Non	Aucune	Non	Non		Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention Droit, l'examen du voeu du candidat se fera en tenant compte de la cohérence de son projet de formation et de la qualité globale de son dossier. Toutes les notes sont examinées, avec une attention particulière prêtée aux résultats obtenus aux épreuves anticipées du baccalauréat de français. La fiche avenir et le projet motivé seront pris en compte pour apprécier et classer les candidatures.
UFR de Droit-Site d'Alençon	**Licence - Droit-économie-gestion**	**Droit -**	non	**C1**	Non	Aucune	Non	Non		Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention Droit, l'examen des voeux du candidat se fera en tenant compte de la cohérence de son projet de formation et de la qualité globale de son dossier. Toutes les notes sont examinées, avec une attention particulière prêtée aux résultats obtenus aux épreuves anticipées du baccalauréat de français. La fiche avenir et le projet motivé seront pris en compte pour apprécier et classer les candidatures.
UFR HSS	**Licence - Arts-lettres-langues**	**Humanités - Humanités numériques - Humanités classiques**	Non	B2	Non	Aucune	Non	Non	La licence Humanités propose deux parcours à l'Université de Caen Normandie : le parcours Humanités numériques et le parcours Humanités classiques. - Il est attendu des candidats au Parcours Humanités numériques qu'ils manifestent un réel intérêt pour la pluridisciplinarité et particulièrement pour le champ numérique, afin d'être à même d'acquérir, au cours du cursus, une capacité d'analyse des enjeux de la pratique des sciences humaines en contexte numérique. - Il est attendu des candidats au parcours Humanités classiques qu'ils s'investissent dans l'apprentissage des deux langues anciennes, le latin et le grec, et qu'ils éprouvent de l'intérêt pour la littérature et l'histoire, en particulier pour les littératures et civilisations grecque et romaine. -Il est à noter que les cours de langues anciennes, que ce soit de latin ou de grec, sont ouverts aux grands débutants, dans les deux parcours. Il n'est pas exigé que les candidats aient suivi au lycée les enseignements de spécialité liés aux Humanités.	Compte tenu des attendus nationaux et des spécificités locales relatifs à la licence mention Humanités, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes de première et de terminale dans les matières suivantes : français, philosophie, histoire, langues et sur les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français. - Pour les étudiants étrangers, les résultats du diplôme étranger équivalent au baccalauréat seront considérés. - Le projet motivé sera évalué et, en cas de besoin, la fiche avenir pour apprécier et classer les candidatures. - Pour les candidats en réorientation, les résultats au baccalauréat, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures seront prises en considération.

Composante	Libellé domaine	Libellé spécialité/mention	Proposition de dispositif d'accompagnement "Oui si" (Oui ou non)	Niveau de français requis	Apprentissage	Pièce(s) complémentaire(s)	C.V	Epreuves ou entretien de sélection	Attendu local (sauf pour les concours communs) correspond à la rubrique parcoursup : "Complément d'informations sur les attendus". Pour les Licences accueillant une mineure santé à la rentrée 2020, les attendus locaux en lien avec les métiers de la santé seront complétés ulterieurement par l'établissement.	Critères généraux d'examen des vœux (Rubrique parcoursup : Eléments pris en compte pour examiner les vœux)
UFR HSS	**Licence - Arts-lettres-langues**	**Sciences du langage - Sciences du langage - Enseignement à distance**	Non	B2	Non	Aucune	Non	Non	En complément des attendus nationaux, cette mention Sciences du langage à l'université de Caen implique un intérêt pour les industries de la langue, une aptitude à traiter des faits de langue avec l'outil informatique. - Par ailleurs, La licence Sciences du langage de l'université de Caen s'inscrit dans le cadre de la spécialisation progressive, les deux premières années, dans deux « portails » différents : - Sciences du langage/lettres - Sciences du langage/LLCER (Langues, Littératures et Civilisations Étrangères et Régionales) : Sciences du langage/LLCER anglais ou Sciences du langage/LLCER espagnol. - Les attendus de la formation couvrent donc également ceux de la mention Lettres et ceux la mention LLCER (se reporter à ces attendus). - Dans le portail Sciences du langage/LLCER, seul l'Anglais est proposé en mineure **en enseignement à distance.** Attention, pour les étudiants EAD, les examens de fin de semestre se font en présentiel à Caen. Deux exceptions sont acceptées: habitant hors France métropolitaine ou avis favorable du Service de Santé Etudiant (SSE).	Compte tenu des attendus nationaux et locaux relatifs à la licence mention Sciences du langage, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes de première et de terminale dans les matières suivantes : philosophie, français, mathématiques, langues. - La fiche avenir, le projet motivé et les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français seront en cas de besoin pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. -Pour les candidats en réorientation, les résultats au baccalauréat, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures seront prises en considération. - Pour les étudiants étrangers, les résultats du diplôme étranger équivalent au bac, le certificat du niveau en langue française seront pris en compte
UFR HSS	**Licence - Arts-lettres-langues**	**Sciences du langage -**	Oui	B2	Non	Aucune	Non	Non	En complément des attendus nationaux, cette mention Sciences du langage à l'université de Caen implique un intérêt pour les industries de la langue, une aptitude à traiter des faits de langue avec l'outil informatique. - Par ailleurs, La licence Sciences du langage de l'université de Caen s'inscrit dans le cadre de la spécialisation progressive, les deux premières années, dans deux « portails » différents : - Sciences du langage/lettres- Sciences du langage/LLCER (Langues, Littératures et Civilisations Étrangères et Régionales) : Sciences du langage/LLCER anglais ou Sciences du langage/LLCER espagnol. - Les attendus de la formation couvrent donc également ceux de la mention Lettres et ceux la mention LLCER (se reporter à ces attendus).	Compte tenu des attendus nationaux et locaux relatifs à la licence mention Sciences du langage, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes de première et de terminale dans les matières suivantes : philosophie, français, mathématiques, langues. - - La fiche avenir, le projet motivé et les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français seront en cas de besoin pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. - - Pour les candidats en réorientation, les résultats au baccalauréat, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures seront prises en considération. - - Pour les étudiants étrangers, les résultats du diplôme étranger équivalent au bac, le certificat du niveau en langue française seront pris en compte
UFR HSS	**Licence - Arts-lettres-langues**	**Arts du spectacle -**	Non	B2	Non	Aucune	Non	Non		La fiche avenir, le projet motivé et les resultats aux épreuves anticipées au baccalauréat de français seront, en cas de besoin, pris en compte pour apprécier et classer les candidatures.
UFR HSS	**Licence - Arts-lettres-langues**	**Lettres - Lettres modernes - Enseigner et Eduquer**	Oui	**C1**	Non	Aucune	Non	Non	La licence mention Lettres de l'Université de Caen Normandie propose deux parcours : le parcours Lettres modernes et le parcours Enseigner et Éduquer. Les deux parcours supposent un intérêt pour la littérature française et étrangère ainsi que pour les mécanismes de la langue, un goût pour la lecture et la réflexion, une curiosité pour l'histoire culturelle et l'histoire des idées, une envie de se cultiver. Tous deux exigent également une bonne maîtrise de la rédaction, qui permette d'analyser un texte et d'argumenter un raisonnement. – Les candidats au parcours Lettres modernes devront être prêts à s'investir, tout au long de leur cursus, dans l'étude approfondie des textes et des phénomènes littéraires. Ce parcours est également proposé en enseignement à distance. – Le Parcours Enseigner et Éduquer prépare les étudiants à devenir enseignants dans le primaire, ou à une poursuite d'études vers les masters préparant l'accès aux secteurs des activités éducatives, culturelles ou de loisir à destination notamment des publics scolaires. Aux étudiants de ce parcours sera proposée une ouverture pluridisciplinaire ; outre la maîtrise des savoirs et les compétences de base requis au niveau baccalauréat en français, un intérêt pour les sciences, l'histoire et la géographie est donc souhaitable. Pendant la formation, une partie des cours sera proposée en collaboration avec l'INSPÉ (Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation) de Caen.	Compte tenu des attendus nationaux et locaux relatifs à la licence mention Lettres, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes de terminale et sur les résultats obtenus aux épreuves anticipées du baccalauréat de français. - La fiche avenir, le projet motivé et les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français seront en cas de besoin pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. - Pour les candidats en réorientation, les résultats au baccalauréat, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures seront prises en considération.
UFR HSS	**Licence - Arts-lettres-langues**	**Lettres - Lettres modernes- Enseignement à distance**	Non	**C1**	Non	Aucune	Non	Non	La Licence de Lettres à distance suppose un intérêt pour la littérature française et étrangère ainsi que pour les mécanismes de la langue, un goût pour la lecture et la réflexion, une curiosité pour l'histoire littéraire et l'histoire des idées, une envie de se cultiver. L'évaluation reposant sur des exercices écrits tels que la composition française ou le commentaire, elle exige également une bonne maîtrise de la rédaction, qui permette d'analyser un texte et d'argumenter un raisonnement. Les candidats devront être prêts à s'investir, tout au long de leur cursus, dans l'étude approfondie des textes et des phénomènes littéraires. Attention, pour les étudiants EAD, les examens de fin de semestre se font en présentiel à Caen. Deux exceptions sont acceptées: habitant hors France métropolitaine ou avis favorable du Service de Santé Etudiant (SSE).	Compte tenu des attendus nationaux et locaux relatifs à la licence mention Lettres, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuiera notamment sur les notes de terminale et sur les résultats obtenus aux épreuves anticipées du baccalauréat de français. - - La fiche avenir, le projet motivé et les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français seront en cas de besoin pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. - Pour les candidats en réorientation, les résultats au baccalauréat, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures seront prises en considération.
UFR HSS	**Licence - Sciences humaines et sociales**	**Histoire -**	Oui	B2	Non	Aucune	Non	Non	Le candidat à l'inscription en licence mention Histoire à l'Université de Caen Normandie doit : - -disposer d'une solide capacité à travailler avec les livres et les ressources documentaires : être capable de mener à bien de manière autonome une recherche de références et de ressources , lire beaucoup, avec facilité, et être capable de s'approprier des contenus tirés de ressources documentaires (livres et articles). - -maîtriser les compétences informatiques de base au niveau baccalauréat. - -maîtriser les repères de base, au niveau baccalauréat, pour l'étude et la compréhension des mondes passés et présents. Il s'agit notamment des repères chronologiques et géographiques (en France, en Europe et dans le monde : villes, repères physiques comme les fleuves ou les massifs montagneux, régions, Etats) permettant de situer aisément les faits dans le temps et dans l'espace. - -avoir un intérêt pour l'actualité culturelle. - - s'intéresser au patrimoine (architectural, matériel au sens large, écrit, sonore, etc.), à la mise en valeur de celui-ci et à ce que l'étude du patrimoine peut apporter à la connaissance du passé. - - Par ailleurs, la licence mention Histoire de l'Université de Caen s'inscrit dans le cadre de la spécialisation progressive dans un portail « Sciences humaines et sociales » imposant à tout étudiant de suivre également un enseignement fondamental en Géographie, Sociologie ou Philosophie (au choix) pendant toute la L1. Les attendus de la formation couvrent donc également ceux des mentions correspondantes (Géographie, Sociologie et Philosophie : se reporter à ces attendus). - - La licence mention Histoire avec la mineure en Sociologie est également proposée en formation à distance.	Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention Histoire, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes de première et de terminale principalement dans les matières suivantes : histoire-géographie, histoire des arts (enseignement optionnel), français, lettres et secondairement dans les matières de sciences économiques et sociales, philosophie, langues vivantes. - - La fiche avenir et le projet motivé, les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français seront pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. - - Pour les candidats en réorientation, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures ainsi que les résultats au baccalauréat pourront être prises en considération.
UFR HSS	**Licence - Sciences humaines et sociales**	**Histoire - Enseignement à distance**	Oui	B2	Non	Aucune	Non	Non	- Le candidat à l'inscription en licence mention Histoire à l'Université de Caen Normandie doit**-** : - -disposer d'une solide capacité à travailler avec les livres et les ressources documentaires : être capable de mener à bien de manière autonome une recherche de références et de ressources , lire beaucoup, avec facilité, et être capable de s'approprier des contenus tirés de ressources documentaires (livres et articles). - -maîtriser les compétences informatiques de base au niveau baccalauréat. - -maîtriser les repères de base, au niveau baccalauréat, pour l'étude et la compréhension des mondes passés et présents. Il s'agit notamment des repères chronologiques et géographiques (en France, en Europe et dans le monde : villes, repères physiques comme les fleuves ou les massifs montagneux, régions, Etats) permettant de situer aisément les faits dans le temps et dans l'espace. - -avoir un intérêt pour l'actualité culturelle. - - s'intéresser au patrimoine (architectural, matériel au sens large, écrit, sonore, etc.), à la mise en valeur de celui-ci et à ce que l'étude du patrimoine peut apporter à la connaissance du passé. - - Par ailleurs, la licence mention Histoire à distance de l'Université de Caen s'inscrit dans le cadre de la spécialisation progressive dans un portail « Sciences humaines et sociales » imposant à tout étudiant de suivre également un enseignement fondamental Sociologie pendant toute la L1. Les attendus de la formation couvrent donc également ceux de la mention Sociologie et Philosophie : se reporter à ces attendus). Attention, pour les étudiants EAD, les examens de fin de semestre se font en présentiel à Caen. Deux exceptions sont acceptées: habitant hors France métropolitaine ou avis favorable du Service de Santé Etudiant (SSE).	Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention Histoire, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes de première et de terminale principalement dans les matières suivantes : histoire-géographie, histoire des arts (enseignement optionnel), français, lettres et secondairement dans les matières de sciences économiques et sociales, philosophie, langues vivantes. - - La fiche avenir et le projet motivé jueront un rôle important pour apprécier et classer les candidatures. - - Pour les candidats en réorientation, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures ainsi que les résultats au baccalauréat pourront être prises en considération.
UFR HSS	**Licence - Sciences humaines et sociales**	**Sociologie -**	Oui	B2	Non	Aucune	Non	Non	Les candidats à la licence mention sociologie doivent s'attendre à un nombre d'enseignements importants dans l'une de ces disciplines ("mineure") : histoire, philosophie, géographie ou en sciences de l'éducation. Cette mention suppose donc un intérêt pour ces matières, une vive curiosité intellectuelle, le goût de la lecture et des livres en sciences humaines et sociales et la volonté d'approfondir sa culture générale. - En outre, les étudiants pourront se spécialiser progressivement soit en sociologie à titre principal, soit dans le domaine des sciences politiques ou dans le champ, plus professionnel, des métiers du social et de l'insertion. Ce qui suppose de s'intéresser également à l'actualité politique, nationale et internationale (parcours sciences politiques) et aux questions liées à l'exclusion, la pauvreté, la jeunesse en difficulté, à la santé et aux politiques sociales (parcours métiers du social).	Compte tenu des attendus nationaux et des spécificités locales relatifs à la licence mention Sociologie, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes de première et de terminale, toutes les matières sont importantes. - La fiche avenir, le projet motivé et les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français seront pris en compte en cas de besoin pour apprécier et classer les candidatures. - Pour les étudiants étrangers, les résultats du diplôme étranger équivalent au bac, seront pris en compte. - Pour les candidats en réorientation, les résultats au baccalauréat, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures pourront être prises en considération.

Composante	Libellé domaine	Libellé spécialité/mention	Proposition de dispositif d'accompagnement "Oui si" (Oui ou non)	Niveau de français requis	Apprentissage	Pièce(s) complémentaire(s)	C.V	Epreuves ou entretien de sélection	Attendu local (sauf pour les concours communs) correspond à la rubrique parcoursup : "Complément d'informations sur les attendus". Pour les Licences accueillant une mineure santé à la rentrée 2020, les attendus locaux en lien avec les métiers de la santé seront complétés ulterieurement par l'établissement.	Critères généraux d'examen des vœux (Rubrique parcoursup : Eléments pris en compte pour examiner les vœux)
UFR HSS	**Licence - Sciences humaines et sociales**	**Sociologie - Enseignement à distance**	NON	B2	Non	Aucune	Non	Non	Les candidats à la licence mention sociologie doivent s'attendre à un nombre d'enseignements importants en histoire, à titre de « mineure », surtout en première année. Cette mention suppose donc un intérêt pour cette matière, une vive curiosité intellectuelle, le goût de la lecture et des livres en sciences humaines et sociales et la volonté d'approfondir sa culture générale. Attention, pour les étudiants EAD, les examens de fin de semestre se font en présentiel à Caen. Deux exceptions sont acceptées: habitant hors France métropolitaine ou avis favorable du Service de Santé Etudiant (SSE).	La formation en Sociologie à distance vise des publics spécifiques : des étudiants **normands** en situation de handicap, des étudiants en formation continue, en reconversion professionnelle et des étudiants résidents hors du bassin normand (France ou étranger). Les néobacheliers caennais qui ne répondraient pas à l'un de ces critères ne sont pas admis en distanciel et sont invités à se tourner vers la formation en présentiel. Compte tenu des attendus nationaux et des spécificités locales relatifs à la licence mention Sociologie, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes de première et de terminale, toutes les matières sont importantes. - La fiche avenir, le projet motivé et les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français seront pris en compte en cas de besoin pour apprécier et classer les candidatures. - Pour les étudiants étrangers, les résultats du diplôme étranger équivalent au bac, seront pris en compte. - Pour les candidats en réorientation, les résultats au baccalauréat, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures pourront être prises en considération.
UFR HSS	**Licence - Sciences humaines et sociales**	**Sciences de l'éducation -**	Oui	B2	Non	Aucune	Oui	Non	L'obtention de la L1 de sciences de l'éducation à Caen permettant**, sous conditions,** une orientation en L2 de sociologie ou en L2 de psychologie, une attention particulière sera portée aux éléments du dossier répondant aux attendus de ces deux mentions de licence.	Compte tenu des attendus nationaux et des spécificités locales relatifs à la licence mention Sciences de l'éducation, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes de première et de terminale dans les matières suivantes : histoire, sciences économiques, lettres, langues, philosophie, mathématiques ; elle valorisera une formation en sciences humaines dans le choix des spécialités en première et terminale. Les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français seront en cas de besoin pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. - La fiche avenir, le projet motivé, le CV seront en cas de besoin pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. - Pour les candidats en réorientation, les résultats au baccalauréat, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures seront prises en considération. Pour les étudiants étrangers, les résultats du diplôme étranger équivalent au bac et le niveau de langue française seront pris en compte. - Dans ces deux cas, la cohérence du projet de formation et du projet professionnel sera également prise en compte. - Le dossier devra être complété**, le cas échéant,** par les attestations BAFA/ BAFD / BPJEPS, les attestations d'emploi ou stage lié aux enjeux d'éducation et/ou de formation, les attestations d'encadrement et ou de participation dans le cadre d'une implication associative.
UFR HSS	**Licence - Sciences humaines et sociales**	**Philosophie -**	Moocs prise de notes et orthographe.Tutorat (1h/semaine) ; Cours de compétence rédactionnelle et orthographique (1h/semaine).	**C1**	Non	Aucune	Non	Non	La licence de philosophie a des lien privilégiés avecl l'histoire, sociologie, et les langues anciennes. Les étudiants inscrits en licence de philosophie suivront ainsi obligatoirement un enseignement dans une de **ces disciplines** durant leur cursus, en plus des enseignements de philosophie et de langue. Une curiosité pour les sciences humaines est donc nécessaire pour les lycéens souhaitant s'inscrire en licence philosophie à l'université de Caen.	Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention Philosophie, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes de terminale dans les matières suivantes : philosophie, français, histoire, langues vivantes et anciennes. Seront donc pris en compte les bulletins du secondaire et les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat- - Pour les candidats en réorientation, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures seront prises en considération. - - Pour les étudiants étrangers, les résultats du diplôme étranger équivalent au bac, le certificat du niveau en langue française seront pris en compte (niveau C1-C2). - Pour tous les candidats, la fiche avenir et le projet motivé, toutes les parties rédigées du dossier, ainsi que les avis de professeurs, seront utilisés pour apprécier le niveau expression et l'orthographe. - - Quant au projet motivé, il est apprécié que le candidat fasse preuve d'une certaine connaissance de la filière demandée, et que le projet témoigne d'une démarche personnelle et ne soit pas préformaté, ou recopié à partir d'un modèle standard.
UFR de Psychologie	**Licence - Sciences humaines et sociales**	**Psychologie -**	OUI	**C1**	Non	Aucune	Non	Non	cf. Attendus nationaux de la Licence de Psychologie.	Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention psychologie, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment, selon le type de baccalauréat, sur : - Les notes de première et de terminale dans les matières suivantes : français et/ou philosophie et/ou histoire-géographie et/ou sciences économiques et sociales et/ou mathématiques et/ou physique-chimie et/ou sciences de la vie et de la terre - Les notes de première et de terminale dans les matières de langue(s) étrangère(s) - Les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français - - La fiche avenir et le projet motivé seront, en cas de besoin, pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. - - Pour les candidats en réorientation, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures pourront être prises en considération, ainsi que les résultats au baccalauréat.
UFR LVE	**Licence - Arts-lettres-langues**	**Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Russe**	OUI	B2	Non	Aucune	Non	Non	Il est à noter que le russe peut être commencé en tant que débutant	Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention LLCER parcours Russe, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes de première et de terminale dans les matières suivantes : langues vivantes, français, histoire. - - La fiche avenir, le projet motivé et les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français seront en cas de besoin pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. - - Pour les candidats en réorientation, les résultats au baccalauréat, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures seront pris en considération. - - Pour les étudiants étrangers, les résultats du diplôme étranger équivalent au bac, le certificat du niveau en langue française seront pris en compte,
UFR LVE	**Licence - Arts-lettres-langues**	**Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Etudes nordiques option Danois**	OUI	B2	Non	Aucune	Non	Non	Les enseignements étant proposés au niveau grand débutant, on peut accéder à la 1ère année de la Licence d'études nordiques sans en avoir préalablement étudié la ou les langue(s) de spécialité choisie(s).	Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention LLCER parcours études nordiques, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes et appréciations de première et de terminale dans les matières suivantes : langues vivantes et anciennes, français. - - La fiche avenir, le projet motivé et les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français seront en cas de besoin pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. - - Pour les candidats en réorientation, les résultats au baccalauréat et les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures seront pris en considération. - - Pour les étudiants étrangers, les résultats du diplôme étranger équivalent au baccalauréat et le certificat du niveau en langue française seront pris en compte
UFR LVE	**Licence - Arts-lettres-langues**	**Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Etudes nordiques option Finnois**	OUI	B2	Non	Aucune	Non	Non	Les enseignements étant proposés au niveau grand débutant, on peut accéder à la **1ère année** de la Licence d'études nordiques sans en avoir préalablement étudié la ou les langue(s) de spécialité choisie(s).	Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention LLCER parcours études nordiques, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes et appréciations de première et de terminale dans les matières suivantes : langues vivantes et anciennes, français. - - La fiche avenir, le projet motivé et les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français seront en cas de besoin pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. - - Pour les candidats en réorientation, les résultats au baccalauréat et les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures seront pris en considération. - - Pour les étudiants étrangers, les résultats du diplôme étranger équivalent au baccalauréat et le certificat du niveau en langue française seront pris en compte
UFR LVE	**Licence - Arts-lettres-langues**	**Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Etudes nordiques option : Islandais**	OUI	B2	Non	Aucune	Non	Non	Les enseignements étant proposés au niveau grand débutant, on peut accéder à la **1ère année** de la Licence d'études nordiques sans en avoir préalablement étudié la ou les langue(s) de spécialité choisie(s).	Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention LLCER parcours études nordiques, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes et appréciations de première et de terminale dans les matières suivantes : langues vivantes et anciennes, français. - - La fiche avenir, le projet motivé et les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français seront en cas de besoin pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. - - Pour les candidats en réorientation, les résultats au baccalauréat et les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures seront pris en considération. - - Pour les étudiants étrangers, les résultats du diplôme étranger équivalent au baccalauréat et le certificat du niveau en langue française seront pris en compte.

Composante	Libellé domaine	Libellé spécialité/mention	Proposition de dispositif d'accompagnement "Oui si" (Oui ou non)	Niveau de français requis	Apprentissage	Pièce(s) complémentaire(s)	C.V	Epreuves ou entretien de sélection	Attendu local (sauf pour les concours communs) correspond à la rubrique parcoursup : "Complément d'informations sur les attendus". Pour les Licences accueillant une mineure santé à la rentrée 2020, les attendus locaux en lien avec les métiers de la santé seront complétés ulterieurement par l'établissement.	Critères généraux d'examen des vœux (Rubrique parcoursup : Eléments pris en compte pour examiner les vœux)
UFR LVE	**Licence - Arts-lettres-langues**	**Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Etudes nordiques option Norvégien**	OUI	B2	Non	Aucune	Non	Non	Les enseignements étant proposés au niveau grand débutant, on peut accéder à la **1ère année** de la Licence d'études nordiques sans en avoir préalablement étudié la ou les langue(s) de spécialité choisie(s).	Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention LLCER parcours études nordiques, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes et appréciations de première et de terminale dans les matières suivantes : langues vivantes et anciennes, français. - - La fiche avenir, le projet motivé et les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français seront en cas de besoin pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. - - Pour les candidats en réorientation, les résultats au baccalauréat et les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures seront pris en considération. - - Pour les étudiants étrangers, les résultats du diplôme étranger équivalent au baccalauréat et le certificat du niveau en langue française seront pris en compte
UFR LVE	**Licence - Arts-lettres-langues**	**Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Etudes nordiques option Suédois**	OUI	B2	Non	Aucune	Non	Non	Les enseignements étant proposés au niveau grand débutant, on peut accéder à la **1ère année** de la Licence d'études nordiques sans en avoir préalablement étudié la ou les langue(s) de spécialité choisie(s).	Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention LLCER parcours études nordiques, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes et appréciations de première et de terminale dans les matières suivantes : langues vivantes et anciennes, français. - - La fiche avenir, le projet motivé et les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français seront en cas de besoin pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. - - Pour les candidats en réorientation, les résultats au baccalauréat et les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures seront pris en considération. - - Pour les étudiants étrangers, les résultats du diplôme étranger équivalent au baccalauréat et le certificat du niveau en langue française seront pris en compte.
UFR LVE	**Licence - Arts-lettres-langues**	**Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Anglais - Enseignement à distance**	NON	B2	Non	Aucune	Oui	Non		- Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention LLCER parcours anglais l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes et les appréciations de première et de terminale dans les matières suivantes : langue vivante 1, langues vivantes 2, français, histoire, géographie. - - La fiche avenir, le projet motivé et le CV, les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français seront en cas de besoin pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. - - Pour les candidats en réorientation, les résultats au baccalauréat, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures seront prises en considération. - - Pour les étudiants étrangers, les résultats du diplôme étranger équivalent au baccalauréat, le certificat du niveau en langue française seront pris en compte
UFR LVE	**Licence - Arts-lettres-langues**	**Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Anglais**	OUI	B2	Non	Aucune	Oui	Non		Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention LLCER parcours anglais l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes et les appréciations de première et de terminale dans les matières suivantes : langue vivante 1, langues vivantes 2, français, histoire, géographie. - - La fiche avenir, le projet motivé et le CV, les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français seront en cas de besoin pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. - - Pour les candidats en réorientation, les résultats au baccalauréat, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures seront prises en considération. - - Pour les étudiants étrangers, les résultats du diplôme étranger équivalent au baccalauréat, le certificat du niveau en langue française seront pris en compte
UFR LVE	**Licence - Arts-lettres-langues**	**Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Espagnol**	OUI	B2	Non	Aucune	Oui	Non	Il est attendu que **l'étudiant** manifeste un grand intérêt à l'égard de la culture, la littérature et la civilisation ibérique et Ibéro-Américaine**,** outre la maîtrise des pré-requis linguistiques et grammaticaux incontournables pour s'assurer de réussir dans la filière.	- Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention LLCER parcours espagnol l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes et les appréciations de première et de terminale dans les matières suivantes : langue vivante 1, langues vivantes 2, français. - - La fiche avenir, le projet motivé et le CV, les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français seront en cas de besoin pris en compte pour apprécier les candidatures. - - Pour les candidats en réorientation, les résultats au baccalauréat, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures seront prises en considération. - - Pour les étudiants étrangers, les résultats du diplôme étranger équivalent au baccalauréat, le certificat du niveau en langue française seront pris en compte

Composante	Libellé domaine	Libellé spécialité/mention	Proposition de dispositif d'accompagnement "Oui si" (Oui ou non)	Niveau de français requis	Apprentissage	Pièce(s) complémentaire(s)	C.V	Epreuves ou entretien de sélection	Attendu local (sauf pour les concours communs) correspond à la rubrique parcoursup : "Complément d'informations sur les attendus". Pour les Licences accueillant une mineure santé à la rentrée 2020, les attendus locaux en lien avec les métiers de la santé seront complétés ulterieurement par l'établissement.	Critères généraux d'examen des vœux (Rubrique parcoursup : Eléments pris en compte pour examiner les vœux)
UFR LVE	**Licence - Arts-lettres-langues**	**Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Allemand**	OUI	B2	Non	Aucune	Oui	Non		Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention LLCER parcours allemand, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes et les appréciations de première et de terminale dans les matières suivantes : langue vivante 1, langues vivantes 2, français. - - La fiche avenir, le projet motivé et le CV, les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français seront en cas de besoin pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. - - Pour les candidats en réorientation, les résultats au baccalauréat, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures seront prises en considération. - - Pour les étudiants étrangers, les résultats du diplôme étranger équivalent au baccalauréat, le certificat du niveau en langue française seront pris en compte
UFR LVE	**Licence - Arts-lettres-langues**	**Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Italien**	OUI	B2	Non	Aucune	**Oui**	Non	il est possible de s'inscrire en grand débutant en italien	Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention LLCER parcours Italien, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes de première et de terminale dans les matières suivantes : Italien ou autres langues, français. - - La fiche avenir, le projet motivé et les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français seront en cas de besoin pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. - - Pour les candidats en réorientation, les résultats au baccalauréat et les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures seront prises en considération. - - Pour les étudiants étrangers, les résultats du diplôme étranger équivalent au bac, le certificat du niveau en langue française seront pris en compte
UFR LVE	**Licence - Arts-lettres-langues**	**Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Etudes Franco-Allemandes : langue, culture et numérique**	NON	B2	NON	Aucune	Oui	Non	Nous attendons un niveau B1 en allemand.	Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention LLCER Etudes franco-allemandes: langue, culture et numérique, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes et les appréciations de première et de terminale dans les matières suivantes : langue vivante 1, langues vivantes 2, français, histoire, géographie. - - La fiche avenir, le projet motivé et le CV, les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français seront en cas de besoin pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. - - Pour les candidats en réorientation, les résultats au baccalauréat, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures seront prises en considération. - - Pour les étudiants étrangers, les résultats du diplôme étranger équivalent au baccalauréat, le certificat du niveau en langue française seront pris en compte
UFR LVE	**Licence - Arts-lettres-langues**	**Langues étrangères appliquées - Anglais/Russe**	OUI	B2	Non	Aucune	Non	Non	Il est possible de s'inscrire en grand débutant en Russe	Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention LEA parcoursAnglais-Russe, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes de première et de terminale dans les matières suivantes : langues (un bon niveau en anglais est nécessaire mais les résultats obtenus en LV2 et LV3 pourront être également pris en considération), sciences économiques et sociales, histoire-géographie, gestion, informatique, mathématiques, communication, français. La fiche avenir et le projet motivé seront au besoin pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. Pour les candidats en réorientation, les résultats au baccalauréat, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures seront prises en considération. Pour les étudiants étrangers, les résultats du diplôme étranger équivalent au baccalauréat et le certificat du niveau en langue française seront pris en compte.
UFR LVE	**Licence - Arts-lettres-langues**	**Langues étrangères appliquées - Anglais/Allemand**	OUI	B2	Non	Aucune	Non	Non	**Il est absolument nécessaire d'avoir un niveau B1/B2 en LV2 allemand.**	Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention LEA parcours Anglais-Allemand, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes de première et de terminale dans les matières suivantes : langues (un bon niveau en anglais est nécessaire mais les résultats obtenus en LV2 et LV3 pourront être également pris en considération), sciences économiques et sociales, histoire-géographie, gestion, informatique, mathématiques, communication, français. La fiche avenir et le projet motivé seront au besoin pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. Pour les candidats en réorientation, les résultats au baccalauréat, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures seront prises en considération. Pour les étudiants étrangers, les résultats du diplôme étranger équivalent au baccalauréat et le certificat du niveau en langue française seront pris en compte.
UFR LVE	**Licence - Arts-lettres-langues**	**Langues étrangères appliquées - Anglais/Espagnol**	OUI	B2	Non	Aucune	Non	Non	**Il est absolument nécessaire d'avoir un niveau B1/B2 en LV2 espagnol.**	Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention LEA parcours Anglais-Espagnol, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes de première et de terminale dans les matières suivantes : langues (un bon niveau en anglais est nécessaire mais les résultats obtenus en LV2 et LV3 pourront être également pris en considération), sciences économiques et sociales, histoire-géographie, gestion, informatique, mathématiques, communication, français. La fiche avenir et le projet motivé seront au besoin pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. Pour les candidats en réorientation, les résultats au baccalauréat, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures seront prises en considération. Pour les étudiants étrangers, les résultats du diplôme étranger équivalent au baccalauréat et le certificat du niveau en langue française seront pris en compte.
UFR LVE	**Licence - Arts-lettres-langues**	**Langues étrangères appliquées - Anglais/Italien**	OUI	B2	Non	Aucune	Non	Non	Il est possible de s'inscrire en grand débutant en Italien.	Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention LEA parcoursAnglais-Italien, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes de première et de terminale dans les matières suivantes : langues (un bon niveau en anglais est nécessaire mais les résultats obtenus en LV2 et LV3 pourront être également pris en considération), sciences économiques et sociales, histoire-géographie, gestion, informatique, mathématiques, communication, français. La fiche avenir et le projet motivé seront au besoin pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. Pour les candidats en réorientation, les résultats au baccalauréat, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures seront prises en considération. Pour les étudiants étrangers, les résultats du diplôme étranger équivalent au baccalauréat et le certificat du niveau en langue française seront pris en compte.
UFR STAPS	**Licence - Sciences humaines et sociales**	**Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives -**	Oui	B2	Non	Aucune	Oui	Non		Les indicateurs pris en compte sont listés ci-dessous. Certains relèvent des résultats scolaires, d'autres à des expériences et pratiques extra-scolaires, qui devront être attestées par des pièces justificatives. Un questionnaire en ligne guide les candidats. Les déclarations faites sur la plateforme doivent être sincères. Le niveau dans chaque domaine de compétence est évalué sur 30 points. La fiche Avenir est également prise en compte à hauteur de 30 points. Le dossier se voit donc attribuer un total calculé sur 150 points. Compétences scientifiques - Notes dans les matières scientifiques (maths, physique-chimie, SVT, ...) Compétences littéraires et argumentaires - Notes aux épreuves anticipées de français - Notes dans les matières littéraires (français, philo, histoire, SES, ...) Compétences sportives Dans le cadre scolaire : - notes en EPS - note à l'épreuve facultative d'EPS au bac - pratique dans le cadre de l'association sportive ou du foyer socio-éducatif - enseignement complémentaire EPS - inscription en section sportive Pratiques sportives et culturelles extra-scolaires - pratiques fédérales, artistiques, ou non compétitives - résultats sportifs (niveau de pratique) Investissement associatif et responsabilités collectives - Compétences méthodologiques et collaboratives : Dans le cadre scolaire, selon la série de bac: option pratiques, TPE, activités interdisciplinaires, projet divers. - Investissement associatif et citoyen : - Qualifications d'animation et d'encadrement - Qualifications en arbitrage, jeune juge, - Qualifications en secourisme et sauvetage - Expériences et compétences civiques, citoyennes, défense, protection civile, engagement associatif,....

Composante	Libellé domaine	Libellé spécialité/mention	Proposition de dispositif d'accompagnement "Oui si" (Oui ou non)	Niveau de français requis	Apprentissage	Pièce(s) complémentaire(s)	C.V	Epreuves ou entretien de sélection	Attendu local (sauf pour les concours communs) correspond à la rubrique parcoursup : "Complément d'informations sur les attendus". Pour les Licences accueillant une mineure santé à la rentrée 2020, les attendus locaux en lien avec les métiers de la santé seront complétés ulterieurement par l'établissement.	Critères généraux d'examen des vœux (Rubrique parcoursup : Eléments pris en compte pour examiner les vœux)
UFR des Sciences	**Licence - Sciences - technologies - santé**	**Sciences de la vie**	OUI	B2	Non	Aucune	Oui	Non	La licence Sciences de la Vie s'inscrit dans le portail " Biologie et Sciences de la Terre " et est mutualisée en partie avec le parcours " Sciences de la Terre " et " Sciences de la Vie et de la Terre ". La spécialisation est progressive avec une L2 et L3 entièrement tournée vers les Sciences de la Vie.	Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention sciences de la vie, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes de première et de terminale dans les matières suivantes : SVT, physique-chimie, mathématiques, LV1. La fiche avenir, le projet motivé, le CV et les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français seront, en cas de besoin, pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. Pour les candidats en réorientation, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures pourront être prises en considération, ainsi que les résultats au baccalauréat.
UFR des Sciences	**Licence - Sciences - technologies - santé**	**Sciences de la terre**	OUI	B2	Non	Aucune	Oui	Non	La licence sciences de la Terre s'inscrit dans le portail " Biologie et Sciences de la Terre " et est mutualisée en partie avec le parcours " Sciences de la Vie " et " Sciences de la Vie de la Terre " . Il est porté à l'attention des candidats que, meme si la Licence est inscrite dans ce portail, la licence Sciences Terre est tournée esentiellement vers la géologie ; il est donc inutile de postuler en Sciences Terre si le projet est tourné vers la biologie et encore moins vers les sciences pour la santé. Les passerelles vers Sciences vie sont limitées, les passerelles vers Sciences pour la Santé impossibles. La spécialisation est progressive avec une L2 et L3 entièrement tournée vers les sciences de la Terre.	Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention sciences de la vie et de la terre, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes de première et de terminale dans les matières suivantes : SVT, physique-chimie, mathématiques, ainsi que sur le projet motivé. La fiche avenir, le CV et les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français seront, en cas de besoin, pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. Pour les candidats en réorientation, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures pourront être prises en considération, ainsi que les résultats au baccalauréat.
UFR des Sciences	**Licence - Sciences - technologies - santé**	**Sciences de la vie et de la terre**	OUI	B2	Non	Aucune	Oui	Non	La Licence Sciences de la Vie et de la Terre s'inscrit dans le portail " Biologie et Sciences de la Terre " et est mutualisée avec les parcours " Sciences de la Vie " et " Sciences de la Terre " tout au long du L1, L2 et L3. Des enseignements spécifiques SVT sont proposés en L2 et L3 afin d'atteindre les objectifs pédagogiques propres à cette Licence. La Licence SVT a pour but de dispenser au long des 3 années des connaissances et des compétences en Sciences de la Vie et en Sciences de la Terre afin de former des étudiants avec une double compétence Biologie-Géologie. Cette licence ouvre donc naturellement sur des Masters nécessitant cette double compétence Biologie et Géologie, en premier lieu desquels le Master MEEF pour le Capes SVT, mais aussi des Masters de paléontologie et certains Masters environnements	Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention sciences de la terre, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes de première et de terminale dans les matières suivantes : SVT, physique-chimie, mathématiques, Français. - La fiche avenir, le projet motivé, le CV et les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français seront, en cas de besoin, pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. - - Pour les candidats en réorientation, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures pourront être prises en considération, ainsi que les résultats au baccalauréat.
UFR des Sciences	**Licence - Sciences - technologies - santé**	**Sciences pour la santé parcours Biologie fondamentale et appliquée pour la santé (changement de dénomination pour le parcours classique non LAS)**	OUI (non proposé au parcours LAS)	B2	Non	Aucune	Oui	Non	Cf. attendus nationaux.	Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention sciences pour la santé, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes de première et de terminale dans les matières suivantes : SVT, physique-chimie, mathématiques, LV1. - - La fiche avenir, le projet motivé, le CV et les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français seront, en cas de besoin, pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. - - Pour les candidats en réorientation, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures pourront être prises en considération, ainsi que les résultats au baccalauréat.
UFR des Sciences	**Sciences et Société**	**Sciences et Société**	NON	B2	Non	Aucune	Oui	Non	Compte tenu des objectifs de la licence Sciences et société et de la diversité des publics attendus et de l'exigence demandée, un bon niveau général et une grande capacité de travail personnel sont attendus. La curiosité et l'ouverture d'esprit seront essentielles pour garantir la réussite.	Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention Sciences et société, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes de première et de terminale dans lesmatières du tronc commun et des spécilaités. Le projet motivé, le CV et les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français seront pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. - - Pour les candidats en réorientation, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures pourront être prises en considération, ainsi que les résultats au baccalauréat.

Composante	Libellé domaine	Libellé spécialité/mention	Proposition de dispositif d'accompagnement "Oui si" (Oui ou non)	Niveau de français requis	Apprentissage	Pièce(s) complémentaire(s)	C.V	Epreuves ou entretien de sélection	Attendu local (sauf pour les concours communs) correspond à la rubrique parcoursup : "Complément d'informations sur les attendus". Pour les Licences accueillant une mineure santé à la rentrée 2020, les attendus locaux en lien avec les métiers de la santé seront complétés ulterieurement par l'établissement.	Critères généraux d'examen des vœux (Rubrique parcoursup : Eléments pris en compte pour examiner les vœux)
UFR des Sciences	**Licence - Sciences - technologies - santé**	**Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales**	OUI	B2	Non	Aucune	Non	Non	Le programme de mathématiques de la première année de licence MIASHS s'appuie en grande partie sur les connaissances acquises dans les spécialités mathématiques de 1ère et terminale des lycées d'enseignement général. Le programme de mathématiques de première année de licence MIASHS reste accessible aux lycéens motivés, ayant arrêté la spécialité mathématiques en terminale mais ayant eu de bons résultats en mathématiques complémentaires. Le programme d'économie ne suppose pas de prérequis mais les candidats doivent avoir un intérêt pour cette discipline. Il en est de même de l'informatique.	Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales , l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes de terminale dans les matières suivantes : Spécialité Mathématiques, Option Mathématiques Expertes ou Option Mathématiques Complémentaires. Les notes dans les autres spécialités, la fiche avenir et le projet motivé seront, en cas de besoin, pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. Pour les candidats en réorientation, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures pourront être prises en considération, ainsi que les résultats au baccalauréat.
UFR des Sciences	**Licence - Sciences - technologies - santé**	**Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales, parcours PPPE**	non	B2	Non	Aucune	Non	Non	Le parcours PPPE est un parcours pour des étudiants désirant s'orienter vers le Professorat des Ecoles. Critère important dans le classement des candidat(e)s : Le parcours PPPE étant adossé à la licence MIASHS, il est attendu des candidat(e)s d'avoir de solides bases en mathtématiques (de préférence spécialité mathématiques en 1ère et a minima l'option mathématique complémentaire). Toutefois des étudiants très motivés par le Professorat de Ecoles et étant prêts à s'investir pour rattraper leur retard en mathématiques, sont susceptibles de réussir. Le programme d'économie ne suppose pas de prérequis mais les candidats doivent avoir un intérêt pour cette discipline. Il en est de même de l'informatique.	Compte tenu des spécificités de ce parcours au sein de la licence MIASHS, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes de terminale dans les matières suivantes : Spécialité Mathématiques, Option Mathématiques Expertes ou Option Mathématiques Complémentaires. La motivations et l'intérêt pour le Professorat des Ecoles sera aussi un critère déterminant pour le classement Les notes dans les autres spécialités, la fiche avenir et le projet motivé seront, en cas de besoin, pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. Pour les candidats en réorientation, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures pourront être prises en considération, ainsi que les résultats au baccalauréat.
UFR des Sciences	**Licence - Sciences - technologies - santé**	**Informatique**	OUI	B2	Non	Aucune	Non	Non	La première année de licence INFORMATIQUE comporte environ 30 % d'enseignements de mathématiques communs avec les licences Mathématiques et MIASHS. Le programme de ces enseignements s'appuie en grande partie sur les connaissances acquises dans les spécialités mathématiques de 1ère et terminale des lycées. Le programme de mathématique de première année de licence INFORMATIQUE reste accessible aux lycéens motivés, ayant arrêté la spécialité mathématique en terminale mais ayant eu de bons résultats en mathématiques complémentaires Afin que les candidats puissent tester leurs prérequis, le département de Mathématiques-Informatique propose un test d'auto-évaluation en mathématiques concernant les attendus pour cette licence (accessible à partir du site https://www.info.unicaen.fr). Nous précisons que ce test, qui peut être fait anonymement, n'est en aucune manière destiné à sélectionner les candidats, mais seulement destiné à les éclairer quant à la pertinence de ce choix de licence. Le programme d'informatique ne suppose pas réellement de prérequis mais les candidats doivent avoir un intérêt pour cette discipline et bien se rendre compte qu'il n'est pas question d'une simple utilisation avancée de logiciels ; En se basant notamment sur notre expérience de l'option NSI les années précédentes, il est à noter que le risque d'échec est probablement moindre chez les étudiants ayant suivi les enseignements de NSI les années antérieures et que donc il est intéressant d'avoir suivi au moins en classe de première les enseignements de NSI. Pour les étudiants qui candidatent en licence informatique avec accès Santé, il est logique d'avoir suivi des enseignements qui permettent de s'y préparer. Il est très fortement déconseillé de candidater à cette licence si on ne souhaite pas suivre des enseignements liés à la médecine.	Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention informatique, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes de terminale dans les matières suivantes : Mathématiques, informatique (si suivi). - La fiche avenir et le projet motivé seront, en cas de besoin, pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. - Pour les candidats en réorientation, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures pourront être prises en considération, ainsi que les résultats au baccalauréat.
UFR des Sciences	**Licence - Sciences - technologies - santé**	**Mathématiques**	OUI	B2	Non	Aucune	Oui	Non	Le programme de mathématique de la première année de licence MATHS s'appuie sur les connaissances acquises dans les sections scientifiques des lycées sur les connaissances acquises au lycée, en particulier dans la Spécialité Mathématiques, et si possible (vivement souhaité quoique non obligatoire) en Mathématique Expertes. Les résultats en spécialité maths serviront de critère premier dans le classement des candidats. Certains prérequis sont essentiels : études de fonctions, dérivées, intégrales, fonctions usuelles (trigonométrie, exponentielle, logarithme, polynômes) ; géométrie dans le plan et l'espace, usage des vecteurs et calculs des coordonnées, équations de droite et de plan ; maniement des suites (arithmétiques, géométriques, etc.), dénombrement, probabilités finies. Tous les étudiants en licence maths seront formés aux rudiments de la programmation Python, aucun prérequis n'est nécessaire. L'ouverture de la mineure électronique/mécanique n'est pas garantie, l'autre mineure étant informatique, la licence est susceptible d'être obligatoirement une licence de mathématique (majeure) et informatique (mineure), sans prérequis obligatoire pour l'informatique. Seuls les étudiants se destinant aux études de médecine ont la mineure santé.	Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention mathématiques, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes de terminale en mathématiques, en particulier les notes en Spécialités Mathématique, matière qui est un prérequis pour la licence maths. Les appréciations en Math Expert seront aussi prises en compte, si cette matière est étudiée au lycée. La fiche avenir et le projet motivé seront, en cas de besoin, pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. - - Pour les candidats en réorientation, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures pourront être prises en considération, ainsi que les résultats au baccalauréat.
UFR des Sciences	**Licence - Sciences - technologies - santé**	**Cycle universitaire préparatoire aux grandes écoles - Mathématiques / Informatique**	non	B2	non	Aucune	oui	non	Les enseignements de la CUPGE Maths-Info sont essentiellement communs avec ceux de la licence de mathématiques et de la licence d'informatique. Le programme de la mathématique de la première année de licence mathématiques s'appuie sur les connaissances acquises dans les sections scientifiques des lycées sur les connaissances acquises au lycée, en particulier dans la Spécialité Mathématiques, et si possible (vivement souhaité quoique non obligatoire) en Mathématique Expertes. Les enseignements dispensés en informatique ne nécessitent pas d'avoir suivi au lycée la spécialité NSI, mais une appétence pour l'informatique est indispensable et des connaissances préalables dans cette matière sont un plus.	Compte tenu des attendus locaux relatifs de la CUPGE Maths-Info, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes de première et de terminale en mathématiques, en particulier les notes en Spécialités Mathématique, matière qui est un prérequis pour la formation. Les notes et appréciations en Maths Expertes et en NSI seront aussi prises en compte, si ces matières sont étudiées au lycée. De façon générale, dans une moindre mesure, l'ensemble des notes de première et terminale dans les autres discipline pourront être prises en considération. La fiche avenir et le projet motivé seront pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. Pour les candidats en réorientation, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures pourront être prises en considération, ainsi que les résultats au baccalauréat.
UFR des Sciences	**Licence - Sciences - technologies - santé**	**Physique**	OUI	B2	Non	Aucune	Oui	Non	Les enseignements de première année de la licence de physique s'appuient sur les spécialités « mathématiques » et «physique-chimie » du cycle terminal de la voie générale au lycée. Une bonne maîtrise des compétences attendues dans ces deux disciplines est donc indispensable. Au travers d'une unité de personnalisation présente chaque semestre, trois stratégies de formation sont proposées. L'une maintient du L1 à la L3 une ouverture vers la chimie. Un second axe cible plutôt la physique fondamentale et il se caractérise par un renforcement en mathématiques. Enfin, un couplage entre l'ingénierie mécanique et la physique appliquée est également possible. Il peut faciliter l'intégration d'écoles d'ingénieurs et contribue également à mettre en œuvre la passerelle vers les licences professionnelles. En fonction du choix retenu, des réorientations sont possibles vers les autres mentions adossées au portail « Physique-Chimie-Ingénierie » (PCI). Ainsi, la licence « électronique, énergie électrique, automatique » est accessible en fin de premier semestre et une poursuite dans les mentions « chimie » ou « mécanique » est possible jusqu'à la fin de la seconde année. Le cycle se finalise par une amorce de spécialisation des étudiants en présentant les fondements de la physique actuelle (mécanique quantique, physique statistique, relativité) ainsi que leurs applications (physique subatomique, optique et physique de la matière condensée).	Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention physique, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront essentiellement sur les notes de première et de terminale dans les matières suivantes : mathématiques, physique-chimie. La fiche avenir et le projet motivé seront, en cas de besoin, pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. Pour les candidats en réorientation, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures pourront être prises en considération.
UFR des Sciences	**Licence - Sciences - technologies - santé**	**Chimie**	OUI	B2	Non	Aucune	Oui	Non	La licence de chimie s'intègre dans le portail «Physique-Chimie-Ingénierie» **et se** caractérise par une première année **en partie** mutualisée **avec la licence de Physique (60%)**. Le choix d'une UE personnalisable par semestre**, de physique ou de chimie, permet de donner une coloration**. Une bonne maîtrise des compétences attendues en fin de terminale avec les spécialités" physique-chimie", "mathématiques" ou avec l'option "mathématiques complémentaires" est donc nécessaire. La seconde année L2 amorce la spécialisation tout en assurant l'acquisition de compétences dans des disciplines connexes grâce à deux unités d'enseignement (UE) personnalisables (Physique ou Biologie- Environnement) à chaque semestre. L'année L3 permet enfin d'aborder les différents aspects de la chimie tout en orientant les étudiants dans leur poursuite d'études au travers d'enseignements personnalisables.	Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention chimie, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuiera principalement sur les notes de spécialités dans les matières suivantes : physique-chimie, mathématiques et sur les notes de maths- complémentaires pour ceux qui n'auraient pas conservés la spécialité mathématiques en terminale. La fiche avenir, le projet motivé et les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français seront aussi pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. Pour les candidats en réorientation, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures pourront être prises en considération, ainsi que les résultats au baccalauréat.

Composante	Libellé domaine	Libellé spécialité/mention	Proposition de dispositif d'accompagnement "Oui si" (Oui ou non)	Niveau de français requis	Apprentissage	Pièce(s) complémentaire(s)	C.V	Epreuves ou entretien de sélection	Attendu local (sauf pour les concours communs) correspond à la rubrique parcoursup : "Complément d'informations sur les attendus". Pour les Licences accueillant une mineure santé à la rentrée 2020, les attendus locaux en lien avec les métiers de la santé seront complétés ulterieurement par l'établissement.	Critères généraux d'examen des vœux (Rubrique parcoursup : Eléments pris en compte pour examiner les vœux)
UFR des Sciences	**Licence - Sciences - technologies - santé**	**Electronique, énergie électrique, automatique**	OUI	B2	Non	Aucune	Oui	Non	La licence d'Electronique, d'Energie Electrique et d'Automatique, incluse dans le portail "physique, chimie, Ingéniérie" propose des enseignements généralistes et pluridisciplinaires (physique, chimie, ingénierie mécanique) nécessitant un socle mathématique important. Les spécialisations en EEEA et la mise en pratique des notions interviennent progressivement tout au long de la formation. Dans ces conditions, une solide base dans les enseignements scientifiques (mathématiques, physique-chimie) est nécessaire et ses spécialités sont à privilégier en terminale. La licence propose également chaque semestre des cours d'informatique. Sans être un pré-requis à la formation, le choix de la spécialité "numérique et science informatique" en première peut donc être intéressant.	Compte-tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention Electronique, énergie électrique, automatique, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront notamment sur les notes de première et de terminale dans les spécialités suivantes : Pour la voie générale : spécialités mathématiques, physique-chimie, numérique et sciences informatiques et sciences de l'ingénieur, enseignement scientifique du tronc commun. Pour la voie technologique , spécialité Physique-chimie et mathématiques, mathématiques du tronc commun, spécialité "Innovation technologique" en STI2D, "sciences physiques et chimiques en laboratoire" en STL. Pour les candidats issus de la voie technologique, un très bon niveau dans les matières scientifiques, de l'autonomie et de bonnes capacités à l'écrit sont nécessaires.La fiche avenir, le projet motivé, le CV et les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français seront, en cas de besoin, pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. Pour les candidats en réorientation, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures pourront être prises en considération, ainsi que les résultats au baccalauréat.
UFR des Sciences	**Licence - Sciences - technologies - santé**	**Mécanique**	Oui	B2	Non	Aucune	Oui	Non	La licence de Mécanique s'intègre dans le portail « Physique-Chimie-Ingénierie » qui s'appuie également sur les licences mention « Physique », « Chimie » et « Électronique, énergie électrique, automatique ». La L1 Mécanique se caractérise par une première année commune à 80 % avec les L1 des licences du portail PCI . Chaque semestre est constitué de 5 unités d'enseignement (UE): 3 UE de spécialité, 1 UE transversale (Techniques de Calcul) et 1 UE de personnalisation . La seconde année L2 amorce la spécialisation tout en assurant l'acquisition de compétences dans la discipline EEEA. Ainsi, la mention de licence Mécanique sur les niveaux du L1 et L2 permet des passerelles avec les licences des mentions : Physique, CUPGE ou EEEA du portail PCI. Sont attendues de bonnes compétences en Physique-Chimie et de très bonnes compétences en mathématiques. Toutefois, les étudiants acceptés dans le parcours standard avec un aménagement « oui-si », pour lesquels leurs compétences dans les disciplines scientifiques sont jugées un peu justes, suivent des heures de soutien tout au long de la L1 pour les accompagner en vue de leur réussite dans le cursus. De plus, une motivation pour les métiers de l'ingénierie est nécessaire pour réussir et s'épanouir dans la licence de Mécanique.	Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence mention mécanique, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuieront en particulier sur les notes de première et de terminale dans les matières suivantes : Mathématiques, Physique-Chimie. La fiche avenir, le projet motivé, le CV, les résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat de français et les résultats en anglais seront, également, pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. Pour les candidats en réorientation, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures pourront être prises en considération, ainsi que les résultats au baccalauréat. Le choix des options en première et terminale sera important dans l'examen des dossiers. Il est rappelé qu'une aisance en mathématiques est recommandée. A ce titre, il est vivement conseillé de choisir mathématiques expertes en terminale et de poursuivre a minima un enseignement en mathématiques durant tout le lycée. Les spécialités recommandées sont Physique-Chimie et Mathématiques.
UFR des Sciences	**CUPGE - Sciences, technologie, santé**	**Cycle universitaire préparatoire aux grandes écoles - Physique**	NON	B2	Non	Aucune	Oui	Oui	Le parcours « CUPGE » est centré sur la physique et les mathématiques. Il permet ainsi de se former à une démarche originale à l'interface de l'observation, l'expérimentation, la modélisation et la réflexion théorique. Il vise à acquérir des compétences dans la problématisation d'une situation, dans sa résolution au travers d'une expérimentation appropriée, de simulations numériques et/ou de calculs analytiques. Vérifier la pertinence des résultats obtenus et les communiquer constituent également des savoir-faire développés durant le cursus. En première année, les étudiants inscrits dans le parcours CUPGE forment un groupe spécifique pour tous les enseignements. Il en est de même en deuxième année au niveau des travaux dirigés. L'évaluation des connaissances est exclusivement sous forme de contrôles continus, à raison au moins de deux devoirs surveillés hebdomadaires durant chacune des deux années. Des « colles » renforcent également le suivi régulier des étudiants et le personnalisent. Le cursus CUPGE est donc une formation exigeante où un travail permanent et conséquent est requis. Les programmes dispensés en physique sont analogues à ceux des classes préparatoires des lycées et s'appuient fortement sur les mathématiques.	Compte tenu des attendus nationaux relatifs à la licence de physique à laquelle le cursus CUPGE est intégré, l'évaluation et le classement des dossiers des candidats s'appuiera eseentiellement sur les notes de terminale et de première dans les matières suivantes : mathématiques, physique-chimie. La fiche avenir et le projet motivé seront, en cas de besoin, pris en compte pour apprécier et classer les candidatures. Pour les candidats en réorientation, les notes obtenues dans le cadre d'un précédent cursus d'enseignement supérieur ou d'une année préparatoire aux études supérieures pourront être prises en considération.
UFR Santé	**DEUST - Sciences, technologies, santé**	**Préparateur/technicien en pharmacie**	NON	B2	OUI	Lettre de motivation	OUI	NON	Avoir une formation scientifique : bacheliers issus de bacs généraux et techniques ST2S - Sciences et Technologies de la Santé et du Social, bacheliers issus de bacs techniques autres que ST2S, bacheliers issus de bacs professionnels avec accompagnement personnalisé au cours de la L1 (tutorat). Intérêt pour les matières scientifiques : mathématiques, physique, chimie, sciences du vivant Qualité de l'expression orale et écrite Savoir-être : rigueur, autonomie, sens des responsabilités, goût pour le travail en équipe, savoir développer le contact, savoir être à l'écoute Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet : intérêt pour la santé et l'environnement des industries des produits de santé Engagement, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires : intérêt pour la santé et l'environnement des industries des produits de santé	Résultats académiques : notes de première et terminale, notes obtenues en français (écrit et oral), résultats obtenus aux autres épreuves anticipées du baccalauréat et au baccalauréat Acquis méthodologiques : fiche Avenir champ "méthode de travail" et "capacité à réussir" Savoir-être : appréciations des professeurs de lycée (bulletins) Motivation : stages et/ou expériences professionnelles dans le domaine de la santé Engagements, activités extra-scolaires : investissement dans une association, pratiques sportives et/ou culturelles, fiche Avenir champ"engagement citoyen" rubrique "activités et centres d'intérêts
UFR Santé	**Sciences, technologies, santé**	**Certificat de capacité d'orthophonie**	NON	C2	NON	OUI	OUI	OUI	Il n'y avait pas d'attendus locaux en 2022-2023. Le cas échéant, ces attendus locaux seraient communs au regroupement Parcoursup Amiens-Caen-Rouen. Ils seraient directement renseignés par le centre gestionnaire du regroupement (Amiens en 2023-2024).	Les critères généraux d'examen des vœux sont communs au regroupement Parcoursup Amiens-Caen-Rouen. Ils seront directement renseignés par le centre gestionnaire du regroupement (Amiens en 2023-2024). Les résultats scolaires ou obtenus dans l'enseignement supérieur comptent pour 25% : résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat, notamment en français (écrit et oral) + résultats disponibles aux épreuves du baccalauréat + notes de 1re et terminale dans les matières concernées, et pour les candidats en réorientation post-bac ou professionnelles : résultats obtenus des épreuves du baccalauréat et résultats obtenus dans les formations universitaires suivies. Les compétences, méthodes de travail et savoir-faire comptent pour 20% et le savoir-être compte pour 20% : appréciations des professeurs lycée sur les bulletins et la fiche avenir si présente. La motivation et la cohérence du projet comptent pour 25% : projet de formation motivé + entretiens. Les engagements, les activités et centres d'intérêt comptent pour 10% : projet de formation motivé + rubrique « Activités et centres d'intérêt » + entretiens.
UFR Santé	**Sciences, technologies, santé**	**Certificat de capacité d'orthoptie**	NON	B2	NON	Lettre de motivation + question sur le choix du lieu de passage de l'oral	NON	OUI	Les attendus locaux sont communs au regroupement Parcoursup Amiens-Caen-Strasbourg. L'université de Caen sera centre gestionnaire en 2023-2024. L'attribution des lieux de stage se fera à la rentrée dans l'ordre du classement final fourni par parcoursup. Les étudiants seront donc amenés à effectuer leurs stages dans des lieux géographiques variés, au sein de chaque Région. Par ailleurs, l'admission définitive est subordonnée : - À la production, au plus tard le premier jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession - À la production, au plus tard le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France.	Les critères généraux d'examen des vœux sont communs au regroupement Parcoursup Amiens-Caen-Strasbourg. L'université de Caen sera centre gestionnaire en 2023-2024. Les résultats scolaires ou obtenus dans l'enseignement supérieur comptent pour 30% : notes de 1ère et terminale : une attention particulière sera portée aux notes de Français, de Mathématiques, de Sciences de la Vie et de la Terre, de Physique-Chimie, de Sciences de l'Ingénieur + notes des épreuves anticipées du baccalauréat, notamment les résultats de Français (écrit et oral), et, selon la série du baccalauréat, les travaux personnels encadrés, les activités interdisciplinaires et le projet technologique. Pour les candidats en réorientation : les résultats dans l'enseignement supérieur. Les compétences, méthodes de travail et savoir-faire comptent pour 10% et le savoir-être compte pour 15% : appréciations des professeurs lycée sur les bulletins. La motivation et la cohérence du projet comptent pour 40% et les engagements, les activités et centres d'intérêt comptent pour 5% : le projet de formation motivé.
Université de Caen Normandie	**DU PAREO**	**DU PAREO**	Non	B2	**Non**	**Aucune**	oui	non		La formation Paréo est destinée aux étudiants souhaitant affiner leur projet professionnel tant en terme de type de cursus que de domaine disciplinaire, ainsi une attention particulière sera portée à la lettre de motivation ainsi qu'au profil général de l'étudiant.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

Délibération N°2023-107.

Capacités d'accueil MMOP pour les rentrées 2024 et 2025

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 15 décembre 2023

Vu l'article L-712-3 du code de l'éducation ;
Vu l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du 28 novembre 2023 ;

Article 1.

Le Conseil d'Administration approuve les capacités d'accueil annexées à la présente délibération.

Annexe : Capacités d'accueil en premier cycle MMOP 2024 et 2025.

Résultat du vote : Unanimité (32 pour).

Fait à Caen, le 18 décembre 2023.

Le Président de l'Université,

Lamri ADOUI

UNIVERSITÉ DE CAEN PRÉSIDENCE

Délibération publiée le : 22 DEC. 2023

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : 22 DEC. 2023

CAPACITES D'ACCUEIL EN PREMIER CYCLE MMOP 2024

Filière	Différentes voies					**Total**
	LAS 1	L2-L3 - Masters (a)	Passerelles et Réorientations	Paramédical	Etrangers (b)	
Médecine	135	100	12	4	3	254
Pharmacie	45	53	7	2	2	109
Odontologie	16	14	2	0	0	32
Maïeutique	12	12	2	1	1	28

CAPACITES D'ACCUEIL EN PREMIER CYCLE MMOP 2025

Filière	Différentes voies					**Total**
	LAS 1	L2-L3 - Masters (a)	Passerelles et Réorientations	Paramédical	Etrangers (b)	
Médecine	135	100	12	4	3	254
Pharmacie	49	49	7	2	2	109
Odontologie	16	14	2	0	0	32
Maïeutique	12	12	2	1	1	28

(a) : inclut les étudiants ayant validé au moins 12 ECTS dans un parcours LAS et n'ayant pas utilisé les deux chances.
(b) : étudiants de l'UE ayant validé un parcours antérieur équivalent à une LAS ou ayant validé un premier cycle MMOP.
Etudiants hors UE ayant validé toute ou partie d'une formation MMOP

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

Délibération N°2023-108.

Modification du calendrier universitaire 2023-2024 (UFR des Sciences).

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 15 décembre 2023

Vu l'article L-712-3 du code de l'éducation ;
Vu l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du 28 novembre 2023 ;

Article 1.

Le Conseil d'Administration approuve les modifications du calendrier universitaire annexées à la présente délibération.

Annexe : Modification du calendrier universitaire de l'UFR des Sciences.

Résultat du vote : Unanimité (32 pour).

Fait à Caen, le 18 décembre 2023.

Le Président de l'Université,

Lamri ADOUL

Délibération publiée le : 22 DEC. 2023

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : 22 DEC. 2023

UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE
Année 2023-2024

Calendrier universitaire 2023-2024

UFR DES SCIENCES												
				1er semestre				2ème semestre				
Site	**Composante**	**diplôme /année**	**Intitulé légal de la formation**	**Accueil et information. Pour les L1 préciser le jour, l'heure et le lieu.**	**Période d'activités de formation*** *Attention aux mutualisations et aux périodes d'examen - cf. Notice*	**Vacances de Toussaint**	**Période d'examens Semestre 1**	**Période d'activités de formation***	**Vacances d'Hiver**	**Vacances de Printemps**	**Période d'examens Semestre 2**	**Examens Session 2**
Campus 2	UFR des Sciences	M2	Informatique Parcours A la carte avec combinaison de Majeures/Mineures optionnelles	Lundi 11/09/2023	~~11/09/2023 au 19/01/2024~~ 11/09/2023 au 09/02/2024	du 30/10/2023 au 05/11/2023	~~22/01/2024 au 26/01/2024~~ 12/02/2024 au 16/02/2024	~~29/01/2024 au 30/09/2024~~ 19/02/2024 au 30/09/2024			contrôle continu	~~01/07/24 au 05/07/24~~ 26/08/2024 au 05/09/2024
Campus 2	UFR des Sciences	M2	Informatique Parcours Grad'School MINMACS Maths et Sciences de l'information en Normandie	Lundi 11/09/2023	~~11/09/2023 au 19/01/2024~~ 11/09/2023 au 09/02/2024	du 30/10/2023 au 05/11/2023	~~22/01/2024 au 26/01/2024~~ 12/02/2024 au 16/02/2024	~~29/01/2024 au 30/09/2024~~ 19/02/2024 au 30/09/2024			contrôle continu	~~01/07/24 au 05/07/24~~ 26/08/2024 au 05/09/2024

Argumentaire :
En raison du caractère "à la carte" du master et les mutualisations avec l'EnsiCaen,il n'est pas possible de faire se tenir tous les cours sur les dates initialement prévues. Demande d'ajout de plusieurs semaines d'activités de formation pour remédier à ce problème

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

Délibération N°2023-109.

Dispositifs de soutien 2024-2025.

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 15 décembre 2023

Vu l'article L-712-3 du code de l'éducation ;
Vu l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du 28 novembre 2023 ;

Article 1.

Le Conseil d'Administration approuve les dispositifs de soutien pédagogique proposés.

Résultat du vote : Unanimité (32 pour).

Fait à Caen, le 18 décembre 2023.

Le Président de l'Université,

Lamri ADOUI

Délibération publiée le : 22 DEC. 2023

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : 22 DEC. 2023

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

Délibération N°2023-110.

CVEC - Budget prévisionnel 2024.

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 15 décembre 2023

Vu l'article L-712-3 du code de l'éducation ;
Vu l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du 28 novembre 2023 ;

Article 1.

Le Conseil d'Administration approuve le budget prévisionnel 2024 de la CVEC annexé à la présente délibération.

Annexe : Répartition budgétaire de la CVEC pour l'année 2024.

Résultat du vote : Unanimité (32 pour).

Fait à Caen, le 18 décembre 2023.

Le Président de l'Université,

Lamri ADOUI

Délibération publiée le : 22 DEC. 2023

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : 22 DEC. 2023

Budget prévisionnel 2024
CVEC

Recettes			Proposition de répartition par enveloppe de dépenses										Total des dépenses prévisionnelles
Solde cvec estimé (Point d'atterissage au 31,12,2023) Dont projet structurant approuvé en 2022 : Phase 2 de la rénovation du stade = 1 840 000€	**Recettes prévisionnelles**	**Total recettes disponibles pour 2024**	**Médecine préventive**	**FSDIE**			**Projets et actions vie étudiante**					**Projets structurants**	
				Total	Initiatives étudiante	Social	Budget participatif	Projets récurrents	AAP fil de l'eau	Formations et équipements associations	**Total dépenses au titre des projets et actions vie étudiante**	A venir - GT sur le sujet Travail sur la pluri-annualité	
1 917 040,00	**2 186 394,60**	**4 103 434,60**	**199 165,50**	**398 331,00**	278 831,70	119 499,30	**115 000,00**	**800 000,00**			**915 000,00**	**800 000,00**	**2 312 496,50**
Droit final N prévisionnel = droit final N-1 / ce que les étudiants ont payé * 100 = 74,10€ en droit final	Egal à 74,10€ * Nb étudiants 29506		15% de la part fixe de la CVEC UCN	30% de la part fixe de la CVEC UCN	70% du montant du FSDIE	30% du montant du FSDIE							

Helene Bouraima-Lelong: article D841-11 code de l'éducation

Helene Bouraima-Lelong: article D841-11 code de l'éducation

Helene Bouraima-Lelong: article D841-11 code de l'éducation

Helene Bouraima-Lelong: article D841-11 code de l'éducation

Source = DAFB

Part fixe CVEC	45
Nombre d'étudiants	29506
Total recettes UCN part fixe =	**1 327 770,00**

Recettes ENSI et ESAM = pas présentes dans cette enveloppe - remis aux services SUAPS / SUAC / SSE directement dans leur budget